

Université de Montréal

**« On se réapproprie le quartier ! »**  
**Le rôle des initiatives alimentaires communautaires dans**  
**l'affirmation du droit à la ville**

par Marie-Pierre Beauvais

Département de géographie  
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de  
Maître en géographie

27 mars 2020

© Marie-Pierre Beauvais, 2020

Université de Montréal  
Département de géographie, Faculté des arts et sciences

---

Ce mémoire intitulé

**« On se réapproprie le quartier ! »**

**Le rôle des initiatives alimentaires communautaires dans l'affirmation du droit à la ville**

Présenté par  
**Marie-Pierre Beauvais**

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes

**Julie Talbot**  
Présidente-rapporteuse

**Sébastien Rioux**  
Directeur de recherche

**Nathan McClintock**  
Membre du jury

## RÉSUMÉ

Ce mémoire interroge le rôle des initiatives alimentaires communautaires dans l'expression du droit à la ville, tel qu'énoncé par Henri Lefebvre en 1968. Une étude de cas portant sur Notre Quartier Nourricier (NQN) (Centre-Sud, Montréal) a été conduite afin de vérifier en quoi ce projet, articulé autour du droit à l'alimentation, permet aux participant/es de se (ré)approprier leur quartier et de participer davantage à la vie communautaire. Notre collecte de données, basée sur 17 entretiens semi-dirigés et plus de 100 heures d'observation, révèle qu'en cherchant à récupérer une certaine prise sur le système alimentaire local, NQN crée des lieux hétérotopiques articulés autour de la production, de la distribution et de la transformation des aliments. Ces lieux deviennent ensuite le support de relations sociales riches, *en dehors* des valeurs capitalistes. Le sentiment d'appartenance au quartier est ainsi renforcé, voire créé, ce qui suscite chez les participant/es à NQN une envie de s'engager dans leur communauté. À notre avis, NQN construit ainsi un véritable *habiter nourricier* favorisant une certaine reconquête des conditions de la vie urbaine. Cet habiter nourricier permet de revendiquer collectivement un plus grand droit à la ville. D'un point de vue théorique, allier le droit à l'alimentation au droit à la ville permet de poser un regard holistique sur la condition urbaine – marquée par l'aliénation et tissée d'histoires de dépossession –, et de mettre en lumière les racines communes de la faim urbaine et de la restructuration constante de l'espace urbain : le capitalisme.

**Mots-clés** : droit à la ville, droit à l'alimentation, hétérotopie, Henri Lefebvre, ville nourricière, condition urbaine, Montréal.

## ABSTRACT

This thesis explores the role of community food initiatives in the expression of the right to the city, as envisioned by Henri Lefebvre in 1968. We conducted a case study on Notre Quartier Nourricier (NQN) (Centre-Sud, Montreal) to verify if this project, articulated around the right to food, allows participants to reclaim their neighbourhood and participate more in community life. Our data collection, based on 17 semi-structured interviews and more than 100 hours of observation, revealing that by seeking to recover a certain reward on the local food system, NQN creates heterotopic places articulated around food production, distribution and transformation. These places become the support of rich social relations, outside of capitalist values. The feeling of belonging to the neighbourhood is thus reinforced, even created, which produces, among the participants in NQN, a desire to take part in neighbourhood life. In our opinion, NQN is thus building a « habiter nourricier », which promotes a certain reappropriation of the conditions of urban life. This « habiter nourricier » makes it possible to collectively claim a greater right to the city. From a theoretical point of view, combining the right to food with the right to the city gives a holistic look at the urban condition – marked by alienation and woven with dispossession stories –, and highlights the common roots of urban hunger and the constant restructuring of the urban space: capitalism.

**Key words:** right to the city, right to food, heterotopia, Henri Lefebvre, urban condition, Montreal.

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ .....	i
ABSTRACT .....	ii
TABLE DES MATIÈRES .....	iii
LISTE DES FIGURES .....	vi
LISTE DES ABBRÉVIATIONS .....	vii
DÉDICACE .....	viii
REMERCIEMENTS .....	ix
AVANT-PROPOS .....	x
INTRODUCTION .....	1
Le droit à la ville .....	2
Une conception tripartite de l'espace .....	3
Droit à la participation et à l'appropriation .....	4
Question, hypothèse et objectifs de recherche .....	5
Organisation du mémoire .....	7
CHAPITRE 1 : LA VILLE CAPITALISTE .....	9
1.1 L'urbanisation à la sauvegarde du capitalisme .....	9
1.1.1 La banlieurisation .....	12
1.1.2 La rénovation urbaine .....	14
1.1.3 L'embourgeoisement .....	16
1.2 Le cas du quartier Centre-Sud, Montréal .....	20
1.2.1 Fondation et industrialisation du Centre-Sud .....	21
1.2.2 Banlieurisation, désindustrialisation et déclin du Centre-Sud .....	22
1.2.3 Rénovation urbaine, modernisation et dépossession .....	22
1.2.4 Requalification et embourgeoisement .....	24
1.3 Conclusion : la ville capitaliste, entre dépossession et aliénation .....	26
CHAPITRE 2 : LA FAIM URBAINE .....	28
2.1 La condition urbaine .....	28
2.1.1 L'aliénation de la terre .....	29
2.1.2 Les entraves réglementaires .....	32

2.1.3 La déqualification alimentaire .....	34
2.1.4 Les formes urbaines injustes .....	36
2.2 S'opposer à l'insécurité alimentaire : la résistance de la société civile .....	38
2.2.1 Typologie des alternatives alimentaires .....	39
2.2.2 Notre Quartier Nourricier, Centre-Sud : une étude de cas.....	41
2.3 Conclusion : la faim comme autre expression de l'aliénation urbaine .....	43
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE.....	45
3.1 Approche méthodologique : le type de recherche retenu.....	45
3.1.1 Construction de la question de recherche .....	45
3.1.2 Structure de la preuve.....	46
3.2 Cadres conceptuel et opératoire.....	46
3.2.1 Premier objectif .....	47
3.2.2 Deuxième objectif .....	48
3.2.3 Troisième objectif.....	49
3.3 Collecte des données.....	51
3.3.1 Accès au terrain et aux enquêté/es.....	51
3.3.2 Méthodes de récolte des données .....	51
3.3.3 Traitement et interprétation des données.....	54
3.4 Limites de la recherche .....	54
3.5 Considérations éthiques .....	55
CHAPITRE 4 : RÉSULTATS .....	56
4.1 Précisions à l'attention du lectorat.....	56
4.2 (Re)découvrir son quartier et sa collectivité .....	57
4.2.1 Explorer son lieu de vie.....	57
4.2.2 Aller à la rencontre de ses voisin/es .....	60
4.3 Bâtir des relations de proximité .....	65
4.3.1 Des lieux d'ancrage et de sociabilité .....	65
4.3.2 Vers une identité forte de quartier .....	68
4.4 S'engager pour sa communauté.....	70
4.4.1 Place des citoyen/nes au sein de NQN .....	70
4.4.2 Agir sur son quartier .....	73
4.4.3 Soutenir la mixité sociale .....	74

4.5 La communauté-laboratoire.....	76
4.5.1 Une autre façon de faire communauté.....	76
4.5.2 Réfléchir à notre rapport à l'alimentation.....	77
4.5.3 Se réappropriier les conditions matérielles et immatérielles de son existence .....	78
4.6 Les limites du modèle.....	82
4.6.1 Communications.....	82
4.6.2 Rayonnement.....	83
4.6.3 Gouvernance et rôle des citoyen/nés .....	83
 CHAPITRE 5 : LA VILLE-OEUVRE .....	 85
5.1 Le droit à l'œuvre .....	86
5.1.1 Subvertir la ville-produit par l'acte d'habiter .....	86
5.2 L'habiter nourricier.....	89
5.2.1 Contrer l'invisibilisation de la production alimentaire en ville.....	89
5.2.2 Produire et multiplier les hétérotopies.....	90
5.2.3 Déjouer l'aliénation de la ville capitaliste .....	93
5.3 La récupération des contres-espaces : le capitalisme nous renvoie à la case départ.....	94
5.4 Réclamer une justice foncière.....	96
5.5 Réflexion sur les angles morts de NQN.....	98
CONCLUSION.....	100
 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	 103
 ANNEXE A : Montréal et ses environs (1931) .....	 xi
ANNEXE B : Espaces verts et bleus dans le Centre-Sud, secteur Sainte-Marie.....	xii
ANNEXE C : Îlots de chaleur dans le Centre-Sud, secteur Sainte-Marie .....	xiii
ANNEXE D : Enjeux de mobilité dans Centre-Sud, secteur Sainte-Marie .....	xiv
ANNEXE E : Grands projets et développeurs du Centre-Sud, secteur Sainte-Marie.....	xv
ANNEXE F : Montréal en 1731 .....	xvi
ANNEXE G : Organigramme des organismes porteurs de Notre Quartier Nourricier.....	xvii
ANNEXE H : Questionnaire d'entretien .....	xviii
ANNEXE I : Formulaire d'information et de consentement écrit .....	xx
ANNEXE J : Grille de lecture pour l'analyse documentaire .....	xxiii

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte de l'arrondissement Ville-Marie.....	20
Figure 2 : Mise en chantier du pont du Havre .....	21
Figure 3 : Démolition d'une partie du Centre-Sud pour bâtir la Maison de Radio-Canada. ....	23
Figure 4 : Cadre opératoire de la recherche.....	50
Figure 5 : La Place du Marché.....	58
Figure 6 : Les Bols du Quartier à la Place du Marché.....	63
Figure 7 : La serre Emily-de-Witt et sa communauté.....	66
Figure 8 : Implication citoyenne à la Place du Marché. ....	72



## LISTE DES ABRÉVIATIONS

AU : Agriculture urbaine

CACS : Carrefour alimentaire Centre-Sud

CDC : Corporation de développement communautaire Centre-Sud

Etc. : Et cætera

HLM : Habitations à loyer modique

MSF : Marché solidaire Frontenac

NQN : Notre Quartier Nourricier

PDR : Programme de rénovation urbaine

PPU : Programme particulier d'urbanisme

RUI : Rénovation urbaine intégrée

SEM : Société écocitoyenne de Montréal (dépositaire du programme Éco-Quartier)

SU : Sentier Urbain

## DÉDICACE

Je dédie ce mémoire à chacun/e des participant/es à NQN que j'ai eu la chance d'interroger.

Vous m'avez permis d'espérer qu'un autre monde est possible.

Merci.

## REMERCIEMENTS

Pour ses bons conseils, son ouverture et son soutien constant, je tiens d'abord à remercier mon directeur Sébastien Rioux. Merci de m'avoir fait confiance.

Je remercie aussi tout particulièrement les personnes ayant rendu ce mémoire possible en m'accordant des entrevues et en acceptant de partager leurs vécus. Je salue également avec chaleur les porteurs/euses de NQN, des individus exceptionnels que j'ai eu la chance de connaître au fil de cette aventure et qui m'ont apporté soutien et conseils : (dans le désordre) François B., Sophie P., Pierre D., Amelie P-F., Daniela C., Raphaëlle R-P., Maxime T-V., Laurie P., Marlies T-T., François S., Roxanne L., Léonie R-T., Marie-Claude M-O., Sylvie C., Jean-Philippe V. et Martin C. Je salue aussi tous les autres bénévoles rencontrés, qui, par leur travail dans l'ombre, font vivre NQN. Enfin, un merci spécial à Marlies de la CDC qui a accepté de relire et révisé ce mémoire.

Ces années au département de géographie de l'Université de Montréal n'auraient certainement pas été aussi mémorables sans l'apport des collègues Lamalice, Levasseur, Hennebelle, Méthot, Major, Rioux, Crête, Patiño-Sanchez, Regard, Paillard, et autres. Merci d'avoir fait de cette maîtrise un nouveau départ, rempli de rires, d'anecdotes, de folie.

Un merci spécial à Julie Talbot, que j'ai eu la chance de côtoyer et qui a su m'inspirer, me donner confiance et m'ouvrir des portes au moment où j'en avais le plus besoin.

Pour le précieux soutien financier qui m'a permis de me concentrer sur ma recherche durant ces trois années, je remercie le Fonds de recherche société et culture du Québec et l'Observatoire de la qualité de l'offre alimentaire.

Enfin, merci à mon amoureux Julien, toujours présent pour m'épauler, même quand le ciel semble sans issue. C'est toi le meilleur.

## **AVANT-PROPOS**

Étudier un projet aussi complexe, rayonnant, dynamique et multifacette que NQN n'est pas une mince tâche. Comment rendre compte du travail accompli par tant d'acteurs (privés, publics, communautaires, citoyen/nes), depuis tant d'années, sans oublier quelque chose ? Comment demeurer critique devant tous les efforts déployés par les organismes porteurs et les citoyen/nes mobilisé/es pour faire du Centre-Sud un quartier nourricier ? Comment rendre justice aux propos des participant/es, qui ont généreusement accepté de répondre à mes questions ?

Bref, comment fournir une analyse à la hauteur de NQN et ses possibles ?

Avec humilité, respect et ouverture.

### **Notes sur la féminisation du texte**

Ce mémoire a été féminisé selon les règles de l'Office national de la langue française du Québec. Nous avons eu recours aux doublets abrégés afin de ne pas alourdir inutilement le texte, et nous avons privilégié la barre oblique pour créer ces doublets (ex. ouvrier/ère). Nous avons procédé de la même façon pour l'accord des adjectifs se rapportant à un doublet (ex. les citoyen/nes sont dépossédé/es) (Office national de la langue française, 2020).

Enfin, nous n'avons pas féminisé les propos des participant/es pour restituer le plus fidèlement possible nos échanges.

### **Territoire autochtone non cédé**

Nous reconnaissons que la rédaction de ce mémoire, de même que le travail de terrain ont été effectués en territoire non cédé, qui appartenait historiquement à la nation Kanien'kehá:ka (Mohawk).

## INTRODUCTION

Le XXI<sup>e</sup> siècle s’amorce à peine, et pourtant, les conditions d’existence des classes populaires à travers le monde ne cessent de se précariser, avec, en toile de fond, une crise climatique et écologique sans précédent qui menace jusqu’à la survie des civilisations modernes. Le capitalisme étend son emprise sur la nature et sur les corps, érodant l’espoir de construire des sociétés plus justes, moins prédatrices. Et, pour la première fois de l’histoire, plus de la moitié de la population est urbaine (Sonnino, 2009, p. 425), faisant des villes des points de bascule importants pour la suite du monde. Elles ont d’ailleurs toujours été de hauts lieux de protestations et de révoltes sociales. Si les villes ont longtemps été éclipsées par l’autorité des États-nations, elles sont de retour au premier plan des grands enjeux contemporains. Étant des centres démographiques névralgiques ou des nœuds importants au sein de réseaux élargis, les villes ont en effet le potentiel de susciter l’émergence et la diffusion d’innovations sociales (Durand-Folco, 2017; Wolfram, 2018). Pourraient-elles infléchir le cours de l’histoire et changer le monde ?

Qui plus est, les villes jouent un rôle déterminant dans la reconduction du capitalisme en alimentant et en encourageant la logique d’accumulation du capital par la restructuration constante du tissu urbain (Harvey, 1973, 1978, 1985). La banlieurisation, la rénovation urbaine ou l’embourgeoisement sont autant de processus qui permettent de générer des profits, de créer de la richesse (Harvey, 1985; Smith, 2014). Or, cette prospérité est bien souvent contrôlée par une poignée d’intérêts financiers qui privatisent et refaçonnent les villes au bénéfice d’une minorité ; l’espace urbain est ainsi aliéné, confisqué à ceux et celles qui l’habitent et l’occupent (Harvey, 1985, 2011; Lefebvre, 2009a). Des géographies inégales se construisent, alors que certains espaces (villes, quartiers, rues) perdent et que d’autres s’enrichissent à la grande roulette du capitalisme (Harvey, 1985; Smith, 1982; Soja, 2010). Les villes deviennent ainsi des espaces hostiles à la reproduction sociale (ex. pauvreté, exclusion, pollution), rendant la résistance nécessaire pour déjouer l’effritement du lien social et de la vie urbaine.

Il faudra d’ailleurs faire preuve d’inventivité et de solidarité pour nourrir les 9,8 milliards d’individus estimés en 2050 (Nations Unies, 2019a), et ce, malgré les incertitudes climatiques. De ce nombre, deux personnes sur trois vivront en ville, soit 2,5 milliards d’urbain/es de plus qu’à l’heure actuelle (Nations Unies, 2019b). Or, la faim est déjà répandue dans les villes du monde entier. Dans le Nord global, le désengagement étatique dans la lutte à la pauvreté, sous l’impulsion du néolibéralisme, a construit cette faim urbaine (Beischer & Corbett, 2016; Pegg & Stapleton, 2016; Wakefield et al., 2013), tout comme une multitude d’inégalités structurelles inhérentes à la condition urbaine. Parmi elles, l’aliénation de la

terre, privatisée par le capital et contrôlée par le marché foncier, entrave l'autosuffisance alimentaire des citoyen/es en les privant d'une ressource vitale pour la mise en culture de la ville (Tornaghi, 2017). Des formes urbaines injustes contraignent aussi leur droit à l'alimentation, en limitant l'accès physique et social à des aliments sains et abordables pour toutes et tous (Alkon et al., 2013). Ces espaces percent la matrice urbaine, à mesure que les forces capitalistes et l'injonction de la croissance repoussent les supermarchés à l'extérieur des communautés avec un pouvoir d'achat limité (Eisenhauer, 2001; Patel, 2007). À nouveau, le capitalisme s'approprie l'espace urbain, au détriment des besoins des gens qui y vivent, laissant à la société civile la tâche de nourrir les corps dans la cité. Pour les géographes critiques, l'espace n'est donc pas neutre. Les inégalités sociospatiales dans la répartition des services et ressources, comme l'accès à des aliments sains ou à des logements décentes et abordables, résultent de rapports de force différenciés, les décisions étant souvent prises selon les intérêts des élites capitalistes et aux dépens des communautés défavorisées (Harvey, 1989b; Smith, 1979).

## **Le droit à la ville**

En réaction à cette offensive du capital sur la ville et la vie urbaine, Henri Lefebvre, philosophe et sociologue français, a rédigé *Le droit à la ville* (1968, puis réédité en 1971 et en 2009), ouvrage phare dans lequel il dénonçait déjà les impacts de l'urbanisme capitaliste d'après-guerre en France, qui, par la banlieurisation, les rénovations urbaines et les projets urbains moroses a spolié l'espace urbain aux citoyen/es (Lefebvre, 2009a, p. 96). Produit par d'autres, souvent des urbanistes technocrates, celui-ci était rendu étranger à ceux et celles qui y vivaient (p. 64). La valeur d'usage de l'espace, soit son utilité réelle et concrète pour les citoyen/es, était ainsi supplantée par sa valeur d'échange, sa valeur à titre de produit sur le marché. En réaction à ces mutations, il a énoncé un droit cherchant à réimaginer la ville et la vie urbaine : *le droit à la ville*, entendu ici comme un droit collectif à participer et à s'approprier l'espace urbain, afin que la ville fasse écho aux réels besoins des gens qui y vivent<sup>1</sup>.

Depuis une dizaine d'années, le droit à la ville est l'objet d'un intérêt renouvelé de la part d'une multitude d'individus et d'organisations à travers le monde (Purcell, 2014, p. 141)<sup>2</sup>. Pour Purcell et Tyman (2015, p. 1136), l'œuvre de Lefebvre nous invite à documenter la lutte, la rébellion qui naît dans les brèches des villes capitalistes, pour l'aider à croître, à tout investir. En fin de compte, « la révolution sera urbaine ou

---

<sup>1</sup> Le droit à la ville n'a pas de visée formelle : il est en ce sens un droit moral, faisant appel aux valeurs d'équité et de justice pour transformer les villes (Marcuse, 2014, p. 5).

<sup>2</sup> Les travaux de Mark Purcell sur le droit à la ville sont les plus abondamment cités pour définir ce concept. Avec David Harvey (2003, 2008, 2011, 2015) et Peter Marcuse (2009, 2011, 2012, 2014), il est sans contredit un des chercheurs ayant le plus approfondi l'étude du cadre théorique de Lefebvre (Pierce et al., 2016, p. 81).

ne sera pas » (Harvey, 2015, p. 62, citant Lefebvre). Mais comment faire ? En raison du caractère abstrait du droit à la ville, peu d'exemples concrets ont été documentés (Purcell, 2013, p. 311). Et les moyens pour faire advenir cette utopie urbaine, « sur le terrain », ne sont que rarement évoqués (Garnier, 2014, p. 62). Cette contre-offensive au capital est-elle destinée à demeurer dans les interstices de la ville, comme un rêve inabouti ? Il convient de poursuivre cette exploration, afin de révéler les mécanismes permettant l'exercice du droit à la ville (Drabble, 2015, p. 3).

C'est dans cet esprit que s'inscrit ce mémoire. Nous croyons que le droit à la ville offre un cadre riche pour reconceptualiser le problème de la faim urbaine, en proposant une (ré)appropriation des milieux de vie, une (re)prise en main collective des conditions de la vie urbaine. Il est ainsi possible de repenser les approches de la faim axées sur le simple accès à la nourriture, courantes en géographie (Shannon, 2014), en (ré)enchâssant ce problème dans la géohistoire des villes, marquée par une perpétuelle restructuration. En outre, si la faim urbaine s'oppose directement au droit à la ville, peu de cas d'étude ont lié le droit à l'alimentation et le droit à la ville (voir Drabble, 2015 et Veronica-Sobie, 2018). Nous cherchons ainsi à révéler une articulation productive entre ces concepts. Pour ce faire, nous introduirons dès maintenant le droit à la ville, en détaillant ses fondements : la vision tripartite de l'espace de Lefebvre et les droits de participation et d'appropriation. Puis, à la suite de cette introduction, nous présenterons nos questions et hypothèses de recherche, de même que l'organisation générale de ce mémoire.

### *Une conception tripartite de l'espace*

Pour Purcell (2009, p. 42), le droit à la ville renvoie d'abord à une conception élargie de l'espace urbain, considéré à la fois comme espace physique, espace de la vie quotidienne et espace des relations sociales. Cette conception de l'espace urbain est fondée sur la triplicité de l'espace développée par Lefebvre dans son ouvrage *La production de l'espace* (2000). La ville, en tant qu'espace physique, renvoie d'abord à l'espace conçu, c'est-à-dire aux formes urbaines créées par les aménagistes. C'est l'espace dominant, la toile de fond de toute activité dans la ville (p. 48). L'espace perçu est celui de l'expérience quotidienne de la ville par ses habitant/es. Il désigne la relation dialectique entre ville et citoyen/es : par leurs pratiques dans l'espace (ex. flânerie dans les parcs, parcours reliant le travail, le logement, les lieux de loisirs), ils et elles s'approprient constamment la ville (p. 48). L'espace perçu est l'espace du corps en action. Enfin, l'espace vécu est celui des multiples représentations que se font les citoyen/es de la ville, par le biais de leur imaginaire (ex. symboles, significations, valeurs) (p. 49). L'espace vécu renvoie à la façon dont la ville est imaginée, représentée. Harvey (1987, p. 266) précise qu'il ne s'agit pas de trois types d'espaces différents, mais de trois facettes d'un même espace. Ainsi, une place publique, en tant qu'espace conçu, et donc, en tant que forme physique et concrète, n'est pas transformée par la présence d'un marché ou

d'un festival. Ce sont plutôt les relations sociales qui se construisent au fil de ces événements qui créent une diversité de représentations : la même place devient un espace économique ou encore ludique, etc.

Le droit à la ville de Lefebvre tente donc d'attaquer, d'ébranler, de réinventer l'espace conçu pour qu'il épouse plus justement les aspirations (espace vécu) et les pratiques des citoyen/es (espace perçu). Purcell (2009, pp. 42–43) explique que pour le philosophe, l'espace conçu, particulièrement par l'urbanisme capitaliste, réduit l'espace urbain à une marchandise, dont la valeur doit être mesurée, quantifiée. Ce faisant, « la résistance à l'urbanisme capitaliste, selon Lefebvre, exige une résistance spatiale pour défier l'hégémonie de l'espace conçu et pour imaginer des moyens d'évaluer l'espace urbain davantage orienté vers ses usagers ». Autrement dit, il s'agit de produire des villes *pour et par les citoyen/es*. L'espace perçu, celui de la vie quotidienne, apparaît ainsi comme un important espace de contestation. Par leurs pratiques de l'espace, les citoyen/es peuvent transgresser la rigidité de l'espace conçu des aménagistes. Les lignes de désir, ces « tracés intuitifs laissés dans la pelouse, la terre ou la neige par des piétons qui préfèrent ne pas emprunter les espaces formels », en sont un exemple (Immarigeon, 2012, p. 30). Ces raccourcis sont autant d'actes de résistance face à la ville planifiée sans égard pour les façons de vivre, pour les habitudes et les envies des urbain/es.

#### *Droit à la participation et à l'appropriation*

Or, réinventer l'espace conçu suppose aussi « l'affirmation et la participation de chaque citoyen au devenir de la ville » (Margier & Melgaço, 2017). En fait, le droit à la ville

se manifeste comme une forme supérieure des droits : droit à la liberté, à l'individualisation dans la socialisation, à l'habitat et à l'habiter. Le droit à l'œuvre (à l'activité participante) et le droit à l'appropriation (bien distinct du droit à la propriété) s'impliquent dans le droit à la ville (Lefebvre, 2009a, p. 123).

Le droit à la ville suppose ainsi un droit à la participation et à l'appropriation de l'espace (Pierce et al., 2016; Purcell & Tyman, 2015; Shillington, 2013). Pour Purcell (2002, p. 102), le droit à la participation, tel que conceptualisé par Lefebvre, est le droit, pour chaque citoyen/e, de prendre part aux décisions entourant la production de l'espace urbain. Cela se traduit par une voix citoyenne forte lors de la conception de tout projet urbain, et qui serait considérée au même titre que celle des autres acteurs (ex. institutionnels, financiers, privés). En ce sens, le droit à la ville permet de dépasser la citoyenneté libérale en proposant une identité politique basée sur *l'acte d'habiter* plutôt que sur l'appartenance à un État (p. 103). Cette citoyenneté inclusive démocratise par le fait même la production de la ville et ouvre la voie à des identités et intérêts politiques pluriels. L'action collective réoriente ainsi les finalités de la production de la ville vers des milieux de vie reflétant les besoins et les envies des citoyen/es.



Le droit à l'appropriation renvoie quant à lui au droit pour toute personne habitant la ville d'accéder et d'utiliser librement l'espace urbain déjà en place, mais également et surtout, de produire un nouvel espace afin que la ville réponde à ses besoins, envies et désirs (Purcell, 2002; Purcell & Tyman, 2015; Shillington, 2013). La valeur d'usage de l'espace est ainsi priorisée, réaffirmée. En fait, comme le font valoir Purcell et Tyman (2015, p. 1135), le droit d'appropriation rejette la conception néolibérale de l'espace urbain comme une marchandise. Il critique directement la notion de propriété privée au profit de l'acte d'habiter (Pierce et al., 2016; Purcell & Tyman, 2015). Le droit à l'appropriation invoque donc un droit collectif à une centralité urbaine (ré)imaginée hors des dictats du marché (Costes, 2010, p. 181; Holm, 2010, p. 90) et façonnée par la participation active des individus et la libre activité. La plus-value n'est donc plus l'objectif ultime (Purcell & Tyman, 2015, p. 1136). Plus encore, pour Hamel (2001, p. 114), le droit à la ville « implique une réappropriation sociale, culturelle et politique des conditions matérielles et symboliques de la production de l'espace ». Autrement dit, produire l'espace suppose la mise en place d'une démocratie locale, fondée sur « une conception renouvelée de la solidarité et de la qualité des milieux de vie ». La réappropriation des milieux de vie est donc l'affaire de tous et toutes, pour que ces derniers soient à l'image du plus grand nombre.

Considérés conjointement, le droit d'appropriation et le droit de participation assurent une alternative à la prééminence des droits de propriété (Pierce et al., 2016, p. 81) et permettent d'envisager une nouvelle socialité urbaine (Harvey, 2003, p. 939), et par là, un changement social menant à une société plus juste, meilleure (Marcuse, 2011, p. 93). Ce pouvoir d'émancipation collective est aussi évoqué par Harvey (2008, p. 23), qui voit dans le droit à la ville un droit d'abord collectif, « puisque cette transformation [la liberté de faire et de refaire nos villes] dépend inévitablement de l'exercice d'un pouvoir collectif pour remodeler les processus d'urbanisation ». Encore une fois, le droit à la ville doit permettre de (re)penser la ville capitaliste, en libérant les milieux de vie du joug des forces du marché. Pour plusieurs, le concept de Lefebvre est ainsi un « cri de ralliement » (Schmid, 2012, p. 42; Woessner, 2009, p. 474), un slogan et un idéal politique ayant le potentiel de rallier les masses urbaines à un projet de société émancipateur (Harvey, 2008, p. 40; Purcell, 2008, pp. 107–108; Veronica-Sobie, 2018, p. 104).

### **Question, hypothèse et objectifs de recherche**

Le droit à la ville est donc en théorie un « cri et une demande », un cri de nécessité et une demande pour des villes renouvelées, répondant aux besoins et aspirations des citoyen/es (Marcuse, 2012, p. 30). Or, bien que l'alimentation soit un pilier de la vie humaine, que la faim urbaine soit largement répandue et qu'elle contrevienne de toute évidence aux préceptes fondamentaux du droit à la ville, peu de cas d'étude

ont relié le droit à l'alimentation et le droit à la ville. En effet, si ce dernier a fait l'objet de multiples analyses théoriques et qu'il a été mobilisé comme cadre théorique dans l'étude des luttes pour le droit au logement (Carle-Marsan, 2013; Earle, 2017; Langedger & Koester, 2016; Rolnik, 2014; Weinstein & Ren, 2009), pour la justice sociale (Desroches, 2014; Mitchell & Heynen, 2009; Varsanyi, 2009) ou pour le droit de cultiver la ville (Eizenberg, 2012; Follmann & Viehoff, 2015; McClintock, 2014; Passidomo, 2014; Purcell & Tyman, 2015), il a rarement été associé au droit à l'alimentation.

Parmi les rares études<sup>3</sup> figure celle de Veronica-Sobie (2018), qui explore les causes structurelles de l'insécurité alimentaire des mères autochtones à faible revenu vivant à Winnipeg, avec une mise en relief des lieux et espaces discriminatoires. Pour la géographe, il s'agissait ainsi de jeter une lumière sur le quotidien alimentaire de ces femmes (trajectoires dans la ville, barrières à l'accessibilité, etc.) pour mieux comprendre leur droit à la ville (p. 13). En utilisant ce concept pour définir la « ville idéale » des participantes, il a été possible de dépasser le droit à l'alimentation pour revendiquer de façon plus large un droit à « une meilleure ville où vivre » (Veronica-Sobie, 2018, p. 104). Le droit à la ville dans ce cas d'étude a donc permis de donner une voix aux personnes défavorisées et marginalisées dans l'activisme urbain. De la même façon, Drabble (2015) s'est intéressée au militantisme pour le droit à l'alimentation dans le quartier est du centre-ville de Vancouver, et ce faisant, a révélé que les blocages empêchant un accès juste à la nourriture étaient liés à des injustices sociospatiales héritées de l'urbanisation capitaliste (ex. accès à des logements abordables). Pour l'autrice, les projets alimentaires communautaires peuvent devenir des espaces uniques où la distribution de nourriture sert d'outil pour créer de nouvelles relations sociales, plus solidaires (Drabble, 2015, p. 116).

En outre, les approches de la faim en géographie se concentrent souvent sur les barrières limitant l'accès à la nourriture (Miewald & Mccann, 2014; Russell & Heidkamp, 2011; Shannon, 2014). Grâce aux SIG, des géographes ont produit des analyses quantitatives permettant d'évaluer et de mesurer les distances d'accès aux commerces alimentaires (Miewald & Mccann, 2014; voir aussi Russell & Heidkamp, 2011). Or, pour plusieurs, cette approche est réductrice et élude une panoplie d'autres facteurs (ex. préférences des individus, salaires insuffisants) qui influencent les choix et diètes alimentaires (Alkon et al., 2013; Myers & Sbicca, 2015; Shannon, 2014). À la manière de Drabble (2015) et Veronica-Sobie (2018), notre mémoire propose une approche plus holistique de la faim urbaine, par la lunette du droit à la ville, pour mieux saisir à la fois les racines structurelles de ce problème, notamment la transformation des villes

---

<sup>3</sup> Shillington (2013), étudiant la mise en culture des patios à Managua, établit aussi un lien entre le droit à la nourriture et le droit à la ville. Or, à notre avis, ce lien est ténu. Cette étude appartient plutôt au corpus du droit à cultiver la ville.

sous l'hégémonie capitaliste, et pour proposer une voie plus transformatrice. Cette association théorique demeure d'ailleurs très peu explorée en géographie (Drabble, 2015, p. 4).

Notre recherche propose une contribution à ce jeune corpus en étudiant l'initiative communautaire Notre Quartier Nourricier (NQN<sup>4</sup>) dans Centre-Sud, à Montréal. Cette initiative est née d'une volonté collective de se réapproprier le circuit alimentaire de cet ancien quartier ouvrier, considéré comme un désert alimentaire (CACCS, 2019a). Dans la mesure où il prône le droit à l'alimentation, NQN constitue un espace alternatif qu'il convient d'interroger et d'explorer afin de documenter les retombées pour les citoyen/nes qui y prennent part, et de façon plus générale, pour la vie de quartier. Nous cherchons ainsi à révéler une articulation fertile entre droit à la ville et droit à l'alimentation, en posant la question de recherche suivante : dans quelle mesure les initiatives alimentaires communautaires, dans les quartiers centraux en mutation, peuvent-elles agir comme espaces d'affirmation du droit à la ville ? Nous postulons qu'en articulant l'initiative autour du droit à l'alimentation, NQN devient un espace inclusif dans lequel des participant/es de différents horizons entament un processus de *réappropriation* de leur quartier, allant jusqu'à transformer des espaces par la production et la consommation d'aliments. Ce faisant, ils et elles développent une *appartenance* à leur milieu de vie, *participent* davantage à la vie communautaire et expriment ainsi plus fortement leur droit à la ville. Ultimement, nous cherchons à vérifier si la nourriture, en tant que droit et besoin fondamental, peut être un levier d'action collective pour dépasser l'aliénation des villes capitalistes. Notre regard se portera ainsi sur les deux notions fondamentales du droit à la ville et poursuivra trois objectifs principaux :

- i) déterminer dans quelle mesure NQN participe à la (ré)appropriation du quartier par les participant/es ;
- ii) vérifier en quoi cette initiative permet d'insuffler un sentiment d'appartenance au quartier chez les participant/es ;
- iii) mettre en lumière de quelles façons ils et elles participent davantage à la vie de quartier.

### **Organisation du mémoire**

Puisque la géographie est la science « de la dimension spatiale du social » (Lévy & Lussault, 2013, p. 436), il importe d'amorcer ce travail de réflexion en jetant une lumière sur les dynamiques globales et multiscalaires qui contribuent à refaçonner constamment les villes. Le premier chapitre de ce mémoire portera donc sur la théorie de l'urbanisation du capital de David Harvey, qui démontre comment les villes

---

<sup>4</sup> En mars 2018, lors d'une réunion d'équipe, l'initiative, autrefois nommée Quartier nourricier, a été renommée Notre Quartier Nourricier par les organismes porteurs.

sont mobilisées dans la reproduction du capitalisme. Ce survol théorique permettra de présenter la géohistoire du Centre-Sud et d'observer localement comment la banlieurisation, la rénovation urbaine et l'embourgeoisement ont recomposé, et recomposent toujours, les lieux de vie du quartier, non sans heurts pour ses habitant/es.

Le second chapitre interrogera ensuite les causes de la faim en ville. Il sera question des entraves à l'autosuffisance alimentaire des citoyen/nes, de même que les formes urbaines injustes qui limitent l'accès à la nourriture pour les individus en situation de précarité. Qui plus est, face au détournement<sup>5</sup> de l'État-providence, il sera question du rôle du mouvement alimentaire dans la création de solutions visant à nourrir les villes. Ce résumé permettra d'introduire NQN, objet de notre étude. Au terme de ces deux premiers chapitres, il apparaîtra évident au lectorat que la faim urbaine découle, du moins en partie, des mêmes forces qui sont à l'origine de la restructuration constante des villes. En effet, l'accaparement privé du foncier et la logique d'accumulation capitaliste conditionnent jusqu'aux fondements de la vie urbaine. Puisque l'accès à la terre est souvent confisqué aux citoyen/nes, ils et elles n'ont d'autre choix que d'être dépendant/es de propriétaires ou d'entreprises pour se loger et se nourrir. Or, ces acteurs sont aussi soumis à la course à la croissance, au profit, nonobstant les besoins vitaux des citoyen/nes, qui se retrouvent impuissant/es face à la transformation de leurs lieux de vie.

Le troisième chapitre présentera la démarche méthodologique utilisée. Nous détaillerons la constitution de la preuve, le cadre conceptuel et opératoire, de même que la collecte de données. Nous ferons en outre un survol des limites de notre étude. Puis, le quatrième chapitre sera dédié à la mise en récit des résultats. Nous présenterons ainsi les propos des personnes interrogées, de même que le fruit de nos observations, en lien avec les trois grands objectifs de cette étude. Le cinquième chapitre proposera enfin une analyse des résultats, en mobilisant la notion de ville-œuvre de Lefebvre. En effet, à la lumière de notre collecte de données, nous avons constaté que ce concept permettait de jeter une lumière sur les mécanismes qui pourraient concrétiser le droit à la ville, par le biais notamment de l'habiter et des hétérotopies. Nous reviendrons sur ces notions, et nous les lierons à la transformation interstitielle développée par Erik Olin Wright pour proposer un nouveau type d'habiter urbain qui permet d'exprimer un plus grand droit à la ville : *l'habiter nourricier*.

---

<sup>5</sup> Hébert et Posca (2018) emploient le terme « détournement » pour qualifier la profonde réingénierie des États ayant abandonné leur fonction redistributive pour soutenir le secteur privé (ex. partenariats public-privés).

## CHAPITRE 1 : LA VILLE CAPITALISTE

La cupidité n'est pas une aberration du système ; c'en est le moteur. Appeler la cupidité « quête du profit » est un euphémisme qui tente de justifier un système qui repose sur la cupidité pour produire de la croissance au détriment de toutes autres valeurs (*Traduction libre*, Marcuse, 2009, p. 187).

La géohistoire des quartiers centraux des grandes métropoles du Nord global est ponctuée de multiples épisodes de dépossession ayant fortement affecté les individus les plus vulnérables. Depuis les années 2000, cette spoliation prend la forme d'une confiscation des logis par le grand capital, attiré par les opportunités d'accumulation offerte par l'immobilier. Ainsi, dans le Centre-Sud, ancien quartier ouvrier montréalais et contexte de cette étude, les « citoyens craignent que leur quartier soit livré aux promoteurs immobiliers » durant la prochaine opération de requalification (Corriveau, 2019), forçant les citoyen/es pauvres à l'exode. Ailleurs dans la métropole, des locataires sont expulsé/es, chassé/es par des sociétés immobilières convertissant des logements en hébergements de type Airbnb (Lepage, 2020). Ces cas de figure sont loin d'être uniques ou limités aux villes canadiennes. Ils illustrent plutôt l'intense empreinte du capitalisme dans la (re)production des villes, et par là, nous invite à en révéler les mécanismes.

Ce chapitre s'attardera ainsi à décrire les grands processus de restructuration des villes à l'œuvre depuis la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle à travers la théorie de l'urbanisation du capital développée par le géographe marxiste David Harvey au cours des décennies 1970 et 1980<sup>6</sup>. Nous verrons qu'en soumettant les villes aux impératifs de rentabilité et de croissance, le capitalisme induit une profonde aliénation des citoyen/es, dépossédé/es de leurs logis, de leurs lieux de vie ou forcé/es d'habiter des quartiers rénovés ou bâtis sans leur adhésion. Nous présenterons ensuite la géohistoire du Centre-Sud, et démontrerons que ce quartier a été transformé par les grands processus de restructuration étudiés par Harvey, et est en cela une illustration de sa théorie. Plus encore, la banlieurisation et la rénovation urbaine ont fait du Centre-Sud un territoire fragilisé, propice à être réinvesti par le capital par l'embourgeoisement.

### 1.1 L'urbanisation à la sauvegarde du capitalisme

Le capitalisme est un système socioéconomique fondé sur l'exploitation de l'humain et de la nature, afin de nourrir une croissance infinie. La recherche du profit est ainsi au cœur du régime capitaliste. Selon la

---

<sup>6</sup> Bien qu'Henri Lefebvre ait également réfléchi aux liens entre urbanisation et capitalisme, le raisonnement théorique le plus abouti par apport à l'urbanisation du capital provient des travaux de David Harvey, notamment à travers *The Urbanization of Capital* (1985) (Christophers, 2011, p. 1350). C'est pourquoi nous nous attarderons à détailler la théorie de ce géographe marxiste.

théorie marxiste de l'accumulation, présentée par Harvey dans *The Urban Process Under Capitalism* (1978, p. 104), le profit est d'abord généré par l'exploitation de la force de travail des ouvrier/ères par la classe capitaliste. Afin de maintenir sa domination, celle-ci doit ensuite chercher à engranger encore davantage de surplus de capital, selon diverses stratégies, plus ou moins violentes : augmentation des heures de travail, délocalisations, accroissement de la productivité par des réorganisations du travail (ex. abolitions de poste) ou des avancées technologiques (ex. robotisation, machinerie). Le moteur de ces mutations du travail réside dans la compétition capitaliste, qui force une production toujours supérieure aux concurrents. Ce faisant, l'accumulation du capital devient vitale, fondamentale pour les capitalistes. En fait, pour Harvey, la société capitaliste est

fondée sur le principe de « l'accumulation pour l'accumulation, la production pour la production ». [...] Il faut rappeler que l'accumulation est le moyen par lequel la classe capitaliste se reproduit et domine le travail (1978, p. 102).

Or, la quête incessante d'un surplus de capital peut se traduire par un contexte de suraccumulation, alors qu'un excédent de capital est généré par rapport aux possibilités d'investissement productif. Autrement dit, la capacité productive surpasse la taille du marché. Cette suraccumulation peut engendrer un ou plusieurs des symptômes suivants : un surplus de marchandises sur le marché, une baisse des taux de profit, un capital excédentaire (capacité de production inutilisée ou capital monétaire sans possibilités d'investissement rentable), un accroissement du chômage et de la pauvreté ou une exploitation accrue des travailleurs et travailleuses (Harvey, 1978, p. 106). Ces crises périodiques de suraccumulation – durant lesquelles des surplus de capital et de force de travail coexistent, mais sans possibilités de les unir de façon socialement productive (Harvey, 2004, p. 245) – résultent donc, d'abord et avant tout, des *contradictions internes du capitalisme* (c.-à-d. l'accumulation à tout prix) et non de circonstances extérieures (Harvey, 1985, p. 196). Ainsi, paradoxalement, les crises sociales telles que la pauvreté, le chômage et l'inflation ne sont pas causées par un manque, mais plutôt par des épisodes d'abondance causés par la quête perpétuelle du profit, moteur du capitalisme. À terme, si aucune solution n'est trouvée pour redresser la situation, la suraccumulation induit une dévaluation du capital, de la main-d'œuvre, de l'environnement bâti (ex. baisse du salaire réel, chute des prix des marchandises, fermetures d'usines), voire de quartiers entiers (ce phénomène sera illustré à la section 1.2, à travers l'étude du Centre-Sud).

Pour surmonter les crises périodiques de suraccumulation et de dévaluation, les excédents de capital doivent impérativement être (ré)absorbés. Pour Harvey (2004, pp. 64-65), la survie du capitalisme nécessite ainsi un « fix spatio-temporel », soit une solution permettant i) de retarder la remise en circulation du capital excédentaire (pour éviter d'aggraver la suraccumulation), ii) de créer de nouvelles

possibilités de croissance par l'expansion géographique du capital (ex. nouveaux marchés) ou iii) une combinaison de ces deux stratégies<sup>7</sup>. Autrement dit, le capitalisme doit constamment augmenter sa cadence et élargir ses frontières pour se maintenir, « comme un cycliste qui doit pédaler sans cesse pour garder son équilibre » (Durand-Folco, 2017, p. 27). Or, les villes, et plus largement l'urbanisation, peuvent être mobilisées pour créer ce fix spatio-temporel à travers un basculement de capital (*capital switching*) vers le secteur immobilier. Les excédents de capital sont ainsi redirigés vers l'environnement bâti, afin de créer de toutes pièces un paysage urbain dédié à la production et à la consommation, et par là, à la circulation du capital (Harvey, 1978, p. 107). Il peut ainsi s'agir, pour les investisseurs ou les gouvernements, de bâtir des infrastructures (ex. ports, aéroports, écoles, hôpitaux) ou de créer de nouveaux quartiers résidentiels et industriels permettant la reproduction élargie du capital. Ce faisant, le basculement de capital fournit les infrastructures physiques et sociales nécessaires pour que la production et la consommation puissent s'incarner à la fois dans le temps (par l'immobilisation à long terme du capital) et dans l'espace (par des flux de matières premières, d'argent et de marchandises permettant de s'intégrer l'économie mondiale) (Harvey, 2004, p. 64)<sup>8</sup>. Le capital voyage, circule et se reproduit constamment par le biais de paysages urbains centrés sur l'accumulation, le profit. Comme le soulignait Lefebvre, l'espace conçu des technocrates devient donc support du capital, et par là, est transformé en un espace abstrait, détaché des pratiques sociales des citoyen/es. Il est entièrement dédié aux rapports de production, et en porte d'ailleurs les marques (ex. gratte-ciels, manufactures) (Merrifield, 1993, p. 524). Il est converti en un « espace-marchandise » au service de l'accumulation ; c'est à ce moment que sa valeur d'échange éclipse sa valeur d'usage (Gaudreau, 2013, p. 157).

Or, le basculement de capital vers l'environnement bâti, s'il permet d'atténuer les symptômes les plus immédiats et aigus de la suraccumulation, n'en demeure pas moins limité : à un certain moment, la marge possible de profits s'amenuise et les risques de dévaluation s'accroissent (Harvey, 1978, p. 112). Pour éviter tout blocage, le capital doit ainsi invariablement *investir de nouveaux espaces ou réorganiser les*

---

<sup>7</sup> Si la première stratégie prend place à l'intérieur des frontières nationales, la seconde les transcende, par exemple l'accaparement des ressources d'un pays étranger, l'intégration de nouveaux territoires à l'économie mondiale ou l'exportation de marchandises (voir Harvey, 2004). Le capitalisme tend aussi à coloniser des sphères de la vie quotidienne ou des formes d'activités jamais soumises auparavant à la logique marchande : payer une mère porteuse, droits de polluer, etc. (Durand-Folco, 2017, pp. 27–28).

<sup>8</sup> Durand-Folco (2017, p. 30) note aussi qu'en ville, la dimension temporelle du capitalisme prend la forme d'une intense accélération sociale, en raison i) d'accélération technologiques visant à accroître la productivité, distancer la concurrence et répondre aux impératifs de croissance et d'accumulation, ii) d'une accélération du changement social (ex. identités fluides et changeantes) et iii) d'une accélération des rythmes de vie. Ce dernier point est particulièrement ressenti dans les grandes villes du monde, où la vitesse des transports, des communications, des interactions influe sur le niveau de stress des urbain/es.

*espaces déjà existants* (Harvey, 2004, p. 66). La géohistoire des villes nord-américaines est d'ailleurs marquée par une (re)structuration constante de l'espace urbain, nourrie par un basculement incessant de capital. Nous verrons trois illustrations de ce phénomène, soit la banlieurisation, la rénovation urbaine et l'embourgeoisement.

### *1.1.1 La banlieurisation*

Aux États-Unis, l'expansion historique et fulgurante des banlieues durant la période d'après-guerre est une illustration flagrante d'un basculement de capital vers l'immobilier, et ce, à une échelle nationale<sup>9</sup> (Goodling et al., 2015, p. 510). En effet, l'urbanisation a été mise au service de la relance de l'économie d'après-guerre par l'entremise de la banlieurisation, afin de stimuler une production de masse par une consommation de masse (Goodling et al., 2015, p. 510; Harvey, 2011, p. 15). Cet engouement pour l'habitat pavillonnaire a d'ailleurs créé un nouvel idéal urbain, tout en élevant la maison individuelle au rang de symbole de succès et d'ascension sociale (Mercier, 2006, p. 211). Rapidement, cette dernière est devenue le lieu de l'accumulation par excellence, véritable dépositaire de la consommation de masse. Surdimensionnée, elle est remplie d'objets (ex. électroménagers, air conditionné, articles de décoration) et continuellement rénovée dans une « recherche sans cesse renouvelée de confort et de distinction » (Posca, 2019, p. 26). D'ailleurs, selon Mercier (2006, p. 216), la vague pavillonnaire d'après-guerre a été portée par la quête d'un nouveau cadre de vie par les classes moyenne et aisée des quartiers centraux des villes, attirées par les possibilités de la banlieue (ex. tranquillité, espace et propriété privée) et confrontées à la surpopulation des centres urbains (*baby-boom*, immigration). La maison individuelle, sur laquelle a été fondée la banlieue, a donc permis – et permet toujours – de stimuler une forte croissance grâce à une consommation intensive, tout en absorbant le capital excédentaire (Posca, 2019, p. 26). La banlieurisation a aussi été un véritable outil de pacification sociale en fournissant travail et logis aux milliers de soldats revenus du front (Goodling et al., 2015, p. 510; Harvey, 2011, p. 15).

Mercier (2006, p. 214) précise que la période d'après-guerre a été marquée par un déplacement des activités industrielles vers la périphérie des villes, où de vastes terrains inexploités et peu coûteux favorisaient l'établissement de grandes infrastructures d'entreposage et de production. La vétusté des installations des quartiers ouvriers a aussi contribué à cette délocalisation d'usines vers la périphérie urbaine (Horny, 2016, p. 8). La mise en chantier d'autoroutes, de ponts et de grands boulevards a de plus facilité la mobilité du capital et de la main-d'œuvre, rendant les nouvelles banlieues attrayantes pour les

---

<sup>9</sup> Cette situation est aussi applicable à l'ensemble de l'Amérique du Nord (Mercier, 2006).



entreprises privées et les urbain/es désirant quitter la ville tout en conservant leurs emplois au centre<sup>10</sup> (Ghorra-Gobin, 1992, p. 82; Morin, 1988, p. 30). La banlieue devenait ainsi à la fois un lieu de résidence, de travail et de consommation, notamment avec l'arrivée des centres commerciaux (Muller, 1981, p. 123). Or, selon Morin (1988, p. 30), cet exode industriel, cette délocalisation du capital industriel et immobilier vers les zones périphériques a causé de sévères préjudices aux quartiers centraux des villes manufacturières. D'une part, de nombreux/euses ouvrier/ères ont plié bagage pour suivre les promesses d'emplois et accéder à la propriété privée. D'autre part, ce mouvement vers les périphéries des ménages les plus aisés s'est soldé par une dégradation du parc immobilier. Mal entretenu par des propriétaires peu fortuné/es ou abandonné à la spéculation par des propriétaires locateurs/trices (en raison de la proximité au centre, la valeur du foncier dépassait la valeur même des logements), le parc immobilier des quartiers centraux désindustrialisés s'est ainsi fortement dégradé. Quant aux ménages fragilisés et sans grande mobilité économique, ils ont été contraints de demeurer dans ces quartiers en « dégénérescence » (Benali, 2005, p. 2), concentrant pauvreté, chômage et décrépitude. Plusieurs administrations mettront d'ailleurs en place des politiques pour encourager le retour en ville des classes à fort pouvoir d'achat afin de requalifier les quartiers dévitalisés et stimuler la tertiarisation des centres par la création d'espaces à bureaux. Nous y reviendrons au cours des deux prochaines sections.

Il faut enfin noter que l'étalement urbain d'après-guerre n'aurait jamais atteint une telle ampleur sans le concours de l'État. En effet, il a été, et est encore, financé par la dette publique, entre autres par le biais de la construction d'infrastructures de transport<sup>11</sup>. Des politiques publiques favorisant l'achat de maisons individuelles, en réduisant par exemple les coûts d'emprunt hypothécaire, ont aussi facilité l'accès à la propriété privée (Mercier, 2006, p. 214). En somme, pour Harvey (1985, p. 207), la restructuration de l'espace initiée par l'étalement urbain a induit une profonde dépendance aux industries automobiles et pétrolières, et par là, le développement de nouveaux secteurs économiques essentiels à la consommation des ménages. En cela, elle est une illustration parfaite de l'espace conçu de Lefebvre, alors qu'elle est imaginée et façonnée par des technocrates et autres ingénieurs de l'espace (ex. promoteurs immobiliers, architectes) afin de créer un paysage propice au capital. Elle représente d'ailleurs l'espace abstrait par excellence, un grand ensemble anonyme, indifférencié, conséquence du triomphe de la valeur d'échange sur la valeur d'usage de l'espace. Ce faisant, la banlieue a assuré la survie du capitalisme d'après-guerre.

---

<sup>10</sup> Depuis les années 1980, une nouvelle vague de banlieurisation s'est amorcée avec le départ vers les banlieues d'entreprises du tertiaire supérieur (ex. finance, universités, haute technologie), pourtant historiquement ancrées dans les centres urbains. Ce déplacement serait motivé par des économies d'échelle (Stanback, 1991).

<sup>11</sup> En fait, selon Mercier (2006, p. 214), « tant aux États-Unis qu'au Canada, jamais l'automobile n'aurait pu établir son hégémonie sans l'intervention directe de l'État qui a fourni un gigantesque effort financier pour mettre en place un réseau d'autoroutes aussi dense qu'étendu qui, à l'échelle métropolitaine, est devenu la trame même du tissu périurbain ».

### 1.1.2 La rénovation urbaine

Le projet de banlieurisation a certes permis l'absorption et la circulation du capital en plus de contribuer à une certaine paix sociale, mais s'est opéré au détriment des centres urbains, et de façon plus large, de la vie urbaine. Comme le souligne Lefebvre (2009a, p. 15), avec la banlieurisation,

un processus s'amorce, qui décentre la ville. Écarté de la ville, le prolétariat achèvera de perdre le sens de l'œuvre. La conscience urbaine va se dissiper. Autour de la ville s'installe une périphérie désurbanisée et cependant dépendante de la ville. Le mouvement déclenché entraîne la bourgeoisie et les couches aisées : elles s'installent dans les banlieues résidentielles. Le centre de la ville se vide au profit des bureaux.

Cette réorganisation profonde de la ville et des périphéries a laissé en marge des franges entières de la population, en plus d'abandonner les quartiers centraux à la décrépitude. Les inégalités produites par le régime capitalisme se sont inscrites dans l'espace urbain, induisant une ségrégation sociospatiale entre riches et pauvres, entre banlieusard/es et urbain/es (Harvey, 1985, p. 208).

Des opérations de rénovation urbaine au cours des décennies 1950 et 1960 ont ainsi dû être mises en place dans les centres-villes pour contrer la profonde dégradation du parc immobilier et l'émergence de friches urbaines à la suite du départ vers la banlieue des ménages les plus fortunés et de nombreuses manufactures (Morin, 1987, p. 7). Des quartiers entiers (souvent populaires) ont de ce fait été rasés dans les grandes villes du monde pour faire place au renouveau urbain, souvent par le biais de nouveaux ensembles d'habitation fonctionnels, austères, anonymes et construits à faibles coûts (Lefebvre, 2009a, p. 12). Pour Harvey (1985, p. 206), ces opérations visaient à contrôler l'espace urbain afin de le rendre plus productif. À Montréal, par exemple, trois quartiers centraux ont disparu dans la foulée de cette vague de modernisation : le *Red Light*, le *Goose Village* et le Faubourg à m'lasse (Charlebois & Linteau, 2014 ; voir Annexe A). Le premier, quartier populaire et sulfureux (crime organisé et prostitution), a été assaini et partiellement démoli pour faire place à un complexe de logements sociaux (Habitations Jeanne-Mance), tandis que le second, petite enclave résidentielle italienne et irlandaise, a été rasé pour bâtir l'autoroute Bonaventure et l'Autostade d'Expo 67. Quant au Faubourg à m'lasse, quartier populaire francophone, il a été en partie détruit lors de la construction de la Place Radio-Canada. Nous y reviendrons d'ailleurs à la section 1.2, puisqu'il faisait partie du Centre-Sud, quartier à l'étude. Comme l'expliquent Beaudet et al. (2014), ces trois quartiers centraux ont été rayés du paysage urbain pour favoriser « l'essor d'un centre-ville moderne » (p. 23) et faire place à des « activités commerciales ou de services plus lucratives » (p. 41). Ces opérations de « démolition/reconstruction » avaient donc pour but

de faire table rase des taudis<sup>12</sup> et de bâtir de grands projets urbains permettant de renouveler l'intérêt pour les quartiers centraux et ainsi, limiter l'exode des familles vers la banlieue (Cloutier, 2009, p. 64). Cette démarche visait aussi à rentabiliser l'espace urbain et à accroître les revenus fonciers en requalifiant le centre-ville (Morin, 1987, p. 9). En somme, pour Lefebvre (2009a), il s'agissait de « réinventer la réalité urbaine » (p. 19), grâce à un « rationalisme opérationnel » (p. 22) cherchant à créer, à façonner et à bâtir de nouveaux espaces pour la consommation et le profit. À nouveau, l'espace conçu était mis au service du capital.

Or, pour faire prospérer cet urbanisme consumériste et assurer une accumulation pérenne et stable du capital, une alliance entre les autorités publiques et les intérêts privés tels que les constructeurs, les institutions de crédit et les agences immobilières était nécessaire pour canaliser les opportunités créées par cette réorganisation spatiale (Harvey, 1985, p. 208).

La profonde restructuration du tissu urbain orchestrée durant les années 1950 et 1960, notamment par la rénovation urbaine et l'essor des banlieues, a nourri un basculement incessant de capital vers le cadre bâti. La destruction créatrice est ainsi devenue le moteur de l'accumulation du capital, au détriment des collectivités et de la vie urbaine. Harvey (2004, p. 66) résume :

capital necessarily creates a physical landscape in its own image at one point in time only to have to destroy it at some later point in time as it pursues geographical expansions and temporal displacements as solutions to the crises of overaccumulation to which it is regularly prone. Thus is the history of creative destruction (with all manner of deleterious social and environmental consequences) written into the evolution of the physical and social landscape of capitalism.

La dépossession de milliers d'individus, par la destruction complète ou partielle de leurs lieux de vie et leur incapacité à accéder à l'abondance des Trente Glorieuses, a par la suite été le prélude aux révoltes urbaines qui ont secoué les grandes villes du monde à la fin des années 1960 (Harvey, 2011, p. 69). Si ces révoltes ont fait perdre à la rénovation urbaine sa légitimité sociale et ainsi forcé son abandon – tout comme son coût élevé pour l'État (Morin, 1987, p. 10) –, l'embourgeoisement des centres et le tournant néolibéral des administrations urbaines reprendront l'entreprise de dépossession des citoyen/es.

---

<sup>12</sup> Pour certain/es, il s'agissait plutôt d'orchestrer une véritable « réorganisation sociale », en chassant certains groupes des centres-villes. Au début des années 1960, les ménages noirs sont ainsi disproportionnellement déplacés par les opérations de rénovation urbaine, en comparaison avec les familles blanches (Morin, 1987, p. 8).

### *1.1.3 L'embourgeoisement*

L'embourgeoisement est défini comme le remplacement des occupant/es moins fortuné/es d'un quartier par de nouveaux ménages mieux nantis (Bélanger, 2010, p. 90). Phénomène relativement isolé et limité à certains quartiers nord-américains et européens avant la récession économique de 1973, il s'est généralisé depuis (Hackworth & Smith, 2001, p. 467). Plusieurs transformations socioéconomiques expliquent cette progression. D'abord, les pays capitalistes occidentaux sont entrés dans une période de contraction économique avec, en filigrane, un chômage massif et une tertiarisation des économies nationales (Soja, 2010, p. 115; Harvey, 1989a, p. 5). Or, comme l'explique Morin (1987, p. 12), cette tertiarisation a donné naissance à une classe petite-bourgeoise éduquée et attirée par les centres urbains et leurs possibilités d'emplois (ex. arts, éducation, finance). De plus, l'éclatement du modèle familial traditionnel, la multiplication des ménages de petite taille (ex. ménages sans enfants, monoparentaux) et l'émergence d'un discours pro-urbanité valorisant le dynamisme, la fonctionnalité et le patrimoine bâti de la ville ont contribué au renouvellement de l'intérêt pour la centralité urbaine. Un certain retour en ville s'est ainsi opéré par l'arrivée de ménages provenant de la banlieue ou de quartiers périphériques dans les vieux quartiers centraux, contribuant à la rénovation du bâti, à la revalorisation du foncier et à l'amélioration générale des quartiers (ex. verdissement, rénovation, nouveaux commerces). L'arrivée de ces ménages a aussi provoqué un remplacement forcé des populations préexistantes par des individus ayant un plus haut pouvoir d'achat (Morin, 1987; Smith, 1979). Cet embourgeoisement a donc contribué à la dépossession des classes populaires de leurs milieux de vie, les vieux quartiers des centres étant désormais perçus comme attrayants, animés, à la mode<sup>13</sup>. Cette dépossession témoigne d'ailleurs de la primauté de l'espace conçu sur les pratiques sociales, les expériences vécues, l'attachement au lieu. Selon Lefebvre, l'espace vécu est ainsi écrasé sous le poids de l'espace conçu, cet espace abstrait façonné par l'argent (Merrifield, 1993, p. 524).

S'attardant au rôle des autorités publiques, Hackworth et Smith (2001) démontrent qu'elles ont joué un rôle déterminant dans cette vague de dépossession. En cherchant à attirer les investissements privés pour relancer l'économie, les gouvernements locaux ont stimulé l'embourgeoisement des quartiers déshérités

---

<sup>13</sup> Il faut toutefois souligner que bien souvent, les nouvelles personnes venant s'établir dans ces espaces revitalisés n'ont fait que prendre part à un système coproduit par les autorités publiques et les intérêts privés (ex. constructeurs, institutions de crédits, agences immobilières) (Smith, 1979, p. 540). Ceux-ci bénéficient des nouvelles rentes créées dans ces espaces autrefois délaissés, sous forme de taxes foncières (par le rehaussement de la valeur marchande de l'espace urbain) ou de profit par la rénovation de bâtiments ou l'ouverture de commerces pour des clientèles nanties (Morin, 1987, p. 16). Et, comme le soutient Harvey (2015, p. 124), face au gonflement des prix de l'immobilier dans les quartiers attractifs, les citadin/es des grandes villes n'ont d'autres choix que de prendre part à ce système, sous peine d'en être simplement victimes.

en subventionnant la rénovation résidentielle (p. 466). La contraction économique leur a en outre permis de justifier des mesures néolibérales dans l'administration des villes, axées sur la privatisation et la dérèglementation. Grâce à des politiques favorables à la croissance (ex. concessions de zonage) et des investissements publics, les promoteurs immobiliers et les investisseurs ont ainsi pu s'emparer des centres-villes dévalués pour nourrir le processus de redéploiement (p. 469). Il s'agissait donc de stimuler l'esprit entrepreneurial des administrations urbaines en favorisant les partenariats publics-privés (dans lesquels les pouvoirs publics cherchaient à créer des environnements favorables aux intérêts privés), d'encourager la consommation des citoyen/es par le spectacle et le divertissement (ex. centres d'achats, stades sportifs) et de rediriger les ressources vers la rétention des riches au détriment des besoins des populations locales (Harvey, 1989a). Pour Molotch (1976), par cette synergie entre autorités locales et intérêts privés (ex. promoteurs) – les premières mues par le besoin d'accroître les taxes foncières pour fournir des services à la population et être réélues, les autres motivés par le profit –, la ville devenait une « machine à croissance » (*growth machine*), dépendante de la logique d'accumulation. Il s'agissait, encore une fois, de mettre l'espace conçu à la disposition du capital, par la « valorisation, la quantification et la gestion » de l'espace urbain (Ronneberger, 2008, p. 137).

Puis, au début des années 1990, un engagement intensifié de l'État a permis d'étendre la requalification jusqu'aux quartiers périphériques des grandes villes (Hackworth & Smith, 2001, p. 468). Puisque les investissements dans ces quartiers excentrés étaient plus risqués, car éloignés du centre, des services et du transport, l'intervention de l'État était nécessaire pour faciliter l'accaparement du foncier par les grands promoteurs grâce à une dérèglementation accrue et la promotion d'une gouvernance urbaine axée sur l'austérité (ex. réduction du soutien au logement abordable, mais création de programmes de soutien à l'entreprise privée ; pp. 468-469). L'État s'est ainsi fait le catalyseur de la restructuration sociospatiale de la ville, en utilisant ses pouvoirs législatifs et financiers pour paver la voie aux investissements (Aalbers, 2019, p. 4).

D'ailleurs, ces stratégies s'inscrivent dans la foulée du néolibéralisme, doctrine économique ayant émergé à la fin des années 1970 suite à une profonde récession mondiale (Brenner & Theodore, 2002, p. 350). Promue par Reagan aux États-Unis et par Thatcher au Royaume-Uni, cette configuration du capitalisme visait notamment à réduire la taille de l'État et à limiter ses interventions dans la régulation de l'économie par l'application de diverses politiques : privatisation, offensives contre le syndicalisme, dérèglementations pour favoriser les marchés et la grande entreprise, réduction du filet social au profit de la responsabilisation individuelle, compétition entre localités, etc. (Brenner, Peck, & Theodore, 2010; Brenner & Theodore, 2002). Le démantèlement progressif de l'État-providence – jugé inefficace par les

néolibéraux – devait ainsi laisser libre cours au marché et à la concurrence, considérés comme une panacée pour stimuler le développement économique (Brenner & Theodore, 2002, p. 350). Or, selon Laval et Dardot (2009), il faut plutôt comprendre le néolibéralisme non pas comme un recul de l'État, mais comme *une transformation de son rôle*. En effet, contrairement à ce que les néolibéraux prétendent, l'État n'intervient pas moins dans l'économie, mais plutôt différemment : au lieu d'en corriger les défaillances (comme le faisait l'État-providence), l'État néolibéral s'interpose pour créer de toutes pièces des situations de marché (ex. accords internationaux) et pour stimuler la compétitivité et la productivité (ex. application de stratégies entrepreneuriales dans la gestion des services publics, comme le système LEAN en santé). En conséquence, trois décennies de restructuration néolibérales et de politiques ciblées ont favorisé la concentration du pouvoir et de la richesse entre les mains d'une petite élite, l'élite des affaires (ex. banquiers, investisseurs, chefs d'entreprises) (Harvey, 2007, p. 12).

Ainsi, bien que l'État joue toujours un rôle prépondérant dans l'embourgeoisement des villes, le pouvoir financier s'est considérablement accru depuis le début des années 2000 (Aalbers 2019, pp. 5-6). Il ne s'agit plus simplement de l'accession à la propriété par le biais de l'hypothèque comme auparavant, mais de la prise de contrôle de la finance sur le parc immobilier, par l'emprise grandissante d'entreprises comme Airbnb et de propriétaires corporatifs (ex. fiducies de placement immobilier ou fonds privés de placement ciblant l'immobilier commercial et locatif). Dans d'autres cas, ce sont des investisseurs/euses privé/es qui utilisent l'immobilier de certaines grandes villes du monde comme « coffre-fort de sûreté » pour immobiliser leur capital excédentaire (Fernandez, Hofman & Aalbers, 2016). Ces acteurs de la finance causent une inflation du prix des logements et, par conséquent, l'éviction des populations résidentes. Enfin, pour accroître leurs revenus, certain/es propriétaires opèrent des « rénovictions », soit des reprises de logements afin de les rénover pour doubler, voire tripler le prix des loyers (Blais, 2019). Cette spéculation immobilière se produit au détriment du logement, qui est plus que jamais une marchandise plutôt qu'un droit (Farha & Porter, 2017, p. 108; Sassen, 2018). Comme l'explique Durand-Folco (2017, p. 26), la spéculation immobilière, loin d'être le fruit du hasard, est le « résultat direct de la logique d'accumulation capitaliste en milieu urbain », alors que les élites économiques et politiques ont intérêt, mais sont aussi forcées de nourrir la « machine à croissance » évoquée par Molotch (1976)<sup>14</sup>. Il en résulte une crise permanente du logement (ex. pénurie, logis mal adaptés aux besoins des ménages,

---

<sup>14</sup> La concurrence induite par la mondialisation fait aussi pression sur les grandes villes du monde pour attirer les capitaux étrangers. Des interventions de rénovation et de revitalisation des quartiers centraux sont ainsi souvent couplées à des stratégies de marketing territorial par les administrations locales pour faire rayonner leurs villes à l'international. En fait, dans certains cas, ce marketing vise carrément à augmenter l'acceptabilité sociale de ces interventions de restructuration (Eshuis, Klijn & Braun, 2014, p. 154).

surproduction de condominiums et dévaluation) et un surendettement des ménages. La financiarisation de l'économie accroît donc la domination des élites économiques et financières pour qui le logement est un simple outil d'enrichissement. Pour Harvey (2012, p. 270), la financiarisation de l'économie est ainsi la nouvelle configuration essentielle à la survie du capitalisme néolibéral<sup>15</sup>.

One of the key elements of the neoliberal expansion of capitalist class power has been financialization. [...] the actual practices of neoliberalism always entailed blatant support for the finance capital and capitalist elites (usually on the grounds that financial institutions must be protected at all costs and that is the duty of state power to create a good business climate for solid profiteering). [...] As the state steps in to bail out the financiers, it has become clear to all that state and capital are more tightly intertwined than ever, both institutionally and personally.

Selon Mayer (2012, p. 68), ce parti pris de l'État pour le capital financier a contribué au fleurissement d'une nouvelle vague de protestation contre la ville néolibérale dès le début des années 2000, formée d'une coalition de groupes hétéroclites allant des écologistes aux groupes de lutte contre la pauvreté en passant par les organisations féministes. Ces groupes revendiquent des lieux de vie libérés de l'injonction de la croissance, et s'opposent au démantèlement de l'État-providence par l'assaut néolibéral (ex. privatisation de biens publics), en plus de rejeter le modèle dominant du « corporate urban development » (p. 69). Ainsi, si la ville capitaliste néolibérale est de plus en plus hostile à la vie urbaine, elle a aussi permis « d'engendrer, pour la première fois depuis les années 1960, une convergence renouvelée de différents groupes sous l'égide du slogan du droit à la ville » (p. 69).

Les sections précédentes ont démontré que le règne de la logique marchande reproduit les villes par le biais d'une restructuration constante de l'espace urbain. Or, cette conversion se solde souvent par une soustraction de logements pour les citoyen·es, surtout les plus vulnérables. Centre-Sud, ancien quartier ouvrier, n'échappe pas à la règle : l'urbanisme capitaliste d'après-guerre (banlieurisation, rénovation urbaine), puis l'urbanisme néolibéral (entrepreneuriat urbain) ont mené à la négligence du cadre bâti et à l'expropriation de populations vulnérables. Les inégalités sociospatiales y sont encore bien visibles, héritages de cette longue histoire de déstructurations et de dépossession. La prochaine partie permettra d'illustrer à quel point la géohistoire de ce quartier est le reflet des grands mouvements de capital abordés précédemment.

---

<sup>15</sup> La financiarisation de l'économie est un processus qui implique que la simple circulation du capital crée du capital neuf. L'investissement à court terme se généralise et « c'est la spéculation qui fait augmenter la valeur d'un actif » (Posca, 2013).

## 1.2 Le cas du quartier Centre-Sud, Montréal

Le quartier Centre-Sud est situé dans l'arrondissement Ville-Marie, dans le sud-est de l'île de Montréal (Figure 1, ci-dessous). Il est bordé au nord par la rue Sherbrooke, à l'est par la rue Lespérance (chemins de fer du Canadian Pacific), au sud par le fleuve Saint-Laurent et à l'ouest par la rue Saint-Denis (Morin, 1988, p. 31). Pour d'autres, la limite ouest serait plutôt le boulevard Saint-Laurent (Galarneau et al., 2017, p. 11; CDC Centre-Sud, comm. pers., 8 août 2019). Il s'agit ainsi d'un large territoire, comprenant tout le quartier Sainte-Marie à l'est, et une portion du quartier Saint-Jacques à l'ouest. La géohistoire du Centre-Sud est néanmoins intimement liée à celle de Sainte-Marie, sa principale composante. Saint-Jacques a en outre connu une évolution similaire, ces deux quartiers frères étant autrefois surnommés le « Faubourg à m'lasse » (Morin, 1988, p. 32; Catafard et al., 2003, p. 8). Nous relaterons ainsi l'histoire du Centre-Sud à travers celle de Sainte-Marie, mieux documentée que celle de Saint-Jacques<sup>16</sup>.



**Figure 1 : Carte de l'arrondissement Ville-Marie, illustrant les limites du Centre-Sud par rapport à Sainte-Marie et Saint-Jacques, et les lieux clés de NQN. Réalisation : MP Beauvais 2020.**

<sup>16</sup> Le territoire d'action de NQN est le Centre-Sud, mais les infrastructures sont surtout implantées dans Sainte-Marie.



### 1.2.1 Fondation et industrialisation du Centre-Sud

Fondé en 1840, l'essor du faubourg Sainte-Marie est intimement lié à l'industrialisation de la ville de Montréal. En effet, son positionnement géographique stratégique à proximité du centre-ville, du canal Lachine et du fleuve Saint-Laurent a favorisé l'établissement de grandes manufactures telles que *Molson* (1786), la *Canadian Rubber Company* (1854) et *MacDonald Tobacco* (1876), et ce jusqu'à la crise économique de 1929 (Horny, 2016, p.6; Catafard et al., 2003, p. 8). De petites et moyennes industries se sont également établies dans le quartier (ex. ateliers d'usinage, fabriques de colle, usines de vêtements), faisant du faubourg Sainte-Marie une des plus importantes zones industrielles de Montréal dans le dernier quart du 19e siècle (Catafard et al., 2003, p. 8; Horny, 2016, p. 5). Cette industrialisation a encouragé l'arrivée massive et la concentration d'ouvrier/ères dans le quartier, mais aussi dans le quartier voisin, Saint-Jacques. Une partie de ces quartiers populaires a été surnommée le Faubourg à m'lasse (voir Annexe A), en raison de l'odeur de mélasse qui était déchargée sur les quais du port (Morin, 1988, p. 32; Catafard et al., 2003, p. 8). Les familles bourgeoises ayant peu à peu quitté le secteur en raison de la densité du cadre bâti, de l'insalubrité et de la pollution (Morin, 1988, p. 32), la population du faubourg Sainte-Marie au tournant du 20<sup>e</sup> siècle (environ 16 000 habitant/es) est peu scolarisée et qualifiée, plutôt pauvre et largement canadienne-française (Linteau, 2014, p. 112; Catafard et al., 2003, p. 8).



**Figure 2 : Mise en chantier du pont du Havre (~ 1926, aujourd'hui nommé Jacques-Cartier).** Construction de piliers dans la cours des maisons non démolies, mais tout de même expropriées (boulevard Maisonneuve Est ?).

Source : Propos Montréal (2016).

La mise en chantier du pont du Havre (futur pont Jacques-Cartier) dans les années 1920 a par la suite considérablement bouleversé le tissu urbain et la vie de quartier du faubourg Sainte-Marie, en causant l'expropriation de centaines de locataires et la démolition de leurs logis, tout en scindant en deux cette zone de la ville (Figure 2, p. 21). Le quartier s'est ainsi retrouvé enclavé par le pont Jacques-Cartier à l'ouest, la voie ferrée du Canadian Pacific à l'est, la rue Sherbrooke au nord et le fleuve Saint-Laurent au sud (Figure 1, p. 20). Le trafic autoroutier s'est aussi drastiquement intensifié après l'inauguration du pont en 1930, causant pollution, bruit, congestion et accidents (Catafard et al., 2003, p. 8).

### *1.2.2 Banlieurisation, désindustrialisation et déclin du Centre-Sud*

Comme il a été mentionné ci-haut, les années d'après-guerre ont été marquées par un basculement de capital des centres urbains vers les banlieues. À Montréal, les quartiers Centre-Sud et Sud-Ouest ont été les plus touchés par l'exode des industries, des ménages et des commerces (Cloutier & Sacco, 2012, p. 60). À titre d'exemple, entre 1966 et 1972, au moins 45 usines ont été perdues, causant 3000 mises à pied dans Centre-Sud (Morin, 1988, p. 32). Durant cette période, la population a enregistré une baisse de 31.4 %, les ouvrier/ères quittant le quartier pour aller s'établir en banlieue (Matthews, 1986, p. 94 cité par Morin, 1988, p. 32). Ce déclin démographique s'explique aussi par les nombreuses vagues de rénovation urbaine du secteur, qui se sont soldées par la démolition de centaines de logements (Morin, 1988, p. 32).

### *1.2.3 Rénovation urbaine, modernisation et dépossession*

Dès le milieu du 20<sup>e</sup> siècle, sous l'égide du maire Drapeau, des opérations de rénovation urbaine visant à réhabiliter les espaces délaissés des quartiers centraux de Montréal sont déclenchées (Morin, 1988, p. 33). Dans Centre-Sud, ces opérations se sont traduites par la démolition de centaines de logis pour la construction de plusieurs infrastructures majeures de transport : élargissement du boulevard Dorchester (renommé boulevard René-Lévesque en 1987), réaménagement des abords du pont Jacques-Cartier (en marge de l'Exposition universelle de 1967), construction des voies rapides Ville-Marie et Notre-Dame et aménagement de quatre stations du métro de Montréal, soit Berri-UQAM, Beaudry, Papineau et Frontenac (Morin, 1988, p. 33; Catafard et al., 2003, p. 8). Selon Morin (1988, p. 33), ces interventions permettaient de « préparer le terrain » pour les investissements immobiliers afin de favoriser l'accès au centre-ville et son extension vers l'Est. Cette stratégie a porté ses fruits, puisque plusieurs édifices publics d'importance se sont implantés dans ce secteur au fil des ans, avec le concours des paliers supérieurs de gouvernement (ex. édifice du ministère de la Justice et de la Sûreté du Québec, immeuble de Radio-Québec, bureaux régionaux du ministère de l'Éducation).

C'est toutefois la mise en chantier de la Maison de Radio-Canada en 1963, qui, par son impact sévère sur la géographie du quartier, a profondément marqué la mémoire des résident/es du Centre-Sud (Figure 3, ci-dessous ; Annexe A). Morin (1988, p. 33) explique que ce projet était une « opération de rénovation urbaine d'envergure », qui a conduit au démantèlement de 778 logements, 12 épiceries, 13 restaurants, 8 garages, 20 usines et 4 imprimeries, et l'expropriation de 5000 résident/es. L'administration de la ville a ainsi fait table rase de tout le secteur sud-ouest du quartier, au profit d'un pôle en télécommunications. Malgré la construction de logements par des compagnies immobilières, le quartier Sainte-Marie a enregistré un déficit net de 1200 unités d'habitation entre 1945 et 1971 (Morin, 1988, p. 34).



**Figure 3 : Démolition d'une partie du Centre-Sud pour bâtir la Maison de Radio-Canada.** De gauche à droite : destruction de l'hospice Sainte-Brigide (1963) au coin Alexandre-Desève et René-Lévesque, maison en ruines et carré de maison détruit (1963 ; emplacement inconnu), vue aérienne du site déblayé de la future Maison de Radio-Canada (1964) et Maison de Radio-Canada (1984).

Source : Archives de la Ville de Montréal, 2013.

Durant la décennie 1970, le nombre d'organismes communautaires a explosé en réaction à ces vagues de dépossession et à la dégradation générale du cadre bâti (Catafard et al., 2003, p. 8; Morin, 1988, p. 33). Ces derniers militaient ainsi pour la rénovation des vieux logements insalubres et la construction de logements sociaux. Or, ces revendications concordaient justement avec les visées de l'élite économique et de la ville-centre, puisque la dégradation du parc de logements nuisait à l'image du quartier Sainte-Marie, et ce faisant, diminuait la valeur du foncier et ralentissait les investissements dans ce secteur. L'administration de Montréal a donc mis en place un programme de rénovation urbaine en 1972 (le PDR Sainte-Marie), avec pour objectif la construction de HLM et la restauration des vieux logis. Malgré tout, l'exode des ménages du Centre-Sud s'est poursuivi (Morin, 1988, pp. 34–35).

#### *1.2.4 Requalification et embourgeoisement*

Pour contrer l'exode des ménages, et sous la pression des milieux d'affaires montréalais, la mairie de Montréal a orchestré un important virage pour conserver et revaloriser le bâti existant, délaissant l'approche démolition/construction des décennies précédentes (Laurence, 2007, p. 31; Morin, 1988, p. 35). Au début des années 1980, la ville est ainsi intervenue pour améliorer la vie urbaine (ex. création de parcs, revitalisation des artères commerciales) et le logement, dans une optique de « régénérescence de la ville traditionnelle » (Morin, 1988, p. 36). Or, comme démontré précédemment, la régénérescence des quartiers centraux implique souvent un certain embourgeoisement, alors que la (ré)appropriation de l'espace urbain par des individus de la classe moyenne, souvent professionnelle, opère un remplacement graduel des populations résidentes par des classes mieux nanties. Dans Centre-Sud, la rénovation du parc locatif, la proximité au centre-ville et la tertiarisation de l'économie ont justement attiré de nouvelles et nouveaux habitant/es de classe moyenne à partir des années 1980, créant par le fait même une certaine polarisation sociale, alors qu'une portion importante de la population résidente était toujours exclue du marché de l'emploi (ex. ouvrier/ères, travailleur/euses déqualifié/es) (Morin, 1988, p. 35-36).

La requalification urbaine s'est poursuivie durant les années 1990 et 2000, avec l'arrivée au pouvoir de partis politiques aux orientations résolument néolibérales. D'abord, en 1994, le maire Bourque (1994-2002) est élu avec la ferme intention de limiter les dépenses publiques, afin de redresser le bilan financier de Montréal, auparavant gouvernée par le maire Doré (1986-1994) (Belley, 2003, p. 105). Pour ce faire, il entreprend un virage : le rôle des sociétés paramunicipales (ex. Office municipal d'habitation de Montréal) est redéfini de façon à ce que leurs activités ne concurrencent plus le secteur privé, les effectifs à la Ville sont réduits, les dépenses en services publics sont jugulées, la sous-traitance est favorisée, etc. (Belley, 2003, p. 105). En outre, les consultations publiques pour les grands projets urbains sont abandonnées, en raison à de leurs coûts et des effets jugés négatifs pour les affaires (ex. retards dans la

réalisation des projets) (Le Bel & Hernandez, 2014, p. 45). L'administration Bourque considère également que les groupes communautaires sont peu représentatifs de la population des quartiers ; en conséquence, leur poids dans la gouvernance locale est réduit au profit des conseiller/ères de districts (Cloutier & Sacco, 2012, p. 64). Étant désormais perçus comme des partenaires, leurs actions sont institutionnalisées, la logique gouvernementale devant être suivie pour obtenir un financement (Cloutier & Sacco, 2012, p. 71). Ainsi, lorsque le programme Quartiers sensibles (et plus tard, le Contrat de ville) est instauré dans Centre-Sud en 1999, certains groupes peinent à faire entendre des positions plus revendicatrices (Cloutier & Sacco, 2012, p. 67).

Puis, l'administration Tremblay (2002-2012) lance le Sommet de Montréal en 2002, un exercice de planification participatif visant à développer une vision commune de la métropole, en plus de stimuler son rayonnement par la réalisation de grands projets urbains (Le Bel & Hernandez, 2014, p. 47). Lors du Sommet, les intervenant/es identifient la lutte à la pauvreté comme un enjeu préoccupant, et adoptent la démarche de revitalisation urbaine intégrée (RUI) (Divay et al., 2006, p. 11). Cette démarche – toujours en cours dans le Centre-Sud et dans d'autres territoires montréalais<sup>17</sup> – tente ainsi d'améliorer la vie de quartier en réalisant simultanément des interventions sur le plan physique, économique et social (ex. rénovation du cadre bâti, insertion en emploi, solidarité entre voisin/es) (Divay et al., 2006, p. 142). Or, des intervenant/es questionnent les véritables motivations de l'administration centrale, puisque la RUI rompt avec le modèle de l'État social ; ce ne sont plus individus en situation précaire qui sont placés au cœur des interventions, *mais bien le territoire*. Autrement dit, comme cette démarche n'intervient que sur les « manifestations les plus visibles de la pauvreté », et conséquemment, n'offre pas une aide directe aux personnes en situation difficile, elle pourrait contribuer à redorer l'image des quartiers centraux en invisibilisant la pauvreté (Séguin & Divay, 2004, p. 77). Qui plus est, elle s'inscrit dans une logique néolibérale, les groupes communautaires étant « invités à investir les domaines non pris en charge par le marché et ainsi remplacer l'État dans sa mission sociale » (ex. logements, alimentation) (Gravel, 2012, p. 23). Face au retranchement de l'État local, les acteurs non étatiques doivent donc innover pour offrir des services à la population, et ce, bien souvent à moindres coûts (ex. appel au bénévolat, faibles salaires pour les employé/es communautaires) (Séguin & Divay, 2004, p. 73). Au final, la société civile doit « se prendre en main » (Séguin & Divay, 2004, p. 72), conformément à l'esprit néolibéral. C'est d'ailleurs dans ce contexte qu'est né le projet NQN, qui sera présenté dans le prochain chapitre.

---

<sup>17</sup> En 2003, des expérimentations de RUI ont ainsi été mises en œuvre dans les secteurs de Galt, Saint-Pierre et Sainte-Marie (Centre-Sud) (Divay et al., 2006, p. 172). Quelques années plus tard, Cartierville, Mercier-Est, Place Benoît, Saint-Michel et Montréal-Nord ont eu leur propre démarche de RUI (Desroches, 2014, p. 73).

Et pourtant, malgré ces tentatives de requalification urbaine, le Centre-Sud demeure un territoire fragilisé, en déficit d'espaces verts, parsemé d'îlots de chaleur, balaféré par d'importantes artères autoroutières, pollué par la circulation de transit et peu propice au transport actif (ex. réseau cyclable déficient, peu de traverses piétonnes sécuritaires) (Galarneau et al., 2017; Viana et al., 2013; voir Annexes B-C-D). De plus, le quartier est caractérisé par une multitude de problèmes sociaux (criminalité, drogue, etc.) en raison de sa proximité au centre-ville (Galarneau et al., 2017, p. 11). Et, comparativement au reste de l'île de Montréal, la population du quartier présente des proportions plus élevées de personnes à faible revenu (34,2% contre 24,6%), vivant seules (54% contre 39%) et de familles monoparentales (22,7% contre 20,6%), ainsi qu'un taux de chômage légèrement plus élevé (10,7% contre 9,7%), autant de facteurs qui prédisposent à l'insécurité alimentaire (Gagnon et al., 2015). L'accès à un logement salubre et abordable demeure aussi un enjeu majeur pour les résident/es du quartier (Galarneau et al., 2017, p. 11). Or, avec la vente de différents lots et terrains en friche à des promoteurs immobiliers (voir Annexe E), cet enjeu risque de se complexifier avec une nouvelle pression d'embourgeoisement : les évictions et les hausses abusives de loyer sont d'ailleurs déjà en croissance selon les comités de défense des droits des locataires (Brassard, 2019). Toutefois, avec l'adoption future du *Règlement pour une métropole mixte* de la Ville de Montréal, qui vise à fixer un seuil minimal de logements sociaux, abordables et familiaux pour tout nouveau projet immobilier, l'offre de logements dans le Centre-Sud pourrait s'accroître et permettre de maintenir une certaine mixité sociale (communication personnelle, CDC Centre-Sud, 3 février 2020).

### **1.3 Conclusion : la ville capitaliste, entre dépossession et aliénation**

Ce chapitre a montré que la survie et l'essor du capitalisme sont intimement liés à l'urbanisation. Les villes sont des espaces parfaitement conçus pour absorber le capital excédentaire. Elles concentrent main-d'œuvre et consommateur/trices, en plus d'être connectées à l'économie-monde par des réseaux denses d'infrastructures de transport et de communication. Elles sont au cœur de la (re)production de la richesse, dans un monde en constante accélération. Plus encore, pour éviter que l'engrenage capitaliste ne coince – puisque le régime doit impérativement croître –, les villes s'étirent, sont partiellement reconstruites ou rasées, selon la logique de l'accumulation. Cette dernière transforme les villes en véritables « machines à croissance », marquées par une synergie entre les intérêts privés et les autorités locales, animés par l'appât du gain ou la volonté d'engranger plus de taxes foncières pour fournir des services publics et se maintenir au pouvoir. En contexte de financiarisation de l'économie, cette logique s'intensifie, devenant encore plus violente : évictions, spéculation immobilière, crise du logement, etc.



Dans tous les cas, l'influence du capital sur les villes n'est pas sans conséquence pour les populations locales et, en particulier, les classes populaires. Sans grande mobilité économique, elles se retrouvent bien souvent captives d'un environnement urbain fragmenté et polarisé où les individus sont ségrégués en fonction de leurs conditions socioéconomiques (et/ou de leurs origines). Des formes urbaines aliénantes sont ainsi produites par l'urbanisme capitaliste et l'injonction de la croissance, et contraignent tous les choix de la vie quotidienne (ex. habitation, travail, mobilité). L'emprise sur son milieu de vie, et de façon plus large, sur sa qualité de vie, est perdue. Et, même pour les personnes mieux nanties, il est difficile d'imaginer sa vie autrement qu'à travers le prisme de la propriété privée, sous peine d'être évincé de son quartier, de sa rue, de son logis.

Au sein de la ville capitaliste, seul le grand capital semble être « chez lui », soutenu par les autorités publiques. Pour les autres, le risque de dépossession est constant. Une autre illustration de cette aliénation urbaine est la faim, les villes n'arrivant pas à assurer la sécurité alimentaire de larges franges de leurs populations. Or, la faim urbaine et le réaménagement des villes partagent, du moins en partie, les mêmes racines. Le prochain chapitre s'emploiera à illustrer cette affirmation.

## CHAPITRE 2 : LA FAIM URBAINE

Le premier chapitre a démontré que les dynamiques d'accumulation du capital jouent un rôle de premier ordre non seulement dans la (re)structuration constante de la ville, mais également dans la dépossession des citoyen/nes, aliéné/nes de leurs lieux de vie. Ce chapitre poursuit cette réflexion en démontrant que la faim urbaine est étroitement liée aux dynamiques d'appropriation du foncier. Les habitant/nes des villes sont à la merci de la propriété privée du sol, qui contrôle le prix des logis, détermine la composition des quartiers et, au final, entrave l'accès à une ressource vitale pour la reproduction sociale : la terre. La faim est une autre manifestation de l'aliénation urbaine. À Montréal seulement, 640 000 personnes recourent *mensuellement* à de l'aide alimentaire (Gouvin, Gastonguay & Chantrel, 2019, p. 19). Or, ce nombre ne cumule que les personnes desservies par les 257 organismes accrédités par Moisson Montréal, principale banque alimentaire chargée de redistribuer les denrées à d'autres organismes de l'île de Montréal (Moisson Montréal, 2019, p. 7). Ce faisant, il ne s'agit que d'un portrait *fragmentaire*, excluant plus de 400 autres organismes œuvrant de près ou de loin en sécurité alimentaire.

Ce chapitre explore les racines de la faim urbaine. Il sera d'abord question des inégalités inhérentes à la condition urbaine, maintenant les citoyen/nes dans une certaine dépendance alimentaire : l'appropriation privée du foncier qui empêche les urbain/nes de se nourrir *par et pour eux-mêmes et elles-mêmes*, les entraves réglementaires qui contraignent l'agriculture urbaine (AU) à rester dans les interstices des villes et la déqualification alimentaire qui en résulte. Puis, nous aborderons l'influence des forces capitalistes dans l'offre alimentaire urbaine à travers la notion de désert alimentaire. Ainsi, nous verrons comment les citoyen/nes sont aussi dépossédé/nes de leur droit à l'alimentation, soit le « droit de chaque être humain à se nourrir dans la dignité, que ce soit en produisant lui-même son alimentation ou en l'achetant » (de Schutter, 2019). Enfin, nous nous intéresserons à la résistance de la société civile qui tente de déjouer cette aliénation urbaine en visant une (ré)appropriation des systèmes alimentaires locaux, et par là, nous introduirons Notre Quartier Nourricier, objet de notre étude.

### 2.1 La condition urbaine

Sans nourriture, ou sans un apport calorique varié en quantité et en qualité suffisante, le corps humain ne peut tout simplement pas se régénérer, se reproduire, exister. La nourriture est d'ailleurs l'un des besoins les plus élémentaires définis par la célèbre hiérarchie des besoins de Maslow (Maslow, 1943). En ce sens, il ne subsiste aucune condition plus « débilante » pour l'humain que celle qui engendre la



faim (Heynen, 2006, p. 124). Pourtant, en 2013, plus d'un milliard d'urbain/es<sup>18</sup> vivaient en condition d'extrême indigence, dans des logis insalubres ou des lotissements temporaires (Mitlin & Satterthwaite, 2013; Tacoli et al., 2015). Or, la pauvreté est un déterminant majeur de la faim, puisque la sécurité alimentaire<sup>19</sup> dépend de la disponibilité des aliments et de la capacité des ménages à y accéder (Alkon et al., 2013; Cohen & Garrett, 2010; Myers & Sbicca, 2015; Tarasuk et al., 2014). L'urbanisation rapide et la densité de la population urbaine, couplées à la pauvreté, rendent toutefois les crises alimentaires particulièrement explosives en villes (Sonnino, 2009, p. 425).

Dans le Nord global, la faim est aussi le résultat de politiques d'austérité ayant sabré l'aide sociale, corollaire d'un désengagement des États dans la lutte à la pauvreté (Beischer & Corbett, 2016; Pegg & Stapleton, 2016; Wakefield et al., 2013). À titre d'exemple, bien que le Canada soit « tenu de respecter, protéger et mettre en œuvre le droit à l'alimentation » (de Schutter, 2012, p. 5), il n'y a toujours pas de protection constitutionnelle ou juridique de ce droit (de Schutter, 2012; Ruby, 2018). Ainsi, plutôt que d'instaurer des dispositions sérieuses assurant le droit à l'alimentation (mesures constitutionnelles ou juridiques), la responsabilité étatique est déléguée au secteur de l'aide alimentaire d'urgence, fondée sur l'action bénévole et sur la charité pour nourrir les personnes affamées (Alkon, 2013; de Schutter, 2012). Ces stratégies renforcent la conception de la faim comme un problème individuel ou familial plutôt qu'un enjeu éminemment politique relevant des *droits de la personne* (Riches, 2011). Cependant, si la faim urbaine est éminemment politique et forcément liée à la pauvreté, elle est aussi la résultante d'inégalités structurelles liées à la condition urbaine qui freinent l'autosuffisance alimentaire dans la ville capitaliste. Les sous-sections suivantes en dresseront le portrait.

### 2.1.1 L'aliénation de la terre

D'abord, les citoyen/es ne produisent plus leurs aliments pour se nourrir, mais sont dépendant/es des zones rurales ou de l'industrie agroalimentaire. En effet, l'organisation urbaine des villes préindustrielles était littéralement façonnée par l'alimentation (ex. marchés au cœur de la ville, potagers urbains et élevage, maisons adaptées à la conservation des aliments, toponymie référant à la nourriture) (Steel, 2008). Par exemple, à Montréal au 18<sup>e</sup> siècle, les jardins potagers occupaient une grande partie de

---

<sup>18</sup> Il est difficile de quantifier ou d'évaluer avec exactitude la pauvreté urbaine à l'échelle mondiale, en raison de la rareté ou de la piètre qualité des données de recensement et de nombreuses ambiguïtés conceptuelles (ex. comment définir la pauvreté ? qu'est-ce que la pauvreté extrême ?). Cette statistique est donc souvent utilisée comme mesure de la pauvreté urbaine mondiale (Tacoli et al., 2015).

<sup>19</sup> Selon Clapp (2014), cette définition de la sécurité alimentaire demeure la plus communément acceptée : « La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique, économique et social à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (FAO, 1996; 2001, voir aussi Clay, 2003).

l'environnement bâti à l'intérieur des fortifications de la ville (voir en Annexe F le plan de la ville en 1731). Il y avait même une « prépondérance de verdure » en raison de la présence de ces nombreux potagers, et de plusieurs vergers, pépinières et jardins (Bégin, 1990, p. 11). Or, l'industrialisation, et avec elle, l'intense urbanisation et les politiques hygiénistes encadrant les abattoirs urbains, ont repoussé la production alimentaire à l'extérieur des villes (Brinkley & Vitiello, 2014; Vitiello & Brinkley, 2014). Au terme de ces deux grandes transformations, elles ont perdu tout contrôle sur leur approvisionnement alimentaire (Daviron et al., 2017), et une distanciation entre aliments, producteur/trices et mangeur/euses s'est amorcée. Pour nourrir leurs populations en constante croissance, les villes sont désormais tributaires du système alimentaire mondial, caractérisé par l'omniprésence des multinationales, qui, mues par des impératifs de rentabilité, réduisent les aliments à de simples marchandises à échanger sur les marchés (Akram-Lodhi, 2015; Alkon, 2013; Holt-Giménez & Shattuck, 2011; Trauger, 2014; Wilson, 2013). Favorisées par un cadre réglementaire néolibéral laxiste, elles exposent donc davantage les citoyen/nes à des aliments transformés bon marché riches en sucre, en sel et en gras (Holt-Giménez & Shattuck, 2011; Howard, 2016; Jacques, 2015; Slocum, 2007). Il en résulte malnutrition, obésité, maladies cardiaques et diabète (Slocum, 2007), tandis que les individus deviennent de simples consommateur/trices d'aliments, déconnecté/es de la provenance des produits qu'ils ingèrent (Riches, 1999, p. 208). Nous reviendrons sur les impacts de cette prédominance de l'industrie agroalimentaire pour les urbain/es.

S'intéressant aux injustices inhérentes à la condition urbaine dans la production alimentaire, Tornaghi (2017) démontre d'ailleurs que le premier obstacle pour un/e citoyen/ne désirant cultiver la terre pour se nourrir est la perception que cette pratique appartient à la ruralité plutôt qu'à l'urbanité. En effet, « cultiver des aliments n'a *en soi* aucun espace statutaire dans la ville » (p. 784). Plus encore, la terre est une ressource vitale, pourtant aliénée aux citoyen/nes : elle est rare, hors de prix et contrôlée par une poignée de propriétaires fonciers. Les friches industrielles, espaces interstitiels (ex. lieux publics, abords de trottoirs, cours d'école), parcs et autres espaces verts sont d'ailleurs rarement dédiés à la production d'aliments. En fait, ils sont souvent temporairement cédés à des groupes communautaires, mais dans l'attente d'un usage plus lucratif (voir aussi : Horst et al., 2017; Paddeu, 2012; Wekerle & Classens, 2010). Quant aux espaces verts tels que les plates-bandes, parcs et carrés d'arbre, ils sont souvent pollués, impropres à la culture ou plantés d'espèces horticoles vouées à l'embellissement des villes et non à l'autosuffisance alimentaire. Les projets alimentaires se heurtent à une multitude d'entraves au foncier. Or, comme l'affirme Tornaghi (2014, p. 786), pour qu'une véritable justice alimentaire advienne, la terre devra être considérée comme un *bien commun essentiel pour se nourrir*.

Cohen et Garrett (2010, p. 470) ont aussi souligné que ce difficile accès au foncier limite la capacité des urbain/es à réagir aux fluctuations du prix des denrées alimentaires en période de crise, n'ayant que peu de ressources pour cultiver la ville, situation encore plus marquée dans les communautés racisées et/ou pauvres. Souvent locataires, ces dernières n'ont généralement pas accès à une cour ou à un espace suffisamment grand pour un potager urbain. Contraintes à cultiver sur des terres publiques ou à louer à des propriétaires privés, ces communautés sont à la merci d'un régime foncier incertain (Horst et al., 2017, p. 284). À titre d'exemple, une des plus grandes fermes urbaines des États-Unis, The South Central Farm, une exploitation de 14 acres pilotée par la Los Angeles Regional Food Bank, a été détruite après avoir été mise en vente à profit, selon la logique de l'accumulation du capital. En effet, dressant un parallèle avec la théorie de la ville comme « machine à croissance » de Molotch, Broad (2013) jette une lumière sur les motivations du propriétaire foncier, Ralph Horowitz. Malgré l'importance de cette terre pour la sécurité alimentaire de la collectivité, ce dernier a plutôt cherché à tirer profit de la valeur d'échange de sa terre en la vendant à un manufacturier de vêtements, le tout, avec l'accord des autorités locales (p. 36). Plus de 150 ménages, constitués en majorité d'immigrant/es latino-américain/es pauvres, ont donc été chassés du site (p. 20). Cette éviction – et plusieurs autres cas célèbres, notamment à New York (Eizenberg, 2012; Purcell & Tyman, 2015) – illustre bien que la marchandisation de la terre agit comme un frein à la subsistance des citoyen/es et, de façon plus générale, aux initiatives cherchant à renforcer l'autonomie alimentaire des populations urbaines.

L'aliénation de la terre est donc au cœur de la dépossession historique du droit à se nourrir des urbain/es<sup>20</sup>. Pourtant, cet acte fondateur participe d'une réappropriation de sa propre existence.

If we value the right to self-determination in respect to how we sustain and nourish ourselves, and accord recognition to global food ethics and human rights, then we have to consider the right to produce one's own food—which includes the right to engage with nature and to grow our own (Tornaghi, 2017, p. 785).

Sans accès à la terre, les citoyen/es sont dépendant/es de l'industrie agroalimentaire pour se nourrir. Pour les moins nanti/es, cette dépendance se traduit souvent par une insécurité alimentaire chronique et la nécessité de recourir aux services alimentaires d'urgence tels que les banques alimentaires ou les soupes

---

<sup>20</sup> En outre, comme le rappelle McClintock (2010, p. 201), sous le régime capitaliste, l'individu est contraint au travail, n'étant plus propriétaire des moyens de production (notamment la terre). Plus encore, le fruit de son travail lui revient rarement. Ce qui est produit est plutôt vendu comme marchandise afin de soutenir le cercle de l'accumulation. Autrement dit, non seulement le ou la salarié/e ne produit pas ce dont il/elle a besoin pour vivre, mais en plus, il/elle est aliéné/e des fruits de son travail. Or, cette rationalisation du travail, et plus largement, l'essor de la technique, ont aussi contribué à éloigner l'individu de la nature. Selon McClintock, la production alimentaire pourrait réparer cette double aliénation (à la fois du travail et de la nature), qu'il nomme « fracture interne » (*individual rift*), en établissant une relation consciente à la terre – précisément par le travail de la terre : labourer, semer, désherber, etc. –, qui ensuite, nourrit le corps.

populaires. C'est pourquoi des auteurs et autrices plaident pour une planification urbaine résolument tournée vers l'acte de cultiver la ville, notamment par l'augmentation du nombre de lots disponibles pour la production à long terme (ex. espaces publics, achat de lots, fiducie foncière financée par les villes) et par un financement ciblant les communautés vulnérables (Horst et al., 2017, p. 288). D'ailleurs, les militant/es en faveur de la justice foncière placent la terre, assise matérielle de l'autodétermination, au cœur de leurs revendications antiracistes et anticoloniales (Safransky, 2018, p. 508). Dans le contexte des villes capitalistes, où les droits de larges franges des populations urbaines sont mis en péril par une accumulation par dépossession toujours plus féroce (ex. privatisation des espaces publics, spéculation immobilière, embourgeoisement et évictions ; Mayer, 2009, p. 367), la question de l'accès à la terre est de nouveau urgente (Safransky, 2018, p. 508).

### *2.1.2 Les entraves règlementaires*

Horst et al. (2017) font aussi remarquer que le rôle des urbanistes et autres aménagistes dans la promotion (ou non) de la production alimentaire en ville a changé à travers le temps. S'appuyant sur une recension des écrits sur l'histoire de l'AU, ils et elles soulignent que, si les potagers et autres jardins comestibles ont été utilisés à titre d'efforts de guerre durant la Seconde Guerre mondiale<sup>21</sup>, puis comme stratégies de revitalisation urbaine pour contrer la banlieurisation des années 1970, ils font aujourd'hui l'objet de règlements de zonage restrictifs limitant leur apparition et leur pérennisation dans le paysage urbain.

Or, cette présence « ambiguë » de l'AU (Vitiello & Brinkley, 2014, p. 104), tout comme la dépendance alimentaire des citoyen/es, sont des legs de l'industrialisation et de l'urbanisation de masse qui ont extirpé la production alimentaire des villes. Ainsi, bien qu'absolument essentielle à la vie et à la reproduction sociale, la nourriture a longtemps été négligée par les citoyen/es, les aménagistes et les administrations des villes. Selon Pothukuchi & Kaufman (1999, 2000), pour les urbanistes, la question alimentaire était davantage associée à la campagne, les problèmes urbains étant le logement, les transports ou la pollution. La mécanisation de l'agriculture et les technologies de conservation et de transformation des aliments (ex. réfrigération, conservation, production de masse) ont aussi assuré un approvisionnement constant des supermarchés, rendant invisible la destruction des terres cultivables par l'étalement des villes. Devant cette offre alimentaire foisonnante, la plupart des citoyen/es ont tenu la nourriture pour acquise, devenant de simples consommateur/trices d'aliments. Ce faisant, l'AU comme stratégie pour nourrir les villes a

---

<sup>21</sup> Ces potagers étaient nommés « Jardins de la Victoire » et soutenus par l'État au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Ils sont apparus principalement en ville durant la Première et la Deuxième Guerre mondiale, afin de compenser l'effort de guerre. Ils permettaient aussi de maintenir l'ordre social à travers la participation à un mouvement national (Miller, 2003).

souvent été complètement ignorée. Le retour de la question alimentaire dans les préoccupations des villes – amorcé au début des années 2000 – est toutefois plus marqué depuis les émeutes de la faim de 2007-2008, qui ont forcé les villes et les États à repositionner clairement l'alimentation au programme politique afin de répondre aux attentes des citoyen/nes face à une alimentation de qualité et en quantité suffisante (Bricas et al., 2017; Cohen & Garrett, 2010).

Aujourd'hui, bien que de plus en plus d'administrations urbaines reconnaissent le potentiel de l'AU et encouragent son essor par diverses stratégies (Huang & Drescher, 2015, p. 8), il subsiste néanmoins plusieurs contraintes réglementaires qui limitent son rayonnement. Par exemple, plusieurs municipalités interdisent la culture de hautes plantes légumières (ex. maïs) (Ville de Montréal, 2019), l'apiculture ou l'élevage d'animaux de ferme comme les poules, les cochons ou les chèvres (Bartling, 2012; Fletcher et al., 2012) ou la vente d'aliments produits en potager urbain (Bartling, 2012; Fletcher et al., 2012; Ville de Montréal, 2019; Vitiello & Brinkley, 2014). D'autres encore interdisent la collecte de l'eau de pluie pour alimenter les jardins, même en l'absence d'un approvisionnement en eau, proscrirent les pratiques permaculturelles vues comme vectrices de mauvaises herbes, ou plus important encore, maintiennent les jardinier/ères dans des régimes fonciers précaires par l'octroi de baux fonciers courts (Horst et al., 2017, p. 284; Tornaghi, 2017, p. 788). En fait, plusieurs observateurs et observatrices concluent que l'AU est insuffisamment intégrée à la planification et au zonage des villes (Horst et al., 2017; Huang & Drescher, 2015; Tornaghi, 2017). Il faut toutefois mentionner que la ville de Montréal est considérée comme un cas inspirant en matière de promotion de l'AU, notamment en raison de la multitude de jardinier/ères, de groupes communautaires et de chercheur/euses qui font vivre cette pratique (Bhatt & Farah, 2016, p. 5). Les arrondissements jouent aussi un rôle important dans le développement de l'AU, bien que de façon inégale. Dans Ville-Marie, la *Stratégie alimentaire* prévoit par exemple un assouplissement du cadre réglementaire pour permettre « le développement d'activités maraîchères ou horticoles sur le territoire » (Ville-Marie, 2016, p. 16). Néanmoins, malgré cette ouverture, le coût du foncier et la pollution des sols limitent l'action de l'arrondissement. L'AU y demeure donc marginale, ne pouvant nourrir le quartier.

Pour Tornaghi (2017, p. 787), toute contrainte réglementaire s'ajoute à l'aliénation de la terre comme autant de barrières à la (re)mise en culture de la ville, forçant l'AU à demeurer « une pratique interstitielle ». Les potagers et autres espaces de culture sont ainsi forcés d'advenir

within the cracks of the system, in marginal urban spaces reclaimed from aggressive urban development practices and policies; they strive within temporary land tenures with little hope for expansion, and often rely on volunteerism, self-exploitation and grants issued in a range of areas other than food (typically health or community development) (Tornaghi, 2017, p. 782).

En somme, plutôt que de faire de l'AU une priorité dans le développement des villes et d'y consacrer les ressources nécessaires, les administrations locales tendent à la réduire à une stratégie parmi d'autres. Ce faisant, elles créent d'autres entraves à l'autosuffisance alimentaire des urbain/es, qui seront explorées dans les prochaines sections.

### *2.1.3 La déqualification alimentaire*

Le confinement de la production alimentaire dans les interstices du tissu urbain participe également à la déqualification alimentaire. Pour Welsh et MacRae (1998, p. 243), la perte de connaissances et de compétences alimentaires est un « effet secondaire » d'une économie alimentaire capitaliste fondée sur la dissociation grandissante entre producteur/trices et mangeur/euses. En déléguant le devoir de nourrir les ventres à l'industrie agroalimentaire et aux forces du marché, quatre conversions se sont opérées : i) les multinationales, grâce à l'intégration verticale et horizontale, ont pris le contrôle du système alimentaire et perpétuent leur pouvoir en influençant les comportements d'achat des individus; ii) l'information nécessaire à une consommation raisonnée n'est pas totalement divulguée (ex. valeur nutritionnelle, empreinte écologique, impacts sociaux); iii) pour stimuler les achats, les détaillants manipulent les consommateurs/trices par la mise en scène des produits et aliments et le mythe du choix (nombreuses marques contrôlées par la même compagnie); iv) puisque davantage de profits sont générés par la transformation des aliments (valeur ajoutée), les supermarchés favorisent la vente de produits et de mets déjà transformés. La préparation culinaire, véritable processus d'appropriation des aliments, passe ainsi « de la cuisine à l'usine » (Fischler, 1993, p. 187), contribuant ainsi à une méconnaissance des méthodes de production, de transformation et de conservation des aliments (Riches, 1999; Tornaghi, 2017; Welsh & MacRae, 1998). Or, justement, la capacité de convertir les légumes, fruits, ou fines herbes en repas sains et satisfaisants est essentielle pour contrer la tentation des produits transformés proposés par l'industrie agroalimentaire (Levkoe, 2006, p. 90; Tornaghi, 2017, p. 791), lesquels contribuent à produire des paysages alimentaires obésogènes (Rocha et al., 2010, p. 11).

Cette prédominance des multinationales masque la provenance des aliments et reconduit la profonde distanciation entre aliments et mangeur/euses (Levkoe, 2006; Riches, 1999). À titre d'exemple, Levkoe (2006, p. 90) rapporte avoir croisé de jeunes citadin/es qui ont été troublé/es de découvrir qu'une carotte croît dans la terre ou qu'une saucisse à *hot-dog* provient d'un animal vivant. Les marchés publics, autrefois au cœur des villes et hauts lieux de connaissances alimentaires, ont ainsi été remplacés par des supermarchés anonymes remplis d'aliments provenant de nulle part. Comme le note Tornaghi (2017, p. 791), l'absence « d'expériences alimentaires significatives » en ville, couplée à – et souvent même rendue possible par –, l'industrie agroalimentaire en raison de son emprise sur la terre et de son rôle dans la

marchandisation de la nourriture, a engendré une « profonde incapacité alimentaire ». En conséquence, les urbain/es n'arrivent plus à se nourrir par eux-mêmes et elles-mêmes (Riches, 1999, p. 208).

À ce titre, le savoir-faire des citoyen/es en ce qui a trait à la culture potagère est d'ordinaire inexistant : méconnaissance des méthodes de culture et des types de sols, manque de temps, ignorance des techniques de décontamination des sols et des eaux (Tornaghi, 2017, p. 788). Or, comme le soulignent Agyeman et McEntee (2014), la nourriture est un trait d'union à la nature, en plus d'être à la confluence de plusieurs processus culturels, politiques et économiques. Ce faisant,

[...] there is likely no other resource required for human survival that is as culturally bound yet so dependent upon material realities of the natural environment. These material realities and corresponding physical, chemical, and biological metabolic components they are tied to « generate disabling socioecological conditions that often embody contradictory relations », what Heynen calls the « political ecology of urban hunger » (Heynen, 2006, p. 131 cité par Agyeman & McEntee, 2014, p. 218).

Dans ce passage, les auteurs mettent en évidence la connaissance de la nature (écologie, chimie des sols) comme condition essentielle à la mise en culture des villes. Avoir accès à la terre ne suffit pas ; il faut savoir faire, d'autant plus que les villes produisent des conditions socioécologiques défavorables à la production alimentaire qui requièrent des compétences précises (ex. contamination des sols, pollution de l'air et de l'eau). En conséquence, peu d'urbain/es cultivent leurs propres aliments (Tornaghi, 2017, p. 789). Cette déqualification est alimentée par l'absence d'une littératie alimentaire et horticole dans les écoles, et des villes peu propices à l'apprentissage de l'AU (plantes comestibles quasi absentes, rares fermes urbaines, etc.)<sup>22</sup>. Un constat émerge : l'incapacité à cultiver, à cuisiner et à se nourrir par soi-même est donc *socialement produite et normalisée* (Tornaghi, 2017, p. 791). À notre avis, ces incapacités sont autant de dimensions de l'aliénation urbaine, du point de vue de l'alimentation. Cette aliénation se

---

<sup>22</sup> Le manque de temps est aussi un obstacle important à la (re)conquête de son alimentation. Selon Tornaghi (2014, p. 554), le salariat, c'est-à-dire la condition de toute personne forcée de vendre sa force de travail en échange d'un salaire (Abraham, 2019, p. 114), contraint le temps libre pouvant être consacré à la production d'aliments ou à la cuisine. Quant au précaire – découlant de stratégies visant à préserver la rentabilité des entreprises en réduisant le coût du travail (ex. diminuer les salaires, étirer le temps de travail ou intensifier la journée de travail) –, il tend à accentuer cette contraction du temps libre, en forçant les individus à travailler davantage pour survivre (Abraham, 2019, pp. 160-161). Enfin, à cela s'ajoute la logique d'accélération sans fin des sociétés modernes, prisonnières de l'innovation technique effrénée qui précipite le tempo de la vie quotidienne (ex. moyens de production et de transport plus rapides, connexion à Internet à plus haut débit) et crée un sentiment d'urgence, de course perpétuelle, laissant peu de temps à l'acte de se nourrir (voir Rosa, 2010).

traduit aussi par des formes urbaines injustes, qui limitent l'accès à la nourriture, et à nouveau, brime la capacité des citoyen/nes à se nourrir.

#### *2.1.4 Les formes urbaines injustes*

En effet, si la ville produit des conditions facilitant la déqualification alimentaire, elle est aussi ponctuée de formes injustes qui limitent l'accès physique et social à des aliments culturellement appropriés frais, sains, abordables et de qualité. La faim prend ainsi une dimension sociospatiale. C'est le cas notamment des déserts alimentaires, des zones – souvent localisées dans des communautés à faibles revenus ou racisées – où ces aliments sont difficiles à trouver, sinon totalement absents (Alkon et al., 2013; Myers & Sbicca, 2015; Shannon, 2014). Les citoyen/nes qui y habitent ont plutôt accès à des dépanneurs ou des pharmacies offrant des collations, des repas prêts-à-manger hypertransformés ou des aliments de mauvaise qualité, favorisant obésité et maladies chroniques (Walker et al., 2010; Shannon, 2014). Or, les racines de ces déserts alimentaires ne sont pas fortuites<sup>23</sup>.

Le premier chapitre a mis en exergue comment les forces capitalistes, motivées par l'accumulation à tout prix, contribuent à (re)produire un développement inégal dans les villes contemporaines. Ces forces, comme le fait valoir Harvey (1973, p. 313), « créent des villes qui nous semblent étrangères et poussent l'urbanisation dans des directions contraires à nos objectifs collectifs ou individuels ». Weber (2012, p. 520) abonde dans le même sens en affirmant que le néolibéralisme en tant que modèle de gouvernance soumis aux impératifs du marché – « une gouvernance par et à travers le marché » – met en péril la consommation collective et les institutions en fétichisant le marché comme mécanisme de redistribution de la richesse. Les citoyen/nes perdent peu à peu le pouvoir de déterminer les conditions de leur existence quotidienne (Brenner & Theodore, 2002, p. 376), à mesure que l'État redistributeur est détourné par l'injonction à la croissance (Holt-Giménez et al., 2011, p. 9).

---

<sup>23</sup> Pour Shannon (2014, p. 249), les travaux portant sur la notion de « désert alimentaire » visent souvent à créer des environnements encourageant des comportements sains, et donc, véhiculent un discours néolibéral de responsabilisation individuelle. Au lieu de proposer des réformes structurelles qui permettraient aux individus de véritablement décider par et pour eux-mêmes (ex. meilleurs salaires, coûts décents des loyers, temps pour cuisiner), ces travaux cherchent « à discipliner les corps » (p. 256), souvent ceux d'individus marginalisés en raison de leur classe ou de leur appartenance culturelle. Or, cette approche paternaliste renforce le préjugé selon lequel les problèmes de santé des personnes vivant dans des déserts alimentaires résultent de mauvais choix de consommation. Dans ce contexte, la notion de « désert alimentaire » stigmatise les communautés à faibles revenus (p. 259). L'auteur propose ainsi trois pistes de réflexion : i) les interventions devraient considérer la multiplicité des relations à la nourriture, influencées par la famille, les pratiques culturelles, le statut social, etc. (p. 260) ; ii) les études sur les déserts alimentaires devraient prendre en compte l'ensemble des facteurs affectant la mobilité urbaine (ex. sentiment de sécurité, options de transport) ; iii) et enfin, mieux contextualiser les quartiers à l'étude (ex. géographie, histoire, spécificités), tout en redonnant une voix aux personnes concernées (p. 261).



Les déserts alimentaires illustrent bien cette situation, alors que l'État, au lieu de garantir des milieux de vie agréables et sains, abandonne leur évolution aux forces du marché. Ils sont donc sans surprise majoritairement localisés dans les communautés les plus vulnérables. Les déserts alimentaires résultent entre autres de la tendance qu'ont les supermarchés à se concentrer dans les secteurs présentant des restrictions de zonage souples (ex. banlieue), et surtout, dont le pouvoir d'achat des résident/es assure une certaine marge de profits. En conséquence, l'offre alimentaire dans les communautés urbaines racisées et/ou défavorisées est compromise (Alwitt & Donley, 1997; Bedore, 2013; Chung & Myers, 1999; Cotterill & Franklin, 1995; Walker et al., 2010; Patel, 2007). Pour les gens de l'industrie, « cela n'a aucun sens de desservir les zones en difficulté, alors que les profits dans les banlieues sont si faciles » (Business Enterprise Trust, 1993, cité par Eisenhauer, 2001, p. 128). À Montréal, par exemple, Enriquez et Klein (2019, p. 32-33) démontrent que les déserts alimentaires gagnent du terrain dans les quartiers dévitalisés, vivant encore les effets de la désindustrialisation, ou dans les quartiers concentrant des personnes en situation socioéconomique précaire. Par exemple, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, anciennement ouvrier, 30.1% de la population réside à plus de 500 mètres à pied d'un supermarché, et de ce nombre, 10.1 % est à faible revenu<sup>24</sup>. À Montréal-Nord, quartier où plus de deux résident/es sur trois sont issu/es directement ou indirectement de l'immigration, c'est plutôt 50 % de la population qui n'a pas accès à ces commerces dans un rayon de moins de 500 mètres, dont 17.1 % en situation de faible revenu. Pour les auteurs, la logique du marché, visant la rentabilité économique, est à l'origine de cette désertification alimentaire, à mesure que les épiceries s'éloignent des populations vulnérables vers des individus plus solvables (p. 41). Et, même lorsque des supermarchés s'installent dans des quartiers défavorisés, les aliments offerts tendent à être moins nutritifs, et parfois plus chers, en comparaison avec les supermarchés des quartiers plus aisés (Gosliner et al., 2018; Patel, 2007). Les citadin/es en situation de précarité sont ainsi forcé/es d'acheter des aliments peu nutritifs ou peu attrayants, ou de marcher pendant des kilomètres pour obtenir satisfaction (Alkon et al., 2013).

D'ailleurs, selon Holt-Giménez et al. (2011, p. 7), la réponse néolibérale à la faim urbaine a largement omis les racines structurelles de ce problème social (pauvreté, racisme institutionnel), la réduisant à un simple enjeu d'accès à des aliments frais et abordables. Ce faisant, pour contrer les déserts alimentaires, certaines villes américaines telles que Détroit et Oakland ont donné des allégements fiscaux et des subventions aux supermarchés souhaitant s'installer dans des zones mal desservies, plutôt que de

---

<sup>24</sup> Les auteurs s'appuient entre autres sur Bertrand (2006) pour fixer leur distance à 500 mètres à pied d'un supermarché. Ils reconnaissent néanmoins que plusieurs autres facteurs (mobilité, âge, etc.) peuvent aussi moduler l'accès des citadin/es à des aliments frais et abordables. Leur étude a tout de même le mérite d'illustrer rapidement la situation montréalaise, à l'aide d'une carte (p. 29) et d'un tableau détaillant le nombre de personnes vivant dans un désert alimentaire (p. 33).

s'attaquer directement à la pauvreté urbaine. Or, ce faisant, les grands détaillants (ex. Walmart, Tesco) « se développent dans les quartiers urbains à faible revenu, tirant profit du discours autour de l'accès à la nourriture et de la sécurité alimentaire pour avoir accès au soutien du gouvernement » (Holt-Giménez et al., 2011, p. 6). Pour les partisan/nes de la justice alimentaire, qui peinent à avoir seulement accès au foncier, il s'agit d'une nouvelle forme d'accaparement des terres, alors que des entreprises s'approprient des terrains dans les communautés pauvres avec le concours de l'État, et ce, sans forcément répondre aux besoins des collectivités. Cette stratégie d'appropriation et d'accumulation par dépossession est soutenue par le virage entrepreneurial des villes contemporaines et la grande mobilité du capital (Holt-Giménez et al., 2011, p. 6). Cette restructuration néolibérale des villes et la marchandisation de l'espace urbain qui l'accompagne privent les communautés de ressources et de possibilités, compromettant inévitablement la reproduction sociale (Brenner & Theodore, 2002; MacLeod, 2002). En définitive, les forces capitalistes néolibérales, par la marchandisation de la terre, de la nourriture et de l'espace urbain, contribuent à la faim urbaine :

« [...] the capitalist city as we know it, with its land markets, development and planning priorities, circulation of pollutants and nutrients, pockets of food deserts and obesogenic environments, is deeply involved in the reproduction of food injustice. It is, in this sense, a dis-abling environment » (Tornaghi, 2017, p. 793).

En somme, le capitalisme produit des villes qui déqualifient les citoyen/nes, déjà peu outillé/és pour assurer leur subsistance. Elles sont une expression spatiale de la dépendance alimentaire, l'environnement bâti ne permettant pas de produire *par et pour soi-même*. Le droit à l'alimentation est ainsi *de facto* entravé. Dans un tel contexte, la société civile doit organiser la résistance.

## **2.2 S'opposer à l'insécurité alimentaire : la résistance de la société civile**

Face à la persistance de la faim urbaine, une multitude de pratiques et d'initiatives visant à nourrir les villes essaient à travers le monde, notamment dans le Nord global. Ces pratiques tentent de s'opposer à la logique marchande du système agroalimentaire productiviste actuel (Deverre & Lamine, 2010; Holt-Giménez & Shattuck, 2011; Jarosz, 2008). Elles émergent dans les interstices de la ville, avec l'intention de décommodifier la nourriture par une distribution juste des aliments, substituant le bien commun à la logique du profit (McClintock, 2014, p. 148).

### *2.2.1 Typologie des alternatives alimentaires*

Ce mouvement alimentaire, porté par la société civile, s'articule surtout autour de trois paradigmes : i) la sécurité alimentaire communautaire, ii) la justice alimentaire et iii) la souveraineté alimentaire (Mares

& Alkon, 2011). La sécurité alimentaire communautaire est généralement définie comme « une situation dans laquelle tous les membres d'une collectivité ont accès à des aliments culturellement appropriés, sains et nutritifs grâce à un système alimentaire durable qui maximise l'autosuffisance et la justice sociale » (Hamm & Bellows, 2003, p. 37). Les organismes en sécurité alimentaire communautaire reconnaissent la faim comme un phénomène créé par des forces sociales larges et systémiques. Ce faisant, ils mettent en place des actions visant à transformer le système alimentaire à l'échelle de la communauté (Allen, 1999; Anderson & Cook, 1999). Les projets de cet ordre visent donc à instaurer des alternatives comme les marchés fermiers, l'agriculture soutenue par la communauté et les épiceries coopératives (Johnston, 2003; Mares & Alkon, 2011).

Quant à la justice alimentaire, Mares et Alkon (2011) précisent qu'elle promeut des principes de justice raciale et économique, affirmant que l'accès à une alimentation saine, culturellement adaptée et durable dépend des inégalités raciales et sociales. Elle identifie le racisme, le classisme et toutes autres formes de discriminations comme autant de déterminants de la faim urbaine. Ainsi, elle a surtout été mobilisée par des militant/es en faveur de la justice alimentaire œuvrant dans des communautés pauvres et racisées, qui cherchaient à disloquer les inégalités structurelles se reflétant dans la production, la distribution et la consommation de la nourriture. Des réseaux alternatifs d'approvisionnement, comme des coopératives d'achat, illustrent cette volonté d'assurer un accès juste à des aliments sains et adaptés aux désirs des communautés. La justice alimentaire privilégie donc une démarche de reprise de pouvoir sur l'ensemble du système alimentaire local (Slocum, Cadieux, & Blumberg, 2016, p. 9) et doit assurer une répartition juste et équitable des risques et bénéfices de cette reprise de contrôle *entre toutes et tous* (Gottlieb & Joshi, 2010, p. 6).

Enfin, la souveraineté alimentaire renvoie au « droit des peuples à une nourriture saine et culturellement appropriée, produite de façon écologique par des méthodes durables, et leur droit de définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles » (Via Campesina, 1996 citée par Holt-Giménez, 2010, p. 43). Cette approche dépasse donc les questions d'accès pour se recentrer sur la production (ex. droits fonciers, partage du pouvoir, contrôle des ressources naturelles) (Holt-Giménez & Shattuck, 2011; Mares & Alkon, 2011). De cette façon, la nourriture (re)devient véritablement un droit. Les partisan/nes de la souveraineté alimentaire ne sont pas que des consommateur/trices « votant avec leurs fourchettes »<sup>25</sup>,

---

<sup>25</sup> Ce slogan a été énoncé pour la première fois par Pollan (2006).

mais des citoyen/nes politisé/es revendiquant et défendant leur droit à l'alimentation par le biais d'une approche radicale qui remet la terre au centre du débat (Alkon, 2013; Mares & Alkon, 2011)<sup>26</sup>.

Or, malgré une rhétorique d'inclusion et de justice sociale, plusieurs critiques ont été faites à l'endroit du mouvement alimentaire alternatif. Certaines initiatives ont été critiquées pour s'être détournées de la lutte à la pauvreté, véritable responsable de la faim (Tarasuk, 2001), d'autres en raison d'un manque criant de diversité au sein des organismes porteurs (Guthman, 2008b, 2008a; Slocum, 2007), et d'autres encore pour leur inefficacité et leur soutien involontaire au retranchement de l'État néolibéral (Alkon, 2013; Allen, 2008; Poppendieck, 1999). Autrement dit, la responsabilité de nourrir les communautés est transférée à la société civile et aux individus (par le biais du bénévolat, par exemple), à mesure que le néolibéralisme consume le filet social. Et, bien que certain/es acteur/trices de la société civile jugent sévèrement le capitalisme néolibéral actuel, leurs réponses sont aussi souvent néolibérales dans la mesure où elles favorisent une modification des comportements individuels de consommation plutôt que l'action collective comme moteurs du changement social<sup>27</sup>(Alkon, 2013). Cette tactique, si elle ne s'inscrit pas dans une stratégie politique plus large, reproduit le discours dominant axé sur l'individualisme et le consumérisme, en utilisant le marché comme vecteur de citoyenneté (Pudup 2008, p. 1238). En effet, selon l'idéal néolibéral, ce sont les choix de consommation qui permettent à un individu d'exercer son devoir citoyen par des achats éclairés (ex. acheter local et biologique) (Pudup 2008, p. 1238). Elle crée donc des « subjectivités néolibérales » (Alkon, 2013, p. 2), soit des discours basés sur la responsabilité individuelle, exhortant à la prise en charge de sa santé comme preuve de morale et de vertu. Les stratégies axées sur l'individu-consommateur tendent ce faisant à renforcer la stigmatisation des communautés à faible revenu et racisées (Guthman, 2008a; Holt-Giménez & Shattuck, 2011; Mares & Alkon, 2011). Les alternatives alimentaires sont ainsi rarement transformatrices, n'arrivant pas à proposer une véritable contreproposition au modèle agroalimentaire dominant et à sa logique capitaliste.

---

<sup>26</sup> Plusieurs autrices et auteurs ont souligné les tensions existant entre ces trois différents paradigmes. À titre d'exemple, Cadieux et Slocum (2015) affirment que pour qu'une véritable sécurité alimentaire advienne, elle doit nécessairement s'accompagner d'une réelle justice sociale (p. 2). Des changements structurels doivent être instaurés au sein des communautés et des organisations qui œuvrent à nourrir les ventres, afin d'atteindre une justice alimentaire : considérer les traumatismes historiques et collectifs, soutenir l'économie de partage, etc. (voir pp. 12-14). Quant à la souveraineté alimentaire, elle prône un retrait l'agriculture du contrôle de l'Organisation mondiale du commerce, afin que nourriture ne soit plus considérée comme une marchandise. Pour ces activistes, il s'agit d'une condition *sine qua non* pour la sécurité alimentaire (p. 5). Les organisations prônant la justice ou la souveraineté alimentaire entretiennent aussi généralement une relation d'opposition avec l'État, se méfiant des risques de cooptation (p. 7). Ces deux approches vont ainsi bien au-delà du simple accès à la nourriture, au cœur de la sécurité alimentaire communautaire. Cette approche réformatrice s'inscrit donc en tension avec les visées plus transformatrices des deux autres. Enfin, les autrices soulignent que des définitions vagues ou des interprétations permissives de ces trois concepts dans les travaux sur le mouvement alimentaire alternatif contribuent à édulcorer la radicalité des intentions de la justice ou de la souveraineté alimentaire et nourrissent ces tensions (p. 15).

<sup>27</sup> Le slogan de Pollan (2006) en est une illustration (Holt-Giménez & Shattuck, 2011, p. 121).

Dans le cadre de ce mémoire, notre regard se portera sur l'initiative alimentaire NQN, qui prend racine dans le quartier Centre-Sud. À notre avis, cette initiative en sécurité alimentaire communautaire s'inscrit dans une perspective de justice alimentaire, puisque les organismes porteurs cherchent activement à inclure les personnes les plus vulnérables dans leurs actions et activités, qui visent elles-mêmes une certaine reprise de contrôle sur le système alimentaire local. La section suivante sera dédiée à NQN.

### *2.2.2 Notre Quartier Nourricier, Centre-Sud : une étude de cas*

L'accessibilité à des aliments frais, abordables et de qualité est un défi quotidien pour les résident/es du Centre-Sud, particulièrement dans Sainte-Marie, où plus de 70% des commerces d'alimentation sont des dépanneurs (Viana et al., 2013, p. 23). Et, comme mentionné précédemment, la pauvreté, l'isolement et le chômage sont bien présents dans Centre-Sud, autant de facteurs qui prédisposent à l'insécurité alimentaire (Gagnon et al., 2015). Ainsi, plusieurs personnes doivent recourir à de l'aide alimentaire de première ligne, les enfants étant particulièrement touchés par l'insécurité alimentaire : un tiers des élèves au primaire et la moitié des élèves au secondaire bénéficient d'une mesure alimentaire (ex. dîners et collations gratuites) (CDC Centre-Sud, 2015a). Afin de réfléchir collectivement aux solutions pour lutter contre l'insécurité alimentaire dans le quartier, la Table de développement social<sup>28</sup> a lancé en 2015-2016 un vaste chantier en alimentation ayant rassemblé plus de 60 partenaires (comprenant : commerçant/es, organismes, intervenants directs ou indirects en alimentation) et près de 350 citoyen/nes. Le point culminant de cette mobilisation a été le Forum social Centre-Sud (27 novembre 2016), qui a réuni plus de 300 personnes, majoritairement des résident/es du quartier, mais aussi des élu/es (niveaux municipal, provincial et fédéral) (CDC Centre-Sud, 2015a). Cette vaste consultation a permis d'adopter une vision collective d'un système alimentaire local idéal :

Nous voulons fédérer un réseau alimentaire au sein duquel nous retrouverions tous les services permettant d'avoir accès à une offre alimentaire de qualité, permanente et s'inscrivant dans un système global comportant la production, la transformation, la mise en marché, l'éducation et favorisant l'implication citoyenne et un sentiment de fierté. Nous voulons un système alimentaire basé sur des valeurs démocratiques d'inclusion, d'accessibilité, de solidarité, de proximité et d'écologie (CDC Centre-Sud, 2016, p. 28).

NQN est ainsi né de cette volonté collective de se réapproprier le système alimentaire local, à travers des pratiques soutenant la justice sociale. Plus précisément, il s'agit d'une initiative portée par plusieurs

---

<sup>28</sup> La Table de développement social Centre-Sud est composée d'un ensemble d'acteur/trices représentant différents réseaux du quartier : groupes communautaires, institutions, acteur/trices économiques et citoyen/nes (CDC Centre-Sud, 2015b).

organismes du quartier (voir l'organigramme ; Annexe G) et appuyée financièrement par des partenaires publics et privés<sup>29</sup>. Elle regroupe six projets visant à développer l'autonomie alimentaire et à bonifier l'offre alimentaire dans le quartier : i) le Marché Solidaire Frontenac (MSF)<sup>30</sup>, qui, opéré selon un modèle participatif et solidaire, promeut l'implication citoyenne et l'accessibilité à des aliments locaux et abordables; ii) la serre urbaine Emily-de-Witt, qui accueille des groupes scolaires et communautaires pour des activités éducatives; iii) et comprend un plateau de travail d'apprenti/es horticulteur/trices œuvrant à la production d'une part, de fruits et de légumes sans intrants vendus au MSF ou réservés à des organismes du quartier, et, d'autre part, de semis potagers distribués gratuitement à la communauté lors de la Foire de l'agriculture urbaine du Centre-Sud<sup>31</sup>; iv) le projet Récoltes solidaires, qui offre aux personnes en situation d'insécurité alimentaire la possibilité d'apprendre à cultiver et à transformer des fruits et légumes avec des pair/es aidant/es ou de s'impliquer au MSF pour ainsi obtenir des rabais sur les produits achetés<sup>32</sup>; v) le pôle d'éducation de la pergola de la serre, où des ateliers gratuits sur l'alimentation, l'environnement et l'agriculture sont offerts au public; vi) et Zéro Gaspillage, un projet de récupération alimentaire qui permet de cuisiner les invendus du quartier en repas emballés et congelés individuellement pour les usager/ères des organismes en sécurité alimentaire (NQN, 2020b).

De façon générale, NQN vise à offrir des alternatives concrètes et économiques aux services de première ligne par le jardinage urbain, les cuisines collectives et la construction d'un réseau d'entraide.

NQN permet aujourd'hui de supporter un réseau alimentaire de proximité en encourageant les liens entre des actions locales d'agriculture urbaine, de distribution solidaire, de transformation des aliments et d'éducation sur les enjeux alimentaires locaux. Par le partage de ressources (humaines et matérielles), le regroupement des partenaires autour d'espaces de dialogue et par l'utilisation transversale de lieux aux activités diverses (Serre urbaine, marché solidaire Frontenac, cuisine, jardins, toit vert), NQN travaille à la création d'un système alimentaire solidaire et durable pour l'ensemble des résidents du Centre-Sud (NQN, 2020c).

Chacun de ces volets vise à impliquer les citoyen/nes dans toutes les étapes du système alimentaire du quartier, de la production à la consommation, dans une optique de renforcement du pouvoir d'agir,

---

<sup>29</sup> NQN est soutenu financièrement par le Programme d'Impact Collectif de Centraide. Le projet bénéficie en outre d'un appui financier de la part de l'arrondissement Ville-Marie (NQN, 2020a). La Fondation du Grand Montréal et Énergir (anciennement Gaz Métro) ont aussi contribué au démarrage de la serre Emily-de-Witt (Ville de Montréal, 2017a).

<sup>30</sup> À l'été 2019, un marché solidaire a été implanté à la Place Émilie-Gamelin, près de la station Berri-UQAM (CACS, 2020). Il ne fait pas à proprement parlé parti de NQN, mais nous le considérons comme tel, vu sa mission.

<sup>31</sup> Le programme « apprenti/es horticulteur/trices » permet à de jeunes adultes, aux parcours hors du commun, d'acquérir une expérience de travail en horticulture sous la supervision d'un/e intervenant/e psychosocial/e (NQN, 2020d).

<sup>32</sup> Les pair/es aidant/es pilotent également depuis 2019 le Comité d'action et réflexion pour l'autonomie alimentaire, dont le but est « de susciter le militantisme en alimentation dans le quartier », par une réflexion collective « sur les difficultés rencontrées pour se nourrir et la réalisation d'actions militantes par les membres du comité » (NQN, 2020e).

d'autonomisation alimentaire et d'inclusion sociale (NQN, 2020c). NQN vise donc le déploiement d'une stratégie globale pour contrer le problème de la faim dans Centre-Sud. En raison de ses valeurs d'inclusion et d'une volonté manifeste de (re)prendre du pouvoir sur le circuit alimentaire local, tout en (ré)investissant l'espace urbain par la création de lieux d'autonomisation populaire, nous croyons que NQN pourrait porter les germes d'un projet politique plus large, dans la lignée du droit à la ville.

### **2.3 Conclusion : la faim comme autre expression de l'aliénation urbaine**

Ce chapitre a montré que la faim est une manifestation importante de l'aliénation urbaine. D'abord, la condition urbaine implique une dépendance alimentaire, les citoyen/nes n'étant plus producteur/trices de leurs aliments en raison d'un accès difficile, voire impossible, au foncier. Les terres en milieu urbain sont rares, chères et contrôlées par le marché. Étant dépossédé/es du droit à se nourrir *par et pour eux-mêmes et elles-mêmes*, les citoyen/nes doivent se tourner vers l'industrie agroalimentaire. Pour les plus vulnérables, cette dépendance se traduit souvent par une insécurité alimentaire.

Par le biais de contraintes réglementaires, les administrations des villes forcent aussi l'AU à demeurer marginale (ex. balcons, ruelles, friches urbaines). Et même lorsqu'elle est encouragée, le soutien qui lui est accordé ne permet pas une véritable remise en culture de la ville. Elle demeure ainsi une pratique interstitielle, incapable de subvenir aux besoins des urbain/nes, alors qu'elle était autrefois bien enracinée dans le cœur des villes préindustrielles. D'ailleurs, en extirpant la production alimentaire des villes par l'industrialisation et l'urbanisation de masse, une rupture entre aliments et mangeur/euses s'est créée, et par là, une déqualification alimentaire. En ville, elle peut prendre la forme d'une méconnaissance des méthodes de production, de transformation et de conservation des aliments ou encore, d'une ignorance quant à leur provenance. Or, en confinant la production alimentaire dans les interstices du tissu urbain, rien n'est fait pour opérer une requalification alimentaire, et déconstruire l'aliénation urbaine.

Enfin, des formes urbaines débilatantes, comme des déserts alimentaires, peuvent favoriser l'insécurité alimentaire en ville. Or, les déserts alimentaires sont loin d'être le fruit du hasard, mais plutôt la résultante de l'injonction à la croissance économique et d'un désengagement de l'État. En effet, plutôt que d'assurer à tous et toutes une alimentation digne, il abandonne les milieux de vie aux forces du marché, soutenant ainsi tacitement la tendance des supermarchés à privilégier les communautés à fort pouvoir d'achat, au détriment des populations moins nanties. Les communautés urbaines défavorisées sont délaissées par la main invisible du marché. En convertissant la terre, la nourriture et l'espace urbain en marchandises, les forces capitalistes contraignent la capacité de *vivre bien* des citoyen/nes, en fragilisant toutes les sphères

de l'alimentation, de la production (ex. marché foncier) à la distribution (ex. déserts alimentaires) en passant par la consommation (ex. déqualification alimentaire). La ville capitaliste est ainsi un lieu d'aliénation généralisée.

Dans un tel contexte, la société civile résiste. Par tous les moyens, elle tente de nourrir les ventres, de loger les corps, et de réchauffer les cœurs. En cherchant à (ré)introduire l'alimentation dans les villes, de la production à la distribution, les initiatives alimentaires communautaires peuvent-elles inverser cette aliénation, et par là, construire un réel droit à la ville ?

Enfin, avant de conclure, nous reconnaissons que l'injonction à la (re)prise en main collective des systèmes alimentaires, et par là, de la production alimentaire, est largement normative. Pour certaines personnes ou communautés, produire ses aliments renvoie à des traumatismes historiques spécifiques (ex. esclavage, pauvreté), et en cela, symbolise l'oppression et non la liberté (voir notamment McClintock dans Paddeu, 2018). De la même manière, Guthman (2008) souligne que la prédominance d'activistes blancs au sein des initiatives alimentaires alternatives tend à occulter les besoins et les désirs des personnes non blanches. Pour plusieurs individus racisés, les supermarchés permettent par exemple de s'approvisionner dans l'anonymat, ce que les marchés fermiers ou les circuits courts ne permettent pas (p. 436). Or, tel que mentionné précédemment, le mouvement alimentaire alternatif mise souvent sur ces stratégies pour améliorer l'offre alimentaire dans les déserts alimentaires. Les solutions mises en place doivent ainsi être culturellement adaptées, et leurs gestionnaires, sensibles aux besoins et réalités des communautés.



## CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE

Ce quatrième chapitre expose la démarche méthodologique qui a permis à notre recherche de prendre forme. Nous procédons en cinq étapes. Nous présentons d'abord le type de recherche, puis les cadres conceptuel et opératoire ayant guidé notre enquête. Nous revenons ainsi sur nos objectifs, afin de détailler les concepts, variables et indicateurs mobilisés pour opérationnaliser notre recherche. En troisième lieu, nous développons l'élaboration de la preuve, de la collecte à l'analyse des données. Enfin, nous exposons les limites et les considérations éthiques de notre étude.

### 3.1 Approche méthodologique : le type de recherche retenu

Ce mémoire prend la forme d'une recherche fondamentale, de type qualitatif. En effet, contrairement aux approches quantitatives qui visent à établir des corrélations (pourquoi ?), notre recherche s'intéresse plutôt aux pratiques des acteur/trices et à leurs significations, à la façon dont ils et elles transforment l'espace (comment ?) (Morange & Schmoll, 2016, p. 23). Ainsi, puisque notre regard se pose sur un phénomène difficile à quantifier, soit celui de la (re)conquête possible d'un quartier par ses habitant/es à travers une initiative alimentaire, notre stratégie de recherche doit puiser dans les méthodes qualitatives pour rendre compte de la complexité de notre objet d'étude.

#### 3.1.1 Construction de la question de recherche

Avant d'amorcer notre recherche, nous avons contacté la Corporation de développement communautaire Centre-Sud (CDC ; voir l'organigramme en Annexe G) afin de cerner leur intérêt envers notre démarche. Il s'agissait, à notre avis, d'une étape fondamentale dans la constitution d'un lien de confiance avec les organismes porteurs de NQN, préalable à toute collaboration. Puisque nous croyons fermement à la mission sociale des universités, nous voulions que les résultats de notre recherche puissent les outiller dans la poursuite de leurs activités. De juin 2017 à mars 2018, des rencontres avec la CDC et le comité d'évaluation de NQN ont ainsi permis de cerner les besoins : après une année d'opération, les organismes porteurs désiraient brosser un portrait des retombées de NQN sur la vie des gens du Centre-Sud. Suivant les recommandations de Morange et Schmoll (2016, p. 35), nous avons donc amorcé notre réflexion avec une question large : quelles sont les retombées de NQN sur la vie de quartier et l'alimentation des participant/es ? Nous avons choisi ces deux dimensions, car elles sont centrales à la mission de NQN et suscitaient l'intérêt des porteur/euses.

Après une phase d'imprégnation et d'observation exploratoire de notre terrain d'étude (ex. discussions (in)formelles avec des participant/es, observation lors d'activités), nous avons constaté que la vie de quartier était un thème majeur pour les participant/es. Le cadre théorique du droit à la ville nous est alors apparu prometteur pour révéler les retombées de NQN sur les différentes facettes de la vie du Centre-Sud. Selon Morange et Schmoll (2016, p. 37), la phase d'imprégnation permet justement de construire une certaine familiarité avec le terrain, propice au surgissement de nouvelles pistes de réflexion. Les démarches qualitatives offrent d'ailleurs une grande souplesse en raison d'un processus itératif : des allées et retours constants entre données, problème de recherche et interprétation sont nécessaires pour s'adapter à la réalité du terrain (p. 33). Nous avons donc précisé nos question et hypothèse de recherche en fonction de ce nouvel angle de lecture, en cherchant à lier le droit à l'alimentation et le droit à la ville. Nous n'avons cependant pas éliminé la dimension de l'alimentation des participant/es, aspect important pour nos collaborateur/trices : nous avons choisi, lorsque pertinent, de l'intégrer à nos données.

### *3.1.2 Structure de la preuve*

La structure de la preuve repose sur une étude de cas. Selon Hardwick (2009, p. 441), l'étude de cas permet d'enquêter un sujet circonscrit, notamment le rapport au lieu d'individus ou groupes sociaux, par l'analyse des expériences vécues. Elle permet donc de pénétrer une « réalité dans un espace et un temps délimités » (Sauvé, 2007 cité par Lacourse, 2008, p. 71).

Hardwick (2009, p. 441) identifie cinq types d'études de cas : i) intrinsèque, si le ou la chercheur/euse a un intérêt personnel dans le projet étudié ; ii) collectif, si plusieurs études de cas sont comparées ; iii) explicatif, si l'analyse conduit à des modèles prédictifs ; iv) descriptif, dans le cas de l'interprétation globale d'un phénomène et v) exploratoire, si l'étude conduit à un travail futur plus exhaustif. Notre recherche se situe à la confluence des trois derniers types d'études de cas, puisqu'elle vise à documenter, analyser et expliquer les retombées locales de NQN. En ce sens, elle propose un premier défrichage, et ouvre la voie à une enquête plus approfondie de l'objet d'étude.

## **3.2 Cadres conceptuel et opératoire**

Afin d'insuffler une cohérence à notre recherche, soit une logique dans la progression du fil narratif, nous avons bâti nos objectifs de manière à les emboîter, à les imbriquer, à les mettre en relation de telle sorte qu'ils permettent de vérifier l'hypothèse de travail (ex. en reprenant les mêmes concepts). Mus par cette recherche de cohérence, nous utilisons aussi un cadre opératoire précis. En effet, puisque les concepts sont d'abord des abstractions impossibles à mesurer de façon directe, il faut user de variables

et d'indicateurs pour en mesurer les manifestations : c'est le cadre opératoire (Payne & Payne, 2004, p. 117). Il permet ainsi de concrétiser la recherche, en traduisant des concepts abstraits en observations mesurables. De plus, nos principaux concepts sont tirés du droit à la ville de Lefebvre, souvent considéré comme incomplet quant aux mécanismes permettant de concrétiser cette prescription. Nous avons puisé dans des écrits portant sur l'appropriation, le sentiment d'appartenance et la participation pour tenter de compléter la pensée de Lefebvre.

### *3.2.1 Premier objectif*

Notre premier objectif interroge la possible (ré)appropriation citoyenne du quartier suscitée par la participation à NQN. Comme nous l'avons précisé en introduction, Lefebvre (2009a) percevait le droit d'appropriation comme le droit pour tout/e citoyen/e d'utiliser librement l'espace urbain déjà en place, et surtout, le droit d'en produire un nouveau afin que la ville réponde à ses besoins et désirs (Purcell, 2002; Purcell & Tyman, 2015; Shillington, 2013). En s'appropriant ainsi l'espace urbain, le citoyen/e lui restitue sa valeur d'usage, son utilité réelle. Mais, comment s'opère l'appropriation ?

Pour Ripoll et Veschambre (2005), l'appropriation de l'espace comporte trois dimensions : juridique, matérielle et idéale. Si la première fait référence à la notion de propriété, la seconde témoigne plutôt du rapport à l'espace des individus ou groupes sociaux et résulte d'une appropriation physique, matérielle<sup>33</sup>. Cette attribution à soi d'un lieu, d'un espace ou d'un territoire s'exprime par un marquage, par un acte de prise de possession par un individu, un groupe ou toute autre communauté d'appartenance (ex. clôture, graffitis, toponymie) (Veschambre, 2004, p. 73). Segaud et al. (2003, p. 28) affirment même que « le marquage, par la disposition des objets ou les interventions sur l'espace habité, est l'aspect matériel le plus important de l'appropriation ». L'usage libre de l'espace urbain (ou de l'espace conçu de Lefebvre) participe à cette appropriation matérielle, à cette attribution à soi d'un espace ou d'un lieu. En fait, pour Di Méo (1998, p. 106), par un contact fréquent, récurrent, cet espace parcouru, approprié et pratiqué devient espace de vie, espace des trajectoires quotidiennes (loisir, travail, etc.). L'appropriation de la ville est ainsi médiée par le corps en action, par sa présence dans l'espace urbain. Cette affirmation rejoint la conception qu'avait Lefebvre de l'espace perçu, vu comme un important espace de contestation, de réappropriation de la ville capitaliste. Il est donc question ici d'une participation active, volontaire à la production de la ville, mais aussi de la capacité des collectivités locales à « imprimer leur conception de l'urbanité » dans l'espace urbain (Veschambre, 2005).

---

<sup>33</sup> Notre regard se portera principalement sur l'appropriation matérielle et idéale.

Mais, comme le fait valoir Bassand (1997, p. 148), s'approprier un lieu va bien au-delà du simple usage : « s'approprier un lieu n'est pas seulement en avoir l'usage reconnu, c'est établir une relation avec lui, l'intégrer dans son vécu, pouvoir le marquer de son empreinte et devenir acteur de sa transformation ». Il fait ainsi référence à l'appropriation idéale, qui, pour Ripoll et Veschambre (2005, p. 5), se manifeste par la familiarisation, par l'acquisition de savoirs théoriques et pratiques sur ce lieu (ex. points de repère). Cette forme d'appropriation peut aussi être existentielle, en raison d'un attachement profond à un lieu (appartenance), ou symbolique/identitaire, si ce lieu participe à définir l'identité sociale d'un groupe. Elle suppose donc un lien intime entre individu et lieu. L'appropriation idéale tient aussi au monde des idées, de l'imaginaire, des représentations. À titre d'exemple, l'espace de vie de Di Méo (ou l'espace perçu de Lefebvre) est d'abord l'expérience concrète de l'espace à travers des trajectoires quotidiennes, mais se transforme en espace vécu à mesure qu'il se charge de représentations par le biais de l'imaginaire (Di Méo, 1998, p. 106; Lefebvre, 2000, p. 49). L'espace vécu est une manifestation d'une appropriation idéale d'un lieu, d'un espace.

L'appropriation, pilier du droit à la ville, peut ainsi être matérielle ou idéale, voire existentielle. Elle se déploie à toutes les interfaces de la triplicité de l'espace de Lefebvre : l'espace conçu, approprié par les pratiques des citoyen/es devient espace perçu, puis espace vécu par le biais de l'imaginaire. Ce faisant, la ville capitaliste est transgressée, transformée. Or, l'appartenance à son milieu de vie peut aussi être un vecteur de transformation ; elle est d'ailleurs l'objet de notre second objectif.

### *3.2.2 Deuxième objectif*

Le second objectif de notre recherche vise à vérifier en quoi NQN permet de construire une appartenance au quartier, qui agirait ensuite comme prélude à une participation accrue à la vie urbaine. Pour Guérin-Pace (2006, p. 300), le sentiment d'appartenance au lieu se traduit par plusieurs formes d'attachement, selon la représentation qui lui est conférée : le lieu des origines familiales, le lieu évocateur de souvenirs et le lieu support des relations sociales. Cet attachement suppose donc le déploiement de liens affectifs entre individus et lieux (ex. logis, quartier, ville) (Giuliani, 2003; Lewicka, 2008). L'appartenance naît ainsi d'un rapport sensible, d'un intérêt envers un lieu. Et, par une affection profonde, l'appropriation devient existentielle et se mue en sentiment d'appartenance. Une réciprocité s'installe : un lieu nous appartient, car nous en faisons partie (Ripoll & Veschambre, 2005, p. 5).

L'appartenance à un lieu est donc forcément liée à l'identité. En effet, puisque nous sommes tous et toutes de quelque part, notre identité « comporte une forte condition territoriale » (Bédard, 2017, p. 2). Di Méo (2007, p. 9) ajoute que notre identité spatiale – ou spatialité – se construit au fil de nos relations

avec l'espace, par le biais notamment des espaces de vie, qui « deviennent des extensions de son propre corps et s'inscrivent dès lors dans son système identitaire ». L'appartenance à un lieu participe au registre identitaire des individus, aux côtés de l'appartenance professionnelle, religieuse, etc. Et à leur tour, les individus participent à la production de l'espace, d'un territoire, d'un lieu (Di Méo, 2004, 2007), en le chargeant de sens et de signes (Jean, 1993, p. 294). L'espace est ainsi approprié, marqué, signifié.

Cette dialectique appropriation-identification peut avoir d'importantes implications pour le devenir d'un lieu, puisque comme le souligne Klein (2011), la fierté d'appartenir à un lieu peut faire naître une identité positive, qui devient le socle d'agir d'une communauté. Cette fierté découle d'une histoire commune, de la capacité d'inclusion d'une collectivité et peut permettre une vaste mobilisation de ressources (ex. subventions, bénévoles). Par l'action collective, ce sentiment d'appartenance au lieu ou au territoire local se meut en une véritable conscience territoriale – soit la conscience de faire partie d'un tout –, ce qui amène à agir ensemble, à se concerter, accentuant les probabilités de succès. L'attachement au milieu de vie constitue ainsi un facteur de motivation à la participation aux actions, débats et décisions dans une communauté. Cela nous mène d'ailleurs directement à notre dernier concept : la participation.

### *3.2.3 Troisième objectif*

Notre troisième objectif explore la participation à la vie de quartier des citoyen/nés impliqué/nés dans NQN. La participation renvoie au droit, pour tout/e citoyen/né, d'influencer le devenir de la ville (Margier & Melgaço, 2017), et ce faisant, de prendre part aux décisions entourant la production de l'espace urbain (Purcell, 2002, p. 102). Il en découle une voix citoyenne forte dans la prise de décision. À nouveau, comment peut s'opérer cette prise de parole ?

Pour plusieurs auteurs et autrices, cette participation à la vie publique de la cité, à la construction de l'espace urbain, nécessite la présence d'instances de participation, elles-mêmes fondées sur une juste répartition du pouvoir et sur l'inclusion. Blondiaux (2008) explique que ces structures participatives doivent d'abord porter la voix citoyenne dans les affaires publiques locales. Pour qu'elles soient transformatrices, elles doivent cependant faire émerger un pouvoir citoyen : forcer les autorités locales à rendre des comptes, modifier des projets contraires aux attentes, etc. Ce faisant, une conversation démocratique se déploie, soutenue par une concertation et nourrie par l'action politique des individus. Or, cette démocratie participative est souvent le fait de groupes sociaux plus privilégiés (ex. mieux nantis, éduqués) (Bacqué & Machmache, 2014, p. 19; Blondiaux, 2008, p. 48). En effet, des barrières structurelles, comme le manque d'éducation ou la discrimination, limitent la participation de citoyen/nés vulnérables aux processus démocratiques (Bacqué & Machmache, 2014, p.16). Afin d'atténuer les écarts

de représentativité, les groupes communautaires veillent, à titre de porte-étendards, à défendre les intérêts de ces citoyen/nes (ici, démocratie représentative, et non participative) (Blondiaux, 2008, p. 48). L’art de la rhétorique est aussi maîtrisé de façon différenciée entre les individus. Tous et toutes ne possèdent pas les mêmes clés de compréhension des enjeux (qualité de l’information, etc.) (Sanders, 1997, pp. 349–350). Ce faisant, les instances de participation font coexister des paroles pouvant brouiller ou enrichir la conversation démocratique (Blondiaux, 2008, p. 49). L’inclusion, le partage d’informations de qualité et la répartition du pouvoir sont des conditions *sine qua non* à toute discussion. Bacqué et Machmache (2014, p. 17) ajoutent qu’une réelle participation ne peut advenir que si le pouvoir d’agir des citoyen/nes est reconnu et soutenu par les administrations publiques locales. Comme le soutenait Lefebvre, il s’agit de remettre les citoyen/nes au cœur de la cité. La participation citoyenne dans les affaires de la ville ne suppose pas qu’une simple prise de parole, mais doit reposer sur la construction d’instances inclusives de discussion, de délibération, de débat et dont l’avis commun sera respecté par le pouvoir en place.

Notre cadre conceptuel a ainsi permis de préciser les facettes des différents concepts de notre recherche, puisque Lefebvre donnait peu de clés pour réaliser le droit à la ville. En nous basant sur les écrits des auteurs et autrices présenté/es dans le cadre conceptuel, nous avons ensuite attribué des variables et indicateurs à ces facettes, pour constituer notre cadre opératoire, représenté de manière schématique par la figure suivante. Ce cadre opératoire permettra ensuite de guider l’analyse de nos données.

**Figure 4 : Cadre opératoire de la recherche**

<b>Métaconcept</b>	<b>Concepts clés</b>	<b>Variables et indicateurs (entre parenthèses)</b>
	Appropriation	matérielle : usage libre et marquage de l’espace urbain (signes, mobiliers, bâtiments) idéelle : connaissances du quartier (histoire, activités, enjeux)
Droit à la ville	Appartenance	liens affectifs au quartier (souvenirs, évocations positives, désir de rester) identité positive (fierté, attachement, inclusion)
	Participation	instances de participation (espaces de discussion, comités délibératifs, prise de parole) inclusion (diversité des intervenants, stratégies d’inclusion, répartition du pouvoir) pouvoir d’agir (influence sur les décisions (perçue/réelle), engagement ou désaffection)

### **3.3 Collecte des données**

#### *3.3.1 Accès au terrain et aux enquêtés/es*

Nous avons pris contact avec les organismes porteurs de NQN avec une volonté de collaboration sincère. Dès le départ, ils ont démontré un intérêt envers notre démarche, nous invitant aux réunions du comité d'évaluation et nous partageant toute information demandée. Grâce à cette relation de confiance, ils ont joué un rôle fondamental dans l'accès aux enquêtés/es, en agissant à titre de passeurs. En particulier, les personnes responsables de la mobilisation terrain ou directement en contact avec le public ont relayé notre appel à participation (par courriel, via leur liste d'envoi) et ont fait connaître notre recherche auprès de la nébuleuse de NQN (promotion lors d'activités, etc.). Sans leur soutien, notre démarche aurait sans doute été moins fructueuse.

#### *3.3.2 Méthodes de récolte des données*

Afin qu'une étude de cas soit convaincante, Hardwick (2009, p. 442), suggère de recourir à diverses sources d'informations. Et, puisque cette approche suppose une certaine imprégnation dans le terrain d'étude, les méthodes de collecte de données devaient permettre une rencontre, un rapprochement avec les participant/es à NQN. Ainsi, trois stratégies de cueillette de données ont été utilisées : entretiens semi-dirigés, observation (directe et participante) et analyse documentaire.

##### *3.3.2.1 Entretiens semi-dirigés*

Le cœur de notre preuve réside dans la réalisation d'entretiens semi-dirigés avec des participant/es aux activités de NQN. Puisque notre enquête visait à comprendre un phénomène, nous avons opté pour des entretiens laissant plus de liberté de parole à l'interlocuteur/trice (Morange & Schmoll, 2016, p. 93). Comme le suggère Longhurst (2016, p. 106), notre grille d'entretien était donc souple, avec des questions simples et suffisamment ouvertes pour inciter à la conversation (Annexe H). Ce faisant, il a été possible de faire poindre des éléments imprévus, mais pertinents pour notre étude. Cette grille d'entretien agissait comme un aide-mémoire, adaptable en fonction des éléments de réponse des interrogés/es. Notre objectif était de permettre aux participant/es de partager – ou faire émerger, mais sans imposer – leurs perceptions de NQN, ainsi que leurs motivations à prendre part au projet. Nous avons aussi demandé aux organismes porteurs de bonifier, au besoin, notre grille avant les entretiens. Enfin, nous soulignons que, bien que nos question et hypothèse de recherche se soient précisées au fil de notre démarche (voir section 3.1.1.), notre grille d'entretien n'a pas subi de corrections majeures. En effet, elle comportait déjà des questions directes et indirectes sur nos grands thèmes de recherche (appropriation, participation, appartenance).

Comme mentionné précédemment, le recrutement des enquêté/es s'est effectué par l'intermédiaire des organismes porteurs du projet. Lorsqu'une personne manifestait de l'intérêt à participer à notre projet, un courriel lui était envoyé, détaillant le contexte de la recherche, ses objectifs et le déroulement des entretiens. Le formulaire de consentement (Annexe I) était joint au courriel afin qu'elle puisse en prendre connaissance avant la rencontre et ainsi, manifester un consentement libre et éclairé. La signature du formulaire, par le participant ou la participante et la chercheuse, avait lieu avant l'entretien. Ce dernier se déroulait dans un lieu public ou à la résidence des participant/es, selon leur convenance. Moins de cinq enquêté/es ont été recruté/es par la méthode « boule de neige », c'est-à-dire par recommandation d'autres participant/es (Valentine, 2005, p. 117). Notre objectif n'était pas de produire un échantillon représentatif de la population du Centre-Sud, ce qui aurait été impossible en regard du contexte de notre étude, mais de rencontrer des habitant/es ayant une expérience suffisamment significative de NQN pour nous faire part des retombées du projet dans leur quartier et leur vie. Une seule personne n'avait jamais habité le quartier. Puisqu'elle travaillait à la serre Emily-de-Witt depuis plusieurs mois, son expérience a toutefois été jugée valide pour notre étude.

Autant que possible, nous avons tenté de constituer un échantillon varié, en recueillant les propos de personnes provenant d'horizons multiples (statuts d'emploi, niveaux de scolarité et de revenu variés), et ayant pris part à différentes activités de NQN, selon une intensité variable (de participant/es à bénévoles aguerris)<sup>34</sup>. Les entretiens ont été réalisés entre les mois d'août et de décembre 2018 (et un autre en août 2019), et étaient d'une durée allant de 50 minutes à 1 h 45, suivant l'intérêt des personnes interrogées. Chaque entretien a été enregistré, et intégralement retranscrit, avec l'accord des participant/es. Enfin, une personne a répondu à nos questions par courriel. Au total, onze femmes et six hommes, âgés de vingt-cinq à soixante et onze ans, ont pris part à cette étude<sup>35</sup>. Afin de préserver leur identité, nous aurons recours à une stratégie d'anonymisation au fil de notre enquête (ex. ENT-004).

#### 4.3.2.2 Observation directe et participante

Afin de remercier nos partenaires pour leur support, nous avons été bénévoles à différentes occasions. Nous avons profité de ces moments pour faire de l'observation, et ainsi relever des éléments qui auraient été impossibles à faire ressortir par le biais de nos entretiens (ex. marquages de l'espace urbain). Cette expérience du terrain a aussi permis de saisir la réalité du quartier (coprésence sociale, etc.).

---

<sup>34</sup> Il est à noter que nous n'avons pas pu recruter de participant/es au projet Zéro Gaspillage, en phase de démarrage lors de nos entretiens.

<sup>35</sup> Selon nos observations, cette surreprésentation des femmes est à l'image de la composition générale de la nébuleuse NQN (porteur/euses de projet et participant/es).



Schmoll (2016, p. 62) soulignent d'ailleurs que l'observation, peu importe le niveau d'immersion, permet de découvrir les pratiques qui construisent l'espace. Au fil de cette enquête, nous avons ainsi occupé diverses postures, selon le contexte, allant de la « complète observatrice » à la « participante-observatrice » (Gold, 1958, pp. 220-221). Nous n'avons toutefois pas atteint le degré d'immersion de la « complète participante », qui nécessite que l'identité de la chercheuse soit masquée pour une totale imprégnation dans la vie quotidienne des enquêtés/es. À titre d'exemple, nous avons effectué des observations directes, lors de déambulations dans le quartier. Nous avons aussi participé à des ateliers et assisté à des réunions de comités citoyens ou des rencontres de gouvernance entre les organismes porteurs de NQN. Ici, notre rôle se limitait à la prise de notes, sans intervention. Nous avons également apporté notre soutien lors d'événements (ex. Cultiver Centre-Sud, Bols du Quartier, Fêtes des Récoltes) et aidé à la réalisation de tâches (ex. à la serre, dans les jardins partagés). À ces moments, nous étions directement en interaction avec la nébuleuse de NQN (public et porteur/euses de projet). Ces périodes d'observation ponctuelles, étalées d'avril 2018 à août 2019 (total : ~150 heures), ont été riches en discussions informelles avec d'autres participant/es au projet. Nous n'avons pas hésité à révéler notre identité si la conversation s'y prêtait (ex. si l'interlocuteur/trice le demandait). Enfin, ces séances d'observation ont permis de rendre compte de l'expérience vécue par les participant/es, à travers notre propre expérience de NQN.

Nous avons colligé nos observations dans un carnet de terrain, en notant, le plus rapidement possible, les éléments observés (ex. coprésences sociales, types d'appropriation de l'espace) ou les récits de vie (ex. raisons de la participation à NQN, perceptions du projet) et nos impressions (Morange & Schmoll, 2016, p. 79). Les observations ont été datées, contextualisées, et retranscrites. L'ensemble de ces observations forment un corpus d'informations qui permet de compléter les propos rapportés lors de nos entretiens ou d'ajouter des pistes de réflexion à notre enquête.

#### 4.3.2.3 Analyse documentaire

Enfin, nous avons effectué une analyse documentaire, de façon à compléter notre collecte de données. Pour Lacour (1995, p. 3), l'analyse de contenu permet d'étudier, indirectement, des individus ou groupes « à travers les productions, les communications et les messages qu'ils produisent dans un contexte autre que celui de la recherche ». Par le biais d'une revue de presse et d'une recension des documents produits par les organismes porteurs dans la foulée de la création et de l'évolution de NQN (sites Internet, rapports annuels, infolettres, etc.), nous visons à peaufiner notre compréhension du projet (structure, historique, etc.), ses résultats attendus et l'histoire du quartier (enjeux, contexte, etc.). Pour chaque document, nous avons appliqué une grille de lecture bâtie à partir des indicateurs de notre cadre opératoire (Annexe J).

### 3.3.3 *Traitement et interprétation des données*

Afin de « donner un sens » aux données recueillies (Cope, 2016, p. 441), nous avons procédé par étapes. D'abord, comme le recommandent Morange et Schmoll (2016, p. 144), nous avons débuté notre analyse par une « mise à plat » des données. Cette étape consiste à trier, ordonner et organiser les informations récoltées. Il faut donc lire et relire le matériel empirique, évaluer la pertinence du contenu et hiérarchiser les données, en les comparant, en les organisant en tableaux, en en éliminant certaines, etc.

Nous avons ensuite effectué le codage de nos données. Cette méthode, courante en analyse qualitative, consiste en une « opération de tri, de classement des données selon des thèmes, des séquences, des mots-clés » (Morange & Schmoll, 2016, p. 150). Autrement dit, il s'agit de faire émerger le sens d'un texte, à l'aide de modèles, de thèmes récurrents, de catégories, d'exemples emblématiques. Nous avons analysé nos données par le biais d'une grille reprenant les variables et indicateurs de notre cadre opératoire. Bien que cette approche soit moins inductive (codage fermé ; Morange & Schmoll, 2016, p. 151), nous avons veillé, comme le conseille Cope (2016, p. 445), à garder un esprit ouvert face à des thèmes émergents inattendus. Nous avons cherché à dégager des thèmes centraux, énoncés par la plupart des participant/es, et des sous-catégories apparentées (Cope, 2016; Morange & Schmoll, 2016). Cette typologie a été réalisée grâce au logiciel QDA Miner 5.0.25 (© *Provalis Research*). Nos résultats sont présentés sous forme de récits, avec photographies à l'appui, lorsque pertinent.

### **3.4 Limites de la recherche**

Comme toute recherche, notre étude comporte certaines limites. Notre échantillon est d'abord de petite taille et n'est pas forcément représentatif de la population du Centre-Sud. Ce faisant, il est impossible de généraliser les retombées de NQN sur l'ensemble des habitant/es du quartier. En outre, nos entretiens ne portent que sur une seule année d'activités ; les témoignages des participant/es pourraient avoir évolué depuis notre dernière conversation. En poursuivant notre expérience du terrain au cours de l'été 2019, nous avons toutefois recroisé des participant/es à notre étude et ainsi, pu confirmer certaines données. Enfin, puisque les personnes interrogées étaient déjà actives au sein de NQN, elles étaient plus enclines à avoir un discours positif envers le projet. Néanmoins, comme elles prenaient part à cette étude de façon volontaire et libre de tout conflit d'intérêts, elles ont aussi exprimé ouvertement certaines critiques.

À notre avis, une des principales limites de notre enquête est notre posture en tant que chercheuse. Des personnes ont pu être intimidées par ce statut, souvent perçu comme autoritaire ou éminent. Nous avons ainsi jugé capital d'être souvent présente sur le terrain, pour aller à la rencontre des gens et briser cet a

priori. Nous avons veillé à susciter des interactions positives, respectueuses. Malgré tout, les jugements liés à la posture du ou de la chercheur/euse sont impossibles à désamorcer totalement et peuvent souvent limiter l'accès aux enquêté/es (Morange & Schmoll, 2016, p. 48).

### **3.5 Considérations éthiques**

Cette recherche a été évaluée par le Comité d'éthique de la recherche en arts et en sciences de l'Université de Montréal (CERAS-2017-18-276-D). Les enquêté/es ont donné un consentement libre et éclairé quant à leur participation à cette étude, en connaissant au préalable les objectifs du projet de recherche. Aucune compensation financière ou incitation de quelque nature que ce soit n'a été offerte en échange d'une contribution à ce projet.

Comme mentionné dans le formulaire de consentement, les renseignements recueillis seront conservés de manière confidentielle (enregistrements et transcriptions conservés sur l'ordinateur personnel de la chercheuse) et seront détruits sept ans après la fin du projet, conformément à la Politique de l'Université de Montréal. Des éléments d'intérêt pourraient être partagés avec les organismes porteurs de NQN, mais sans jamais avoir accès à de l'information pouvant identifier ou porter préjudice aux participant/es. La CDC Centre-Sud (premier partenaire dans cette recherche) a aussi été invitée à lire le présent manuscrit, afin de prendre connaissance des résultats et de vérifier l'information factuelle à propos de NQN.

Maintenant que les bases de cette recherche ont été explicitées à travers la mise en contexte, le problème de recherche, le cadre théorique, l'hypothèse de travail et, enfin, la méthodologie, le chapitre suivant présentera les résultats de notre étude.

## CHAPITRE 4 : RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats de notre enquête. Ils sont le fruit de dix-sept entretiens réalisés avec des participant/es de NQN, d'analyse documentaire et de dizaines d'heures d'observation. Afin de rendre compte de ces résultats, nous procéderons en cinq étapes. Premièrement, nous traiterons du processus de (ré)appropriation amorcé par les participant/es à NQN. Cela nous permettra de jeter une lumière sur les diverses formes d'appropriation déployées par les enquêté/es. Puis, nous aborderons l'appartenance au quartier des personnes rencontrées, pour ensuite présenter l'influence de NQN sur leur participation à la vie communautaire. Enfin, nous ferons état de résultats inattendus et des critiques exprimées à l'égard de NQN. Toutefois, avant de procéder, quelques précisions doivent être apportées.

### 4.1 Précisions à l'attention du lectorat

D'abord, au moment de notre recherche, les interventions de NQN se tenaient en cinq lieux clés : la serre Emilie-De-Witt, le MSF, les jardins partagés, soit le jardin aux abords de la serre (qui comprenait aussi des bacs dans la cour de l'école Jean-Baptiste-Meilleur) et le jardin Végétalia (à l'intersection des rues Sainte-Catherine et Parthenais), et la Place du Marché (voir Figure 1, p. 20). Nous considérons comme faisant partie de NQN tout événement, initiative ou activité ayant cours dans ces lieux. Le projet Zéro Gaspillage, en démarrage à l'été 2018-2019, n'a pas été inclus dans les entretiens. Nous rappelons également qu'un nouveau marché solidaire, à la Place Émilie-Gamelin, a été inauguré à l'été 2019. Même si nous considérons que ce lieu fait aussi partie de NQN, nous ne l'avons pas intégré dans la collecte de données en raison de sa nouveauté.

Nous classons ensuite les interventions de NQN dans l'espace public en trois catégories : i) animation, soit tout événement festif, de rencontre ou d'éducation populaire visant à rassembler les citoyen/nes : ex. Cultiver Centre-Sud, Bols du Quartier (nous présenterons plus en détail cette initiative à la section 4.2.2.1), ateliers gratuits d'éducation populaire à la serre Emily-de-Witt, ii) infrastructures physiques de production et de distribution d'aliments : ex. serre Emily-de-Witt, MSF, jardins partagés, et iii) mobilier urbain, soit toute infrastructure légère visant à embellir ou améliorer l'expérience du quartier (bancs, ombrières, bacs à fleurs, etc.) : ex. Place du Marché.

Nous présentons maintenant nos résultats, en laissant une grande place aux propos des enquêté/es. À notre avis, cette mise en récit permet de rendre les retombées de NQN plus évidentes aux lecteurs et lectrices. Lorsque pertinent, nous ferons aussi des liens avec les cadres théorique et opératoire.

## 4.2 (Re)découvrir son quartier et sa collectivité

Comme le faisait valoir Henri Lefebvre, le droit à la ville implique un droit d'appropriation, soit le droit, pour tout/e citoyen/e, d'utiliser librement l'espace urbain, et surtout, le droit d'en produire un nouveau, plus conforme à ses besoins et désirs. Cette section présentera les résultats de nos travaux, en lien avec l'usage et l'appropriation de l'espace urbain à travers les interventions de NQN.

### 4.2.1 Explorer son lieu de vie

D'abord, la multiplicité des interventions de NQN dans l'espace public fait de cette initiative un espace de (re)découverte du Centre-Sud pour ses résident/es, allant parfois jusqu'à l'émerveillement. En effet, les infrastructures et jardins de NQN attirent la curiosité et l'intérêt des passant/es, qui s'approprient ces lieux par un contact fréquent et récurrent. Et, ce faisant, comme le soulignait Di Méo (1998), ils intègrent les espaces de vie, les trajectoires quotidiennes. Par exemple, lors de la distribution de plantes potagères en mai 2018 (aux abords de la serre), certain/es résident/es du quartier nous ont confié faire des détours pour passer près de la serre. Pour ces personnes, elle évoque un sentiment de « vibrance, de bien-être » (discussions informelles, 30 mai 2018), en raison de la verdure et du calme qui y règne. Elle intègre ainsi les trajectoires hebdomadaires, voire quotidiennes, de camps de jour et de garderies du coin (ENT-001), de travailleur/euses, de badaud/es. La serre a donc embelli ce coin du quartier, puisqu'« il n'était pas beau ce parc-là y'a pas si longtemps [Parc Walter-Stuart] » (ENT-003). À différents moments, des curieux/euses s'y arrêtent, entrent et posent des questions sur les usages du lieu : « Quand c'est ouvert<sup>36</sup> et qu'il y a les ateliers [les ateliers à la pergola de la serre], tu vois que les gens s'arrêtent. Y'en a même qui s'arrêtent et qui disent : on peut-tu participer ? [...] ça attire les gens. Et y'en a parfois qui débarquent, comme ça au hasard, et qui disent : ah bin, c'est l'fun ! On va revenir là, on va aller voir ! » (ENT-005). Durant nos périodes d'observation, nous avons aussi constaté un usage spontané de la table à pique-nique sous la pergola par les citoyen/nes de passage, qui s'y arrêtent pour prendre une pause ou pour poser des questions sur la culture potagère. Certain/es vont même jusqu'à donner « un petit coup de pouce » à l'horticulteur de la serre, lors de marches dans le quartier (Infolettre NQN, 21 juin 2018). Cette appropriation spontanée de l'espace urbain n'est pas sans rappeler le libre usage dont parlait Lefebvre (2009a) et le droit, pour tout/e citoyen/e, de vivre dans une cité qui réponde à ses besoins et désirs, dans ce cas-ci, dans un quartier embelli, verdi, confortable.

---

<sup>36</sup> Il est à noter que la serre Emily-de-Witt, en l'absence de la personne responsable, est fermée au public.

Il en va de même pour le mobilier de la Place du Marché, qui est l'objet d'une constante appropriation par les résident/es : certain/es s'assoient sur les bancs en attente de leur autobus ou d'un proche, d'autres encore flânent entre les étals du marché et les bacs à fleurs, décorés par des artistes du quartier. Et, durant les événements, comme le Cinéma P'tite Laine, les Bols du Quartier ou encore les Nocturnes du Marché, plusieurs personnes viennent s'asseoir et profiter de l'animation. Des gens partent et reviennent, et parfois s'arrêtent pour de bon et participent à l'activité. Ce mobilier permet ainsi de rendre le parvis du métro plus accueillant et donne vie à l'espace devant le MSF. Lors de l'installation du mobilier de la Place du Marché, plusieurs personnes nous ont d'ailleurs confié que c'était « plus joli comme ça » (discussions informelles, 12 septembre 2018), impression confirmée par une personne interrogée : « De l'amélioration partout ! Regardes la sortie du métro ! Avant, c'était des bicyclettes dans les jambes pis, tabarnouche, le berger est beau là ! [sculpture d'un berger posée au centre de la Place du Marché]. Et toute la décoration nouvelle, s'pas grand-chose, c'est décoré avec des fleurs, pis un pot dans l'milieu, mais mon Dieu ! Tu peux t'asseoir ! » (ENT-011 ; Figure 5, ci-dessous). Encore une fois, ces propos illustrent bien la pensée de Lefebvre quant au droit à l'appropriation : par la mise en place d'un mobilier, coloré et agréable, la ville répond davantage aux besoins et désirs de ses résident/es. Et, d'ailleurs, ce mobilier a été déterminé, du moins en partie, par le comité citoyen de la Place du Marché (nous reviendrons le rôle des citoyen/nes à la Place du Marché à la section 4.4.1). Ainsi, il incarne non seulement une forme de marquage de l'espace, et donc, une attribution à soi d'un lieu par les citoyen/nes (Veschambre, 2004), mais il témoigne aussi de la production d'un nouvel espace urbain, par et pour la collectivité. Il s'agit d'une participation active et volontaire à la production de lieux de vie *par et pour ceux et celles* qui y vivent.



**Figure 5 : La Place du Marché.** Elle est située à la sortie du métro Frontenac, tout juste devant le MSF. Le mobilier comprend plusieurs bancs en bois, avec pots à fleurs intégrés, ainsi qu'une ombrière jaune. Sur la photographie de droite se trouve la sculpture d'un berger.

Photos : courtoisie de NQN.

En outre, certaines activités de NQN invitent carrément à la déambulation dans le quartier, moments propices à la familiarisation. Cette familiarisation renvoie à une appropriation idéale du quartier par ses résident/es, alors que des savoirs théoriques et pratiques sont acquis ou mobilisés (Ripoll & Veschambre, 2005). Par exemple, chaque année, à l'invitation de NQN, les ruelles vertes et certains jardins de Sainte-Marie sont investis par des personnes désirant découvrir ces lieux et y identifier la flore comestible (ex. balade avec les Incroyables comestibles en août 2018, balade nourricière avec les Cueillettes Urbaines en août 2019)<sup>37</sup>. D'autres tours guidés sont plutôt dédiés à la découverte d'initiatives nourricières dans le quartier, ayant entre autres comme points focaux la serre et le MSF (Infolettres NQN, 5 juillet 2018 et 30 août 2018). Ces balades, tout comme les ateliers éducatifs à la pergola de la serre, permettent de jeter une lumière sur la présence de diverses activités nourricières au sein de la trame urbaine, soulignant au passage la possibilité de cette coexistence. D'ailleurs, pour les participant/es, « ça permet de découvrir des initiatives dans le quartier, dans le quartier Centre-Sud là, au niveau justement des jardins urbains ou en tout cas, de tout ce qui peut se faire pour améliorer aussi l'espèce de désert alimentaire », explique une personne interrogée ayant pris part à une de ces balades (ENT-005). Lors des activités de jardinage collectif de Récoltes solidaires, les participant/es se déplacent aussi d'un jardin à l'autre et visitent différentes ressources et infrastructures alimentaires dans le quartier (serre Emily-de-Witt, MSF, ruelles vertes et comestibles, etc.) (ENT-009). Ils et elles explorent ainsi leur milieu de vie et le font découvrir à leur tour, comme le raconte une personne : « Comme là, j'ai amené une autre paire aidante, j'y ai dit : viens avec moi, j'vais te montrer, pis là j'y ai montré un p'tit sentier là [ruelle verte de la Place Larivière]. Tsé le p'tit sentier à l'arrière là, qui passe pas loin. Elle a dit : oh, j'avais pas vu ça ! » (ENT-009). Ces propos sont un exemple de l'acquisition de connaissances mentionnée par Ripoll et Veschambre (2005), étape majeure de l'appropriation idéale. Le partage de ces connaissances témoigne ensuite d'un intérêt envers ce lieu, d'un certain attachement, considéré comme un attribut important de l'appropriation selon ces auteurs. La dénomination employée (« p'tit sentier ») renvoie de plus à une représentation du lieu, à une façon de le percevoir, de l'interpréter. Il devient un espace représenté, approprié (Di Méo, 1998).

L'ensemble de ces activités contribuent ainsi à la (re)découverte du quartier par ses résident/es, et de ce fait, à sa (ré)appropriation. Des connaissances sur les coins de verdure, les ruelles comestibles et autres lieux d'intérêt s'acquièrent et se partagent, tandis que des initiatives en alimentation sont découvertes. Ces savoirs participent ensuite à améliorer l'expérience du quartier pour les personnes qui y vivent.

---

<sup>37</sup> Les jardins visités lors de ces balades sont souvent ceux de NQN ou des jardins communautaires ou collectifs avoisinants, comme le jardin communautaire Saint-Eusèbe (voisin de la serre).

NQN agit enfin comme véritable vitrine sur la vie de quartier. Plusieurs personnes rencontrées lors d'événements – ayant récemment emménagé dans le quartier ou au Québec –, nous ont dit venir chercher de l'information sur les activités et les services disponibles dans Centre-Sud. D'ailleurs, ces événements sont l'occasion pour les porteur/euses de NQN de distribuer des dépliants sur les activités à venir et les services offerts dans le quartier (ex. services alimentaires d'urgence). C'est entre autres la mission des pair/es aidant/es de Récoltes solidaires (ENT-009). Ces événements sont aussi propices aux échanges de bonnes adresses entre résident/es. Une personne participant à notre enquête explique : « Y'a une femme, elle est cuisinière je pense pour le Carrefour alimentaire. J'la connaissais pas, et là, quand on s'est rencontré là un soir [à la Place du Marché], je pense qu'il y avait un documentaire, pis là, elle s'est mis à me parler de Monsieur Lunette, quelque chose comme ça, où tu peux avoir des lunettes pas chères, des affaires de même<sup>38</sup>. Heille, je connaissais pas ça ! » (ENT-003). Les différents comités ou groupes citoyens liés à NQN (ex. jardiniers de Récoltes solidaires, comité de la Place du Marché) se transforment aussi souvent en espaces de discussion sur la vie de quartier : « Les réunions [...], ça fait que j'apprends beaucoup sur le quartier lui-même, parce que chacun a ses informations. Pis, tsé oui, on a la réunion, mais en dehors de la réunion, on placote aussi de ce que chacun fait, de ce que chacun voit », résume une des personnes interrogées (ENT-010), et dont les propos correspondent à d'autres (ENT-003 ; ENT-008 ; ENT-017). Ces exemples sont autant d'illustrations de l'appropriation idéelle telle qu'explicitée par Ripoll et Veschambre (2005), alors que les citoyen/nes, non seulement se familiarisent avec leur quartier, mais s'échangent aussi ces savoirs. Nous constatons donc que les interventions de NQN contribuent à une appropriation matérielle du quartier par un usage libre des lieux clés (serre, MSF, etc.), mais aussi à une appropriation idéelle, par à une acquisition de savoirs et de connaissances sur le Centre-Sud. Si NQN participe à une certaine attribution à soi du quartier par ses résident/es, nous verrons qu'il permet aussi de (re)construire un esprit de communauté. En effet, par la valorisation d'un usage libre de l'espace, et par là, une appropriation des lieux par une pluralité de citoyen/es, les porteur/euses de NQN suscitent la rencontre entre voisin/es lors de leurs activités.

#### *4.2.2 Aller à la rencontre de ses voisin/es*

Pour la majorité de nos répondant/es, les interventions de NQN sont autant d'occasions de rencontre, encourageant la discussion entre voisin/es et la création de ponts entre résident/es du quartier, provenant parfois d'horizons très variés. Ces lieux mixtes, « ultras fédérateurs » (ENT-015), où se mélange « toute sorte de monde » (ENT-002), permettent de bâtir un vivre-ensemble, de décroquer les classes sociales

---

<sup>38</sup> Le nom du commerce est Le Bonhomme à lunettes.



et de déboulonner les a priori : « Ça permet de rencontrer des gens. [...] Moi, y'a bin des personnes que j'aurais jamais parlé autrement, parce qu'y sont pas dans ma classe sociale ou sont pas [...] dans l'même réseau », explique une personne rencontrée (ENT-009). Une autre personne ajoute que ces rencontres permettent de « sortir du confort, et sortir des fois des œillères qu'on se fait nous autres mêmes » (ENT-008). Autrement dit, la présence de cette foule bigarrée dans les interventions de NQN, que ce soit à la Place du Marché, dans les jardins partagés ou encore dans les événements d'envergure comme Cultiver Centre-Sud, permet de découvrir l'Autre, dans toute sa diversité. À de nombreuses reprises, nous avons été témoins de ces interactions entre inconnu/es, allant du simple « bonjour-bonjour » à des conversations plus soutenues sur les trajectoires de vie ou les enjeux du quartier, entre jeunes et personnes âgées, entre individus en marge et travailleur/euses. Les activités de NQN permettent donc de « savoir un peu avec qui on habite » (ENT-005), de « découvrir un p'tit peu tes voisins » (ENT-006). Une des personnes interrogées résume : « Je pense que c'est l'idée première de ce projet-là, le partage, en fait. J'ai l'impression que le Quartier nourricier, c'est avec un désir de partage, sans frontière et dans l'ouverture » (ENT-002). La Place du Marché, les jardins partagés, la pergola de la serre ou encore le MSF sont ainsi autant de lieux dans lesquels se construit un lien social, lequel s'exprime à travers la distribution des tâches au jardin et la division des récoltes, le partage d'un repas ou de conseils culinaires, ou encore, par le biais de discussions autour des « façons de faire » en matière de jardinage (ENT-013). À nouveau, en filigrane de ces extraits se trouve une illustration claire de l'appropriation libre de l'espace urbain selon Lefebvre. En effet, l'ensemble des résident/es du Centre-Sud, sans exception, peuvent utiliser librement les lieux créés et animés par NQN. À travers la Place du Marché, nous verrons comment l'appropriation d'un lieu peut aussi conduire à la (re)création d'une communauté.

#### 4.2.2.1 Le cas de la Place du Marché

Pour plusieurs, en devenant la Place du Marché, le parvis du métro Frontenac s'est réellement transformé, de « lieu de passage » à « lieu de rencontre » (ENT-003). En devenant peu à peu un « espace citoyen agréable, confortable » (ENT-008), elle permet de réunir des gens d'horizons variés et de provoquer des rencontres qui autrement n'auraient pas lieu. Ces occasions de rencontre se font d'ailleurs souvent rares en ville : « Oh, ça nous manque beaucoup ça. C'est le MacDo astheure. Vraiment là, c'est difficile de faire des relations, des liens ici » (ENT-009). Or, la Place du Marché, en raison de son libre accès et de sa centralité, peut justement agir comme lieu de rencontre, d'interaction. « Le fait aussi que c'est gratuit. Le fait que c't'accessible. Parce que là, c'qui arrive, c'est que toute passe par l'argent [dans la société] », poursuit la personne interrogée (ENT-009). Elle se veut ainsi un lieu pour se retrouver, et surtout, un lieu « pour tout le monde, que ce soit la personne isolée, y'en a beaucoup, de tous les âges maintenant,

des personnes vulnérables, le mélange représentatif du quartier » (ENT-003). Elle devient ainsi un lieu de maillage, un lieu pluriel où peut advenir une véritable cohésion sociale. Ainsi, non seulement la Place du Marché encourage un usage libre de l'espace urbain, et donc, une appropriation par tous et toutes, mais elle (ré)affirme la valeur d'usage de cet espace, son utilité réelle. Comme le font valoir Purcell et Tyman (2015), le droit d'appropriation de Lefebvre rejette la marchandisation de l'espace urbain. Or, en remettant la rencontre, la discussion et le partage au cœur de l'expérience du lieu, la Place du Marché s'inscrit dans cette critique de l'espace-marchandise. Elle est la manifestation directe de l'espace perçu de Lefebvre (2000), qui advient lorsque les citoyen/nes s'approprient et modifient l'espace urbain à leur guise. D'ailleurs, pour certain/es, cette place publique évoque la « renaissance du perron de l'église, de la tribune du village » (Comité de la Place du Marché, 11 juin 2018 ; ENT-003 ; ENT-008 ; ENT-009), au sens de lieu commun de rencontre, de partage, de solidarité. Si l'usage de cette métaphore est le signe d'une appropriation idéelle de la part des participant/es, qui pratiquent, ressentent, puis se représentent la Place du Marché à l'aide de référents communs (Di Méo, 1998), elle témoigne aussi d'un certain attachement à ce lieu (Ripoll & Veschambre, 2005). Cette métaphorisation souligne donc que cet espace de vie, maintenant chargé de représentations par le biais de l'imaginaire, est devenu un espace vécu, approprié, à soi (Di Méo, 1998; Lefebvre, 2000). Pour reprendre les propos de Lefebvre (2009a, p. 119), en s'appropriant l'espace urbain, en s'y rencontrant, en le modifiant, il n'est « pas subi, accepté par résignation passive, mais métamorphosé en œuvre », en lieu de vie pluriel, vivant, coloré. Nous verrons que les Bols du Quartier sont une illustration de cette *œuvre*, de cette métamorphose.

### *Les Bols du Quartier*

L'initiative, lancée en juin 2018 par le Carrefour alimentaire Centre-Sud (CACS)<sup>39</sup>, consiste à servir, tous les vendredis de l'été (lorsque la météo est clémente), des repas végétariens à la population du Centre-Sud. Ceux-ci sont préparés dans la cuisine collective des Tours Frontenac par des bénévoles, souvent à partir des invendus du MSF. Chaque repas est vendu 2 \$, avec la possibilité d'acheter un « bol au suivant ». Puisqu'il s'agit d'un « repas communautaire » (CACS, 2019b, p. 9), tous les plats doivent être consommés sur place : des tables et des chaises sont ajoutées au mobilier en place par des bénévoles et participant/es. À l'été 2018, 694 portions ont ainsi été vendues, pour une moyenne d'environ 60 personnes par édition, et plus de 100 bols au suivant ont été servis (CACS, 2019b, p.11).

---

<sup>39</sup> Les Bols du Quartier ne sont pas à proprement parler une initiative du collectif NQN, mais s'inscrivent assurément dans sa volonté de bâtir un quartier nourricier et rassembleur (discussion informelle avec une porteuse de projet, 20 août 2019). En outre, ils ont lieu à la Place du Marché, considérée comme un espace citoyen lié à NQN. Nous jugeons donc que cette initiative fait partie de la nébuleuse NQN ; c'est pourquoi nous croyons pertinent d'en traiter ici.

D'abord, les Bols du Quartier rassemblent, l'instant d'un repas, une foule composite, à l'image du quartier (ENT-011 ; ENT-012 ; Figure 6, ci-dessous). Les bénévoles et employé/es du CACS vont d'ailleurs à la rencontre des personnes seules, des passant/es ou des gens en file d'attente pour leur autobus afin de les inviter à rejoindre le repas communautaire. Un souci particulier est porté aux personnes en situation d'itinérance. Une personne interrogée explique : « Pour le bol donné au suivant, je prends les coupons pis d'essayer d'aller trouver quelqu'un. C'est difficile, mais moi, j'essaye<sup>40</sup>» (ENT-011). Plus tard, cette personne ajoutera : « D'y sourire, d'y faire un câlin pis de l'amener aux Bols. Pis si y sent l'fond tonne, bin y sent l'fond tonne ». Ce passage résume bien l'esprit de ces repas communautaires, où tous et toutes sont bienvenu/es. « Tsé, tu y d'mandes pas [à ton voisin de table], t'as-tu un... Moi, j'ai un secondaire 5, toi, t'as quoi ? T'as du cégep ? On s'en fout de ça ! C'est l'être humain qui est là ! », renchérit une autre personne en parlant de l'esprit d'ouverture de ces repas (ENT-012). Pour certains individus en situation difficile, ils sont donc une occasion de prendre part à la vie de quartier, en plus de bien s'alimenter et de souffler le temps d'un repas. Une jeune femme enceinte nous a ainsi confié : « J'vais revenir la semaine prochaine. C'est bon et ça me permet de sortir de la maison et d'voir du monde » (discussion informelle, 28 juin 2018). Et, pour faciliter les rencontres, l'équipe du CACS se mêle aussi au repas. Or souvent, les discussions sont déjà bien amorcées et habituellement ponctuées de sourires et de rires.



**Figure 6 : Les Bols du Quartier à la Place du Marché.** Des gens de tous les horizons se réunissent lors de ces repas communautaires, devant le MSF.

Photos : courtoisie de NQN.

---

<sup>40</sup> Afin de préserver la dignité des personnes en situation difficile, un bocal avec des coupons de repas gratuits, payés par d'autres citoyen/nés grâce au concept du « bol au suivant », est placé près de la statue du berger, au centre de la Place.

La centralité de la Place du Marché offre aussi aux Bols du Quartier une visibilité rassembleuse : « T'accroches les jeunes, le monde sort du métro avec leur \*\*\* de téléphone, pis là y voient le marché. Y nous voient manger avec nos bols. L'œil accroche pis, c'est quoi ici ? T'as un paquet de monde qui mange, le sourire aux lèvres. Oh, garde donc, y viennent la semaine d'après ! Faque, ça sort le monde », décrit une personne interrogée (ENT-011). Cette visibilité, facilitée par le positionnement de la Place du Marché sur le parvis d'une station de métro, permet de faire converger des personnes de tous les horizons à ce repas communautaire, puisqu'elle est « située à un endroit précis du quartier où tout le monde passe » (ENT-010). Plusieurs personnes, qui en étaient à leur première expérience, nous ont dit avoir découvert l'initiative justement en raison de sa proximité avec le métro, puisqu'elles « passaient par là ». Cet usage libre et collectif d'un centre névralgique du quartier n'est d'ailleurs pas sans rappeler le droit collectif à une centralité urbaine (ré)inventée, façonnée par la participation active des individus et la libre activité, évoqué par Lefebvre comme une composante du droit à l'appropriation (Costes, 2010; Holm, 2010). La Place du Marché, hôte des Bols du Quartier, incarne ici cette centralité urbaine (ré)inventée par le partage d'un repas commun entre voisin/es, rassemblant « tout le monde » (ENT-011). Et par ricochet, ce lieu de vie répond davantage aux besoins (se nourrir) et désirs (se lier à d'autres) des habitant/es du quartier. La valeur d'usage de cette centralité urbaine est (ré)affirmée par les pratiques de ceux et celles qui transforment et font vivre la Place du Marché, auparavant simple espace de transit et maintenant lieu de partage. La vie sociale pénètre ainsi l'urbain, à mesure que l'espace conçu des aménagistes est remodelé par les volontés des citoyen/es qui y participent. L'espace perçu, puis vécu transgresse l'espace conçu.

Enfin, en filigrane de ces rencontres, le partage d'un repas comme prétexte pour entrer en relation : « Au lieu de rester tout seul... C'est bin meilleur quand tu manges avec plein de monde ! », explique une personne rencontrée (ENT-012). Manger ensemble permet de faire communauté, de se lier aux autres. Le repas partagé devient ainsi un prétexte d'échange, initie les conversations. À de multiples reprises, nous avons été témoins de discussions entre inconnu/es, dont l'amorce était un commentaire sur le plat dégusté. Puis, s'ensuivaient des échanges de toutes sortes. La nourriture fédère, comme le souligne une personne : « C'est un besoin universel. Tout le monde a besoin de manger ! Faque ça a un effet rassembleur » (ENT-011). Par le biais de ce besoin vital, les corps et les cœurs se (re)connectent. Le partage d'un repas dans l'espace public a aussi un effet insoupçonné : il ralentit le rythme effréné de la vie quotidienne, et ce faisant, facilite la rencontre, le partage : « Ça permet de jaser. Comme le monsieur que j'ai rencontré. Y'était là, y'était en train d'manger [aux Bols], faque j't'allé voir ! », raconte une personne (ENT-009). Puisque les gens doivent consommer leurs repas à la Place du Marché, ils et elles doivent se poser, s'installer à une table, s'ancrer dans l'espace, pour prendre du temps entre voisin/es.

À notre avis, les Bols du Quartier se tenant à la Place du Marché (re)composent une ville-usage, tel que souhaité par Lefebvre. En effet, selon lui, la ville-usage repositionne la rencontre, la différence, la spontanéité et, surtout l'urbain/e, au cœur de la (re)création des villes. Par un usage libre et une occupation de la Place du Marché lors des Bols du Quartier, les citoyen/nes sont invité/es à (ré)imaginer leur quartier et leur collectivité par le biais du partage. L'espace-marchandise devient ainsi un lieu de vie inclusif, vivant. La ville capitaliste s'humanise, à mesure que des individus de différents horizons se rencontrent, échangent et produisent de « nouveaux modes d'habiter » (Mitchell, 2003, p. 18). Et, justement, le partage d'un repas dans l'espace public, dans un lieu au cœur du quartier, pensé par et pour les citoyen/nes et où la mixité sociale est célébrée est, selon nous, un *nouveau mode d'habiter*. Nous y reviendrons au prochain chapitre.

### **4.3 Bâtir des relations de proximité**

Si les interventions de NQN contribuent à la (re)découverte du quartier par les participant/es et favorisent les rencontres, elles tendent aussi à édifier des relations de proximité, d'amicalité. En cela, elles tendent à transformer la relation au quartier des enquêté/es. Cette section présentera ainsi les résultats liés au second objectif de recherche, soit la construction possible d'une appartenance au quartier à travers une participation à NQN.

#### *4.3.1 Des lieux d'ancrage et de sociabilité*

Comme le précisait Guérin-Pace (2006), l'appartenance au lieu se traduit par une pluralité de formes d'attachement, selon la représentation qui lui est conférée : lieu des origines familiales, évocateur de souvenirs et support des relations sociales. Nous verrons d'ailleurs que l'émergence et la cristallisation de relations sociales dans les lieux de NQN font émerger une appartenance à ces lieux, qui ensuite, construit ou renforce l'appartenance au quartier chez les participant/es à NQN.

D'abord, le MSF, la Place du Marché, la serre ou les jardins partagés deviennent des points d'ancrage et de sociabilité. Les rencontres, les interactions sociales positives, voire amicales, naissent autour de ces nœuds, et semblent s'y fixer : « T'es en ville. Comme on disait, parfois, dans le rythme de la vie, t'oublies un peu de saluer tes voisins ou même des fois, tu les vois jamais ! Tandis que, ce genre d'activités là [NQN : serre, MSF, événements], ça permet justement de tisser des liens, des liens même si, tu l'inviteras pas à prendre une bière ou à faire un barbecue. Mais y'a quand même une espèce d'amitié en quelque sorte qui naît quoi » (ENT-005). Une autre personne renchérit : « C'est merveilleux et déjà l'année passée, la serre, juste [...] c'est incroyable comment un lieu physique, comment ça a de l'impact. La



serre, tsé avec tout ce qui se passe autour [ateliers, événements, etc.] [...] Et, les gens ont besoin de lieux, ceux qui veulent, parce qu'il y en a qui mettent leurs lunettes fumées et veulent rien savoir de ça. Mais, y'a encore beaucoup de gens qui veulent sentir qu'ils sont liés à d'autres » (ENT-003 ; Figure suivante).



**Figure 7 : La serre Emily-de-Witt et sa communauté.** De gauche à droite : la serre Emily-de-Witt et sa pergola en bois (identifiée par une flèche blanche) ; des citoyen/es réuni/es au jardin partagé de la serre pour jardiner ensemble (bacs en bois au pourtour de la serre) ; des citoyen/nés participant à un atelier gratuit sur le jardinage à la pergola ; bénévoles faisant les premiers semis dans la serre ; Foire de l'agriculture urbaine aux abords de la serre ; les apprenti/es jardinier/ères veillent sur les semis.

Photos : courtoisie de NQN.

D'autres rapports, plus intimes, plus chaleureux, se déploient dans ces lieux : « Les gens se connaissent [Au MSF] ! Y'a quelque chose, y'a un autre rapport. Tsé, y connaissent mes enfants. Au IGA, même si on y va à chaque semaine, qu'on r'voit toujours le même monde, non, ils savent pas plus on est qui », raconte une personne rencontrée (ENT-010). Et, pour signifier leur attachement à ces lieux, des participant/es recourent à diverses désignations : « pôles » (ENT-010), « points de ralliement » (ENT-005), voire « icônes » du quartier (ENT-008). La serre est aussi « comme ma maison » (ENT-001), « un endroit extraordinaire » (ENT-003), un lieu avec « ambiance très jolie, très agréable » (ENT-013). Pour d'autres encore, elle marque le début de leur engagement au sein de NQN, puisque « c'est d'là que tout est parti » (ENT-005 ; ENT-006). Il en va de même pour le MSF, surnommé « le p'tit Marché » par deux enquêté/es (ENT-011 ; ENT-012), ou des jardins partagés qui sont un vrai « garde-manger » (ENT-013). Sans contredit, ces évocations positives témoignent d'un attachement aux lieux de NQN, devenus ici lieux des relations sociales. Ainsi, par la pratique récurrente de ces lieux, des liens affectifs se nouent entre les résident/es, et sont ensuite projetés sur ces lieux.

Pour décrire les liens de proximité et les solidarités qui se développent autour de ces pôles d'activités, certaines personnes recourent à la métaphore du village (ENT-009 ; ENT-010 ; ENT-014), au sens d'une communauté à échelle humaine, où les gens se connaissent. Une personne interrogée ayant joué de la musique pour quelques activités de NQN décrit ainsi cet esprit de village : « L'autre fois, c'est rigolo, je suis passée à côté de la serre, et il y avait un dîner communautaire [...]. Et je commence à connaître tout le monde et je me suis dit : ah, c'est chouette, je suis comme la musicienne du quartier tsé, du village. Et ça me fait plaisir d'avoir ce rôle-là » (ENT-002). À nouveau, cette métaphorisation marque une appropriation, une attribution à soi d'un lieu, qui dans ce cas-ci, s'avère être le quartier en entier. « Des fois, [...] ça fait plus petit village, on se réapproprie le quartier, on en jase. On dit que c'est possible, que c'est faisable », explique une personne rencontrée en faisant allusion à la possibilité de créer des liens forts entre voisin/es (ENT-009). Une autre ajoute : « On allait déjà un peu au Marché. J'le connaissais tout ça, mais maintenant, bin le fait aussi de participer à des ateliers [à la pergola de la serre et à la Place du Marché], on croise plus les gens du Marché aussi. [...] Faque là, on croise Fabie [coordonnatrice du MSF à l'été 2018], pis quand on se voit maintenant sur le trottoir, on se reconnaît ! », précise une personne interrogée (ENT-005). Cette reconnaissance, ces liens de proximité participent à enrichir la vie de quartier : « Les gens qui s'impliquent, on s'reconnaît, ça fait des gens qu'avant, j'aurais jamais salué. C'est aussi niaiseux que les saluer sur la rue, mais tsé, ça fait juste un rapport de voisinage qui est là. Oui, y'a une vie de quartier qui s'installe à cause de ça, j'pense », précise une autre personne (ENT-010). Ce processus de reconnaissance ajoute un charme au quartier : « C'est chouette ! Ça a un côté un peu

sympathique quoi ! », renchérit une autre personne (ENT-006). Par cette production de proximité dans l'espace public, une communauté se tisse ainsi autour des lieux de NQN et contribue à rendre le quartier vivant, agréable, à renforcer le désir de rester. À plusieurs reprises, nous avons aussi observé cette reconnaissance en action, alors que des participant/es se saluaient d'un événement à l'autre, prenant des nouvelles, révélant une certaine camaraderie (ex. « Je ne t'ai pas vu à l'atelier X, où étais-tu ? »). Or, comme le notent Ripoll et Veschambre (2005), par une affection profonde pour un lieu, l'appropriation peut se transformer en appartenance. Alors, qu'en est-il du sentiment d'appartenance au quartier des participant/es à NQN ? Ces liens de proximité jouent-ils un rôle ?

#### *4.3.2 Vers une identité forte de quartier*

S'il est difficile d'évaluer l'impact de NQN sur le sentiment d'appartenance au quartier pour l'ensemble des répondant/es, nous pouvons toutefois dire que cette initiative fait naître ou nourrit un sentiment de fierté chez la moitié des enquêté/es, notamment en raison de cette production de relations de proximité. À titre d'exemple, en participant aux activités de NQN, un attachement à la communauté naît : « Et quand y'a eu des activités où ils avaient besoin de bénévoles et tout ça et bin, ça nous a aussi donné le goût d'y participer. [...] Tsé veut veut pas, on connaissait de plus en plus les gens, faque, t'as comme le goût d'encourager pis de participer toi aussi ! », précise une personne interrogée (ENT-005). Cet attachement prend ensuite la forme d'une participation à la vie de quartier, d'un désir d'engagement : « On allait au Centre Malépart, à la piscine tout ça, mais c'était plus de passage, tandis que là, on participe [à la vie de quartier] ! », ajoute cette personne. Ce témoignage renvoie une autre fois au lieu support des relations sociales de Guérin-Pace (2006). La création de relations de proximité à travers la participation à NQN favorise ainsi un certain enracinement dans le quartier, propice à l'émergence d'un attachement fort, d'une certaine appartenance. Plus tard, cette personne expliquera : « On fait quand même des jaloux ! Tsé, je veux dire quand on en parle [de NQN, de la serre], quand on le montre ou quoi, y'en a vraiment qui font comme : heille, c'est l'fun que vous ayez ça à côté de chez vous là ! Faque c'est sûr que nous, on voit ça très positivement. Tsé les gens qui voient ça font : wow ! C'est vraiment un atout pour vous là ! ». Ces propos rejoignent ceux d'une autre personne (ENT-006). Ce passage révèle ainsi une certaine fierté d'appartenir au quartier, par le truchement de NQN. Et, comme le démontre Klein (2011), lorsque l'appartenance se traduit en une fierté d'appartenir à un lieu, une identité positive peut germer, et ensuite, devenir le socle d'agir d'une communauté.

Pour d'autres, l'affection envers le quartier était déjà bien présente, mais a été renforcée par NQN : « Et de voir la serre, moi j'étais fière, fière d'appartenir à ce quartier-là » (ENT-002), explique une personne



interrogée, qui perçoit la serre comme une initiative digne du documentaire *Demain*<sup>41</sup>. Ce témoignage est une illustration de l'appropriation existentielle évoquée par Ripoll et Veschambre (2005), et qui est justement mue par une affection profonde envers un lieu. Cette affection devient ensuite le moteur du sentiment d'appartenance : un lieu nous appartient, car nous en faisons partie. Le quartier devient donc un lieu de référence (Guérin-Pace, 2007). Et, à nouveau, la fierté d'appartenir au quartier transparaît, illustration d'une identité forte, qui devient à son tour un vecteur d'engagement : « Pis j'avais vraiment envie de pouvoir mettre un petit peu la main à la pâte pour participer à ça-là, c'est trop beau. Oh oui, c'est un beau projet, mais tsé j'avais vu le film *Demain* entre autres, qui m'avait marqué. Y'a plein de belles initiatives positives qui se passaient dans ce film-là et là, j'en voyais une qui se passait à côté de chez nous. Wow ! », poursuit cette personne. D'autres ont aussi signalé que NQN portait les semences d'une autre façon de faire société, révélant au passage une fierté d'appartenir à ce quartier, à cette communauté (ENT-003 ; ENT-008). En parlant des Bols du Quartier et de la réaction d'un participant venu de Westmount, une autre personne ajoute : « Y trouvait ça vraiment, peut-être pas magique, mais y'était émerveillé, oui ! Y nous r'gardaient là, toute la gang... [les tablées du Bols] Et tsé, tu voyais ses yeux-là, qui disaient : mon Dieu, le merveilleux projet ! » (ENT-011). Ces propos traduisent encore une fois la fierté d'appartenir à un quartier vivant, coloré, rassembleur, à « une gang ». D'ailleurs, en référence à la solidarité qui émane de ces repas communautaires, deux personnes diront qu'elles sont fières de leur quartier et ne le quitteraient pas (ENT-011 ; ENT-012). Et, à la question : « Est-ce qu'à travers votre implication à NQN, votre sentiment d'appartenance s'est renforcé ? », une personne répond : « Oui, ça change, parce que comme j'te dis, on apprend des choses sur le quartier en côtoyant d'autres personnes [ex. réseau d'entraide, spectacles dans un parc, etc.] C'est du jasage de village, peut-être, mais, qu'y'est bin l'fun à savoir ! » [ENT-010]. Une connaissance encore plus intime du quartier, développée au contact des voisin/es, approfondi l'attachement jusqu'à la fierté d'appartenir au lieu de vie. La dialectique appropriation-identification décrite au quatrième chapitre semble ainsi présente chez la moitié de nos répondant/es, qui ensuite mobilisent cette fierté d'appartenir au quartier pour s'engager, parfois plus intensément, dans leur communauté. Nous y reviendrons prochainement.

Il faut toutefois nuancer ces résultats, puisque si NQN a le potentiel de faire naître ou de nourrir un sentiment de fierté, cet impact semble limité aux individus vivant à proximité des pôles d'action de NQN. En effet, pour les personnes vivant dans Saint-Jacques, l'attrait de NQN est moindre : « C'est sûr que

---

<sup>41</sup> *Demain* est un documentaire de Cyril Dion et Mélanie Laurent, qui présente des solutions aux crises écologique, économique et sociale actuelles.

j'habite pas dans ce quartier-là [Sainte-Marie] et finalement, je suis pas énormément impliquée, on va dire au quotidien, dans les activités », résume une personne résidant dans Saint-Jacques (ENT-015). Une autre ajoute que le MSF n'est pas « dans mes routes » (ENT-007), expliquant faire ses emplettes plus près de chez elle. À notre avis, l'impact de NQN sur le sentiment d'appartenance des gens de Saint-Jacques est moins fort. Le contact récurrent avec la nébuleuse NQN, et avec lui, la création de liens de proximité, semble donc nécessaire pour faire éclore ou accroître l'appartenance au quartier. Néanmoins, une personne de Saint-Jacques précise : « J'ai l'impression que ça [participer à NQN] entretient quand même mon sentiment d'appartenance. Dans le sens où, plus je m'implique, plus je vois qu'y'a du beau, pis plus ça donne envie de [s'impliquer]... comme un cercle continu » (ENT-017). À ce propos, voyons maintenant l'incidence de NQN sur la participation à la vie de quartier des enquêté/es.

#### **4.4 S'engager pour sa communauté**

Pour presque toutes les personnes interrogées, NQN est une opportunité de participer à la vie de quartier. Toutefois, selon Purcell (2002), le droit à la participation, tel qu'imaginé par Lefebvre, est le droit de prendre part aux décisions entourant la production de la ville. Par une voix citoyenne forte lors de la conception de tout projet urbain, les citoyen/es créent une ville à leur image. Or, le type de participation observée chez les enquêté/es tient plutôt à la vie communautaire qu'à la vie politique. Leur participation relève plus d'une envie d'améliorer la vie de quartier que d'une volonté de transformer les structures décisionnelles en place. Néanmoins, par leurs pratiques (réappropriation, animation de l'espace urbain, etc.), les enquêté/es produisent une ville, un quartier, un lieu de vie plus conforme à leurs besoins et envies, et NQN paraît être un véhicule pour exprimer ce droit à la ville. En outre, il existe une volonté réelle d'intégrer les citoyen/nes dans la gouvernance de NQN, pour ainsi, leur restituer un vrai droit de participation. Toutefois, cette participation est – et sera – limitée à NQN et ne concerne pas l'évolution générale du quartier. Si notre lecture de ce droit est de ce fait plus indulgente, elle poursuit le même objectif que Lefebvre et des défenseur/euses du droit à la ville, soit celui de réorienter la production de la ville vers la valeur d'usage de l'espace urbain en remettant les citoyen/es et leurs pratiques au cœur de cette production collective. En ce sens, nous aborderons d'abord les instances de participation créées au sein de NQN, puis les différentes formes de participation citoyenne observées chez les enquêté/es.

##### *4.4.1 Place des citoyen/nes au sein de NQN*

D'abord, la place des citoyen/nes au sein du comité de gestion de NQN fait l'objet de discussions entre les porteur/euses depuis 2018. S'ils et elles souhaitent « mettre les gens au centre du projet » (rencontre de gestion, 17 avril 2018), la voie à prendre n'est pas encore claire. Par exemple, comment impliquer les

personnes les plus précaires ? Et, alors que liens entre les porteur/euses doivent être solidifiés, comment inclure de nouvelles personnes au sein de la réflexion ? La reddition de compte auprès des bailleurs de fonds peut aussi forcer le rythme de la prise de décisions, brimant la cadence plus lente de la concertation citoyenne. La réflexion est donc toujours en cours, au moment d'écrire ces lignes.

Cependant, les personnes désirant rejoindre NQN peuvent investir différents espaces. Ainsi, les citoyen/nés sont appelé/es à se prononcer sur la programmation des activités à la pergola de la serre, et même à en organiser. En 2018, des ateliers-causeries sur le jardinage à peu de frais (Infolettre NQN, 21 juin 2018), sur la transformation des fines herbes (Infolettre NQN, 2 août 2018), sur le jardin communautaire Saint-Eusèbe (Infolettre NQN, 14 août 2018) ou encore la construction d'un toit vert (Infolettre NQN, 30 août 2018) ont été animés par des résident/es du quartier. Ceux-ci et celles-ci peuvent toujours soumettre des idées d'activités, d'événements ou d'ateliers à la personne chargée de la mobilisation pour NQN. Autre exemple : ce sont des citoyen/nés qui ont lancé, à l'été 2019, les Nocturnes du Marché afin d'attirer l'attention sur le MSF (ENT-017). Membres du comité citoyen Produits et Accès du MSF, ils et elles ont convenu de la programmation (ex. thèmes, musique) et contribué à l'organisation (ex. création du visuel, prise de contact avec des exposant/es) avec le support incontournable de la personne responsable de la mobilisation pour NQN (ENT-017). Le MSF est ainsi demeuré exceptionnellement ouvert jusqu'à 20 h les soirs de Nocturnes. D'ailleurs, ces soirées se sont déroulées à la Place du Marché, autre exemple de l'implication des citoyen/nés dans NQN.

En effet, dès 2012, le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du quartier Sainte-Marie évoquait déjà l'idée de la création d'une « place publique centrale ouverte sur la station de métro Frontenac » (Ville-Marie, 2012, p. 43), reconnaissant ce lieu et ses abords comme un « pôle civique et de services à mettre en valeur » (nommé Pôle Frontenac ; p. 17). L'idée a été évoquée de nouveau au Forum social Centre-Sud (27 novembre 2016) et lors du Forum citoyen de la Société écocitoyenne de Montréal (SEM) (25 novembre 2017) (CACS, 2019c). Afin de faire naître ce désir collectif, une première rencontre citoyenne a donc eu lieu le 30 octobre 2017 – à l'initiative du CACS, gestionnaire du MSF –, afin d'amorcer un remue-méninges sur les objectifs et valeurs portés par cette place publique. C'est à ce moment que le parvis du métro Frontenac a été baptisé « Place du Marché », afin de souligner l'existence du MSF et son rôle d'interface entre producteur/trices agricoles et consommateur/trices urbain/es (CACS, 2019c). L'idée générale était de transformer ce lieu de passage en « un lieu de rencontre informelle (l'équivalent du rôle joué anciennement par le perron de l'église), d'incubation d'initiatives citoyennes et de projets » (CACS, 2019c). Puis, lors du Forum social de la SEM, une autre période d'idéation a permis de préciser

certaines étapes du projet (partenaires, etc.). Deux autres réunions (27 novembre 2017, 11 décembre 2017) ont par la suite permis de brosser un plan d'aménagement préliminaire, contenant des idées phares évoquées lors des séances antérieures de remue-ménings (ex. arche d'accueil, pergola verdie) (CACS, 2019c). Après quelques mois de retard, la Place du Marché a été inaugurée le 27 septembre 2018, lors d'une Fête des Récoltes au MSF<sup>42</sup>. Comme évoqué précédemment, elle comprend aujourd'hui plusieurs bancs en bois ainsi qu'une ombrière. Elle est animée de mai à octobre, entre autres par le concours des résident/es du quartier.



**Figure 8 : Implication citoyenne à la Place du Marché.** Citoyen/nes décorant le mobilier et éditions des Nocturnes du Marché (en haut, à droite : Prendre le thé avec un Centre-Sud engagé, 8 octobre 2019 et au centre : Les semences, 27 août 2019).

Photos : courtoisie de NQN.

---

<sup>42</sup> Le comité citoyen de la Place du Marché prévoyait son inauguration à l'été 2018. Or, le terrain convoité pour la Place du Marché est détenu à la fois par la Société de Transports de Montréal, qui est propriétaire du parvis de la station de métro, et par l'arrondissement de Ville-Marie, qui est propriétaire de certaines emprises aux abords de la station de métro. Les deux entités devaient s'assurer que le lieu était conforme, en matière de sécurité et de responsabilité publiques, aux usages escomptés. C'est pourquoi le feu vert à l'installation du mobilier de la Place du Marché n'a été octroyé qu'à la fin de l'été 2018. Le CACS était chargé des communications avec l'arrondissement et la STM, agissant comme intermédiaire entre ces partenaires et le comité citoyen (communication personnelle, CACS, 12 septembre 2018).

#### 4.4.2 Agir sur son quartier

Pour certain/es, NQN est aussi une véritable « porte ouverte vers l'implication citoyenne » (ENT-002), en raison des multiples interventions dans le quartier, et ce faisant, des nombreux appels à mettre la main à la pâte. Il est possible de prendre rapidement part à la vie de quartier, comme l'explique une personne interrogée : « Avant que la serre existe, l'implication que j'avais eue en m'installant dans le quartier avait été d'organiser ma corvée de ruelle. [...] Mais, ça [NQN], c'est clair que c'est une espèce de plateau d'argent pour ceux qui ont envie de s'impliquer » (ENT-002). Une autre personne renchérit : « Une des principales forces [de NQN], j pense que c'est justement de demander l'avis, pis l'implication des citoyens. J pense que c'est vraiment génial. Parce que dans l'fond, j pense qu'on est les mieux placés aussi pour savoir c'qui nous faut, ou c'que ça prend », explique une personne du comité citoyen de la Place du Marché (ENT-010). Rappelons que ce lieu est le résultat d'une consultation citoyenne pilotée par le CACS et la SEM. Ceux-ci ont par la suite agi à titre d'intermédiaires auprès des propriétaires du parvis du métro Frontenac, afin que cet espace public/privé soit aménagé, autant que possible, en tenant compte des souhaits exprimés par les citoyen/nes. Ce modèle mixte s'apparente ainsi à une structure participative telle que décrite par Blondiaux (2008), soit une instance qui doit porter la voix citoyenne dans les affaires publiques locales. Bien qu'il n'ait pas fait un contre-pouvoir citoyen fort, il a tout de même réussi à créer une place citoyenne animée et investie par les habitant/es du quartier. Une telle transformation d'un parvis de métro, par et pour les citoyen/nes (avec le support d'organismes locaux), est à notre connaissance, une première pour Montréal. Ainsi, mus par le désir « que le quartier aille bien » (ENT-010), NQN est perçu comme un espace d'action pour orienter le devenir du quartier, pour qu'il « se fasse avec nous, et non pas sans nous » (ENT-003). Il s'agit ainsi « d'essayer d'avoir un impact dans ton quartier » (ENT-017), explique une personne bénévole pour les Nocturnes du Marché.

Pour d'autres, leur participation à NQN est liée à un désir d'embellir le quartier, de le rendre plus vert, vivant, confortable (ENT-003 ; ENT-008). La Place du Marché est une illustration claire de cette volonté : « C'était surtout pour ça, mon implication. C'est que le lieu devienne beau, vivant, agréable, pis qu'y'amène le rassemblement citoyen finalement », explique une personne du comité citoyen de la Place du Marché (ENT-010). D'autres ont souligné que les achats groupés de matériel horticole (terre, compost, paillis ; point de chute à la serre) ou les dons de plantes au printemps permettent de verdifier le quartier, un jardin de rue à la fois (ENT-002 ; ENT-010 ; ENT-013). Une personne résume : « C'est ça en fait qui se passe dans le quartier : c'est juste une espèce de volonté commune de créer du beau ! », faisant référence à la revitalisation de certains espaces « tristounets », au verdissement et à la solidarité qui se bâtie à travers NQN (ENT-002). Une personne du plateau de travail corrobore ces propos, ajoutant

que son intérêt envers ce programme tient entre autres à la possibilité de verdier et d'embellir le quartier (ENT-015). En un sens, il s'agit donc de permettre l'affirmation et la participation de tous et toutes au devenir de la ville (Margier & Melgaço, 2017). À ce sujet, voyons comment s'opère l'inclusion des personnes en situation de précarité dans la vie de quartier.

#### *4.4.3 Soutenir la mixité sociale*

D'entrée de jeu, il faut souligner que la mixité sociale est importante pour la majorité de nos répondant/es, puisqu'elle confère au quartier sa couleur. Pour plusieurs, NQN permet justement de soutenir cette mixité sociale, en s'assurant que tout le monde ait droit de cité, qu'ils et elles soient inclus/es dans la vie de quartier ou que leurs besoins de base soient remplis. Certain/es achètent donc au MSF pour encourager l'initiative qui vise à permettre aux gens du quartier d'accéder à des légumes biologiques à juste prix<sup>43</sup> : « Bin, chui contente qu'y'est ce marché-là [MSF] pour faire concurrence au IGA. Pis, moi c'est sûr que j'achète là aussi parce que je me dis que je veux encourager ce programme-là [modèle participatif]. [...] Je sais que ceux qui travaillent là, y'ont 20 % de rabais, ça aide les gens », explique personne rencontrée (ENT-004). Ces propos rejoignent ceux d'autres répondant/es qui achètent au MSF pour supporter son volet participatif (ENT-005 ; ENT-006 ; ENT-012). Pour d'autres, ce soutien prend la forme d'une implication bénévole dans le roulement du marché : « Fabie [coordonnatrice du MSF, à l'été 2018] m'expliquait que la raison pour laquelle elle peut vendre des légumes si peu chers, c'est parce qu'on est bénévole ! C'est génial ! C'est pour ça que je m'implique ! C'est pour ça que je me fais un devoir aussi de l'expliquer aux clients [...] », explique une personne bénévole au MSF (ENT-002). En prenant part au comité Produits et Accès du MSF, une autre ajoute : « J'voulais donner mon opinion. J'ai offert mes services pour faire des sondages<sup>44</sup> auprès des gens à la sortie du métro [...]. J'aime ça qu'y ait le plus de citoyens possible qui puissent donner leurs avis, afin que ça soit pas des p'tits groupes qui disent : « c'est ça qu'y'est bon pour le peuple », mais bien le peuple. C'est ça qu'on veut chez le groupe » (ENT-008). Si ce comité citoyen du MSF n'est pas une instance de participation au sens entendu par Blondiaux (2008), il permet tout de même une certaine (re)prise de contrôle sur des décisions qui affectent la vie des habitant/es du quartier, dans ce cas-ci, l'offre de produits au MSF.

Pour d'autres encore, soutenir les initiatives comme les Bols du Quartier permet d'aller à la rencontre des personnes en situation difficile, pour justement les inclure davantage dans la vie de quartier : « Pis

---

<sup>43</sup> La portée du MSF est parfois critiquée. Nous y reviendrons à la section 4.6.

<sup>44</sup> La distribution des sondages s'est amorcée à l'été 2019 par les bénévoles du comité Produits et Accès. L'objectif est de recueillir les avis des citoyens qui fréquentent le marché sur différents aspects : produits vendus et variété, prix des produits, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, etc.

moi, le concept de dire : ça va aux gens démunis ! [...] C'est le concept, elle [une coordonnatrice de projets à CACS] l'a dit : de réunir tout le monde. Pis là, elle a parlé aussi [...] des Bols aux suivants. Ohhh. Moi, j'ai dit : c'est parfait ! [...] On y va au boutte ! », explique une personne bénévole pour ces repas communautaires (ENT-011). La quasi-gratuité des repas permet ainsi « d'aller chercher ceux qui en ont besoin, qui mangent pas de légumes chez eux », soutient cette personne. Ces propos font écho à une autre bénévole, pour qui la solidarité, le partage et l'ouverture sont de mises aux Bols du Quartier : « Y'a toujours moyen de faire quelque chose... tsé, si tu l'as pas l'deux piasses ou bedon t'en veux encore une deuxième fois, j'frais aucune remarque rien, j'vais t'en donner » (ENT-012). L'inclusion sociale est au cœur de l'implication de ces personnes, bien qu'il soit parfois difficile de convaincre les individus en marge de venir s'attabler aux Bols du Quartier (ENT-012).

Enfin, pour certain/es enquêté/es, NQN permet de lutter contre l'embourgeoisement du quartier, ou du moins, d'en atténuer les impacts négatifs : « J'aime foncièrement mon quartier, et j'ai envie que les choses changent, mais d'la manière que moi j'ai envie qui change. C'est-à-dire que... J'ai pas envie que la population change [...]. J'ai surtout envie qu'on montre un exemple de mixité sociale. Pis j'pense que si y'a pas des organismes sur pied comme mettons le Marché [MSF] ou comme Quartier nourricier, j'pense que ça va juste aller vers l'embourgeoisement point final, pis *that's it* tsé ! », explique une personne interrogée (ENT-010). Une autre renchérit : « Mais, p't'être que j'me dis, justement, que j'veux pas faire partie de cette gentrification. Comment est-ce que j'peux faire en sorte de redonner au quartier ce qu'il m'apporte aussi », expliquant vouloir poser des gestes positifs pour le quartier (ENT-017).

Ainsi, en embellissant, en animant, en se réappropriant l'espace public de la ville, les gens impliqués au sein de NQN participent davantage à la vie de quartier. Si leurs visées ne sont pas forcément politiques et ne touchent pas vraiment la gestion de l'espace urbain, ils le façonnent néanmoins selon leurs besoins et participent à son (ré)arrangement par l'intermédiaire de NQN. Ensemble, ils et elles bâtissent un quartier inclusif, où tous et toutes peuvent participer à la vie de la cité. Cette ville-usage s'oppose à la ville-produit, pensée par les aménagistes et contrainte par le capital. Ces citoyen/nés participent à rendre leur quartier vivant, en investissant l'espace public et en y imprimant « leur conception de l'urbanité » (Veschambre, 2005, p. 84), fondée sur la rencontre, le partage, l'inclusion.

Afin d'introduire la prochaine section, nous voulons revenir sur cette citation d'Henri Lefebvre : « Chaque fois qu'un groupe social (...) refuse d'accepter passivement ses conditions d'existence, de vie ou de survie, chaque fois qu'un tel groupe s'efforce non seulement de comprendre, mais de maîtriser ses

propres conditions d'existence, l'autogestion se produit » (Lefebvre, 2009b, p. 135). Nous verrons que si NQN n'encourage pas forcément la construction d'un *contre-pouvoir citoyen*, il porte, à notre avis, des germes subversifs.

#### **4.5 La communauté-laboratoire**

Cette avant-dernière section présente des résultats inattendus. En effet, au fil de notre étude, les personnes rencontrées ont nommé des éléments ne pouvant être classés dans les catégories de notre questionnaire (appropriation, appartenance, participation). Nous avons donc regroupé ces éléments, créé des sous-catégories et inventé une dénomination : la communauté-laboratoire (terme qui sera explicité au fil de la lecture). Nous laissons la parole aux enquêté/es afin qu'ils et elles exposent leur vision de NQN et les effets de ce projet sur leur vie, puis nous concluons sur les liens à faire avec le droit à la ville.

##### *4.5.1 Une autre façon de faire communauté*

Pour certaines personnes, NQN incarne une autre façon de vivre, de faire communauté : « Un projet comme Quartier nourricier, même si c'est à petite échelle, ça a des limites et tout ça, c'est une solution de rechange à l'économie dominante, à l'organisation alimentaire planétaire. Autrement dit, ça fait partie – moi je trouve qu'il y a beaucoup de désespoir présentement chez les gens, beaucoup d'inquiétudes, d'impuissance, et tout ça, et donc, oui, on fait des choses l'fun, mais on porte aussi une autre société, une autre façon de vivre, une autre façon de penser. [...] Moi, je pense que les gens ont besoin d'espoir », explique une personne rencontrée (ENT-003). En ce sens, certains ont souhaité que NQN fasse école ailleurs à Montréal (ENT-002 ; ENT-003 ; ENT-008 ; ENT-015 ; ENT-017). D'autres ont ajouté que NQN porte les semences d'une ville alternative, créative, originale : « Qui aurait dit qu'à côté d'un métro, d'un métro, dans un container, y'aurait eu s'qui s'passe là ? Jamais ! », souligne une personne interrogée à propos du MSF et des animations à la Place du Marché (ENT-012). Cette personne ajoute même que des projets comme NQN contribuent à forger une véritable solidarité : « Le fait de faire des projets comme ça là [NQN], le Carrefour alimentaire, tout c'qu'y font, le tricot [ateliers de tricot social, initié par la SEM] et tout, sort le monde de l'isolement, pis y s'aperçoivent que quand tu t'unis, t'es fort ». Une autre personne renchérit : « L'argument, c'est de mettre les gens en lien pour une meilleure alimentation, pour une éducation à une meilleure alimentation en étant ensemble. [...] D'amener les gens à mieux se nourrir, à vivre ensemble, à collaborer », explique une personne rencontrée (ENT-009). Pour ces deux personnes, ce réseau d'entraide s'inscrit à l'encontre de l'individualisme ambiant. En se liant aux autres, au MSF, dans les jardins partagés ou encore à la serre, le partage s'oppose à l'égoïsme. Pour d'autres, NQN s'inscrit dans une démarche de transition vers une économie plus soutenable, solidaire (ENT-014).



Une autre personne va plus loin en ajoutant qu'un tel partage peut aider à lutter contre l'intolérance : « Mais, j pense que des projets comme ça [NQN], c'est important pour que les communautés se rencontrent. Dans la société, y'a quand même beaucoup ce problème-là : la peur de l'Autre. Et j'trouve que des projets comme ça, ça peut désamorcer ces problèmes-là. Après, c'est sûr que tout l'monde participera pas, c'est normal. C'est comme ça dans la société. Mais, au moins, d'avoir une visibilité, pis n'importe qui peut passer par là [ex. serre, MSF]. Même si les gens s'arrêtent pas, ils voient que ça existe. Un moment donné, p't'être qu'ils vont lever les yeux et dire : ah, ça l'air cool, j'vais y aller. C'est le début de quelque chose, d'une vraie société aussi. [...] J'en sais rien là, j'rêve, mais, diminuer les burnouts, faire que les gens se parlent plus, que les communautés sont plus vivantes, qu'y'ait une entraide, un échange », explique une personne rencontrée (ENT-015). « Effectivement, ces moments-là sont... Dieu sait qu'avec ce qui se passe dans le monde, comment ça fait du bien de se retrouver dans des moments comme ça [...] pour notre équilibre personnel [événements rassembleurs : ex. Bols du Quartier, musique dans les parcs publics, etc.]. Être bien entre nous comme humains, ça fait du bien », ajoute une autre personne (ENT-003).

#### *4.5.2 Réfléchir à notre rapport à l'alimentation*

Certain/es répondant/es ont aussi mentionné que NQN porte les germes d'un autre système alimentaire, basé sur l'entraide : « Je reviens à Quartier nourricier : oui, lié tout ensemble pour augmenter l'impact et travailler la confiance. C'est pourquoi on veut que tout soit de plus en plus lié, pourquoi c'est important que les citoyens soient présents à tous les niveaux dans cette organisation-là. Autrement dit, à notre petite échelle, avec nos petits moyens, on véhicule une vision alternative de ce que pourrait être le système alimentaire québécois, et mondial » (ENT-003). Par ses multiples interventions (événements, activités, infrastructures), NQN peut ainsi faire naître des prises de conscience, « comme quoi, l'alimentation, c'est big comme industrie » (ENT-015). Et, en cherchant à (ré)introduire la production alimentaire en ville, par le biais d'une serre urbaine, d'un marché solidaire ou de jardins partagés, NQN démontre que c'est « possible l'agriculture à Montréal » (ENT-015).

Plusieurs répondant/es ont aussi mentionné que la serre urbaine peut être la bougie d'allumage d'une réflexion plus vaste sur notre alimentation, sur nos façons de produire et de s'alimenter, par son caractère inattendu en ville : « J pense que ça change le rapport à la nourriture. [...] Ça permet quand même, de voir que même dans écosystème un peu hostile à certains moments [hivers rudes], y'a quand même des choses qui peuvent pousser. Et de rapprocher les gens de leur nourriture. Enfin, moi ça m'a permis de débiter mes premiers semis ! Parce que justement, j'ai planté avec Pasquinel [horticulteur responsable de la serre à l'été 2018], donc, moi j'en ai fait à la maison. Pis j'ai commencé à faire des p'tites

expériences, et tout. [...] J’pense que ça m’a ouvert à ce monde-là », raconte une des personnes interrogées (ENT-015). La serre permet ainsi d’initier une réflexion, puis d’agir pour une opérer une certaine (re)conquête de son alimentation. Si la serre questionne le rapport à l’alimentation, elle peut aussi favoriser une (re)connexion à la nature : « Oh oui ! C’est un beau projet ça ! Pis ça permet à des jeunes de se sensibiliser, les jeunes qui travaillent là-dans sont sur des projets probablement. Bin maudit, si t’as appris à faire pousser des carottes là, pis à faire pousser des pousses ou n’importe quoi, c’est important dans la vie là. T’apprends pas ça à l’école tsé, j’veux dire. C’est essentiel, pour prendre conscience de ça, de prendre conscience de ce qui nous entoure, la beauté, la nature », explique une personne interrogée (ENT-009), faisant écho à d’autres (ENT-015 ; ENT-017). Ces propos sont d’ailleurs corroborés par une personne du plateau de travail, pour qui, justement, une des forces du programme est la possibilité, pour des urbain/es, de s’immerger dans la nature en ville par le travail de verdissement ou de production dans la serre (ENT-016). Cette reconnexion à la nature, par le biais du travail de la terre, a été soulevée par d’autres personnes, qui y voient un retour « à quelque chose de vrai » (ENT-015).

Une autre personne ajoute : « Moi, j’mé dis, ça coûte très cher [la serre Emily-de-Witt], mais en même temps, j’pense que c’est l’avenir aussi. [...] Parce qu’on s’intéresse de plus en plus à l’AU, pis c’est sûr qu’on veut... On veut pu aller chercher nos aliments à l’autre bout du monde, ou à l’autre bout de la province. Tsé si y’avait moyen d’avoir plus d’AU, ça s’rait intéressant » (ENT-007). Une autre personne corrobore ces propos : « Ça évite, si elle prend de l’expansion cette serre-là, j’veux dire, ça évite et du transport et de l’emballage, et un paquet d’affaires... Selon moi, c’est quand même l’avenir aussi, de la société, en tout cas, on espère », précise une personne interrogée (ENT-010), soulignant l’impact négatif du modèle agroalimentaire actuel sur l’environnement et la nécessité de le revoir.

#### *4.5.3 Se réapproprier les conditions matérielles et immatérielles de son existence*

Pour cette sous-section, nous avons eu recours à la pyramide de Maslow (1943) pour catégoriser les propos des participant/es. Bien que critiquée en raison de la hiérarchisation des besoins, cette catégorisation a le mérite de définir des classes de besoins nécessaires au développement d’un individu. L’objectif ici n’est pas d’établir une classification selon les plus récents travaux en psychologie, mais d’accéder à une catégorisation simple. La pyramide de Maslow s’amorce ainsi avec les besoins fondamentaux (ex. se nourrir, se loger), puis se poursuit avec les besoins de sécurité (environnement stable), d’appartenance (faire partie d’un groupe, compter pour les autres), de reconnaissance de soi (estime, être reconnu) et de réalisation de soi (s’épanouir, de développer). Les sous-sections suivantes sont ordonnées de la même façon.

#### 4.5.3.1 Se nourrir

Pour plusieurs répondant/es, participer à NQN permet une certaine (re)conquête de leur alimentation, à travers diverses possibilités : i) se nourrir selon ses valeurs, désirs et besoins, ii) produire ou apprendre à produire pour soi-même, iii) ouvrir ses horizons culinaires et/ou, apprendre de nouvelles compétences pour se nourrir. À titre d'exemple, le bénévolat au MSF peut faciliter l'accès à des aliments biologiques. Une personne interrogée raconte : « J'ai mis une fois les pieds au magasin d'aliments biologiques sur la rue Frontenac, plus haut, près de Mont-Royal et j'ai regardé les prix-là. Et en sortant, j'ai dit au monsieur : tabarnouche, faut être riche pour manger bio ! [...] Faque, en faisant du bénévolat au marché, nous ça nous coûte 20 % de moins sur ce qu'on achète, et tranquillement, ça contribue à améliorer notre alimentation » (ENT-003). Ces propos font écho à ceux d'autres enquêté/es, qui nous ont confié que le bénévolat au MSF était une solution pour se nourrir sainement, à des prix raisonnables (ENT-002; ENT-005 ; ENT-006 ; ENT-008 ; ENT-010 ; ENT-011 ; ENT-012). Les achats au MSF sont parfois même une question de principe : « Pis, le p'tit marché [...], c'est que c'est pas cher, pis j'essaye de sortir du cercle des multinationales. Là, c'est des produits d'ici, on est sûr que ça l'a pas voyagé d'la Chine. J'essaye de sortir de ce contexte-là », explique une personne rencontrée (ENT-011). Le MSF permet donc aux personnes qui peuvent le faire de poser des gestes en cohérence avec leurs valeurs, en offrant une alternative au modèle agroalimentaire actuel (ENT-002 ; ENT-004 ; ENT-005 ; ENT-006 ; ENT-012 ; ENT-013).

Les ateliers à la serre permettent aux jardinier/ères débutant/es d'apprendre sur le compagnonnage, les semis ou la récolte des semences, et ce faisant, d'améliorer les récoltes (ENT-005). Ils contribuent ainsi à apprendre à produire pour soi-même, jusqu'à atteindre une certaine autonomie alimentaire : « Aussi nous, tsé c'est un peu le but oui, de quand même, entre guillemets, de s'autosuffire. Bin pas s'autosuffire, j'irais pas jusque-là, mais d'être quand même un peu autonomes, de savoir ce que tu fais, ce que tu manges, dans le sens d'où ça vient », raconte une personne interrogée, dont le potager fournit une part considérable des aliments consommés (ENT-006). La distribution de plantes potagères produites à la serre ou la possibilité de les acheter au MSF peut aussi être une étincelle dans cette quête pour produire pour soi-même : « Ça te permet, enfin, ça permet quand même aux gens de récupérer un plant qui a déjà commencé à pousser. De pas partir de rien. Parce que des fois, c'est le rien qui fait un peu peur, quand tu commences à jardiner [...] Pis, c'est là que tu vois que ça commence à pousser, que ça commence à grandir. J'trouve que ça c'est un bel apprentissage », explique une personne interrogée, ayant récupéré des plants de tomate cerise lors de la distribution au printemps 2018 (ENT-015). D'autres personnes rencontrées au fil de nos présences sur le terrain nous ont aussi confié avoir commencé à jardiner grâce

aux dons de la serre. Il est évidemment impossible de savoir si ce jardinage aura un impact majeur sur leur alimentation, mais dans tous les cas, il est propice à une certaine réflexion sur le rapport aux aliments, à leur provenance, au jardinage en ville. Les achats groupés de matériel horticole donnent aussi un coup de pouce aux jardinier/ères, en réduisant les coûts (ENT-002 ; ENT-010).

Pour certain/es, ce sont les jardins partagés qui permettent de (re)prendre le contrôle de leur alimentation en produisant pour eux-mêmes et elles-mêmes : « Pour moi, la serre [et les jardins près de la serre], c'est ma première option pour me nourrir. T'ouvres mon frigo, il est plein de légumes. Parce que je n'ai pas de jardin », explique une personne interrogée (ENT-013). Et, pour cette dernière, manger des aliments biologiques est une question de santé et d'écologie. Or, les aliments biologiques ont un coût très élevé ; les jardins partagés sont donc l'unique solution pour maintenir un régime alimentaire sain et écologique. Les ateliers de cuisine collective permettent ensuite de mettre en valeur les fruits du jardinage : « On a fait des aubergines au four et des poivrons. Les poivrons sont les meilleurs poivrons que j'ai goûtés de toute ma vie ! Très sucrés ! », explique avec enthousiasme et fierté cette même personne (ENT-013). Enfin, la serre et ses ateliers, mais aussi le MSF et les jardins partagés font aussi découvrir de nouveaux aliments (ENT-005 ; ENT-006). Une alimentation plus diversifiée peut ainsi prendre forme.

#### 4.5.3.2 Se sentir lié/e à d'autres

Comme les sections précédentes l'ont démontré, NQN permet la production de liens de proximité. Or, pour certain/es résident/es du quartier, les lieux de rencontre et de dialogue créés dans le cadre de NQN sont essentiels pour se libérer d'une oppressante solitude : « Pis aussi, j'ai connu des personnes que pour eux autres, aller au Marché [MSF], c'est une question de survie. Parce qu'y sont isolés, y'ont pas de conjoints. J'en connais une en particulier là [...], elle était là tout l'temps, elle l'adorait ça. Au lieu d'être chez elle à s'ennuyer, elle rencontrait des gens, elle parlait aux gens, elle allait aux activités », raconte une personne rencontrée (ENT-009). Elle ajoute que les événements, activités et interventions de NQN, « ça me sort de mon moi-même, de ma solitude, parce qu'à un moment donné, plus on vieillit, on dirait qu'on perd nos points de repère ». Une autre confirme que les activités de Récoltes solidaires facilitent les rencontres et brisent l'isolement, en plus de favoriser l'autonomisation alimentaire : « Notre groupe est vraiment intéressant, très dynamique. Il y a certaines personnes qui avant de participer étaient isolées, ne savaient pas cuisiner et maintenant ils et elles sont très impliqués » (Infolettre NQN, août 2018). Les Bols du Quartier permettent aussi de briser la solitude : « Ça fait ma semaine ! Oui, c'est magique pour moi ! Moi, j'habite seule, faque... » (ENT-011), laissant sous-entendre que les Bols du Quartier permettent de faire le plein de relations sociales. Autrement dit, pour certaines personnes, ces rencontres entre voisin/es ne sont pas juste sympathiques ou divertissantes, elles sont nécessaires à leur bien-être.

#### 4.5.3.3 Se réaliser

Le dernier palier de la pyramide de Maslow concerne la réalisation de soi. L'atteinte du plein potentiel varie d'un individu à l'autre, mais selon nous, il peut passer par le fait de se sentir utile à sa communauté, de mettre en valeur ses compétences, d'ouvrir ses horizons et de découvrir des possibles. Par exemple, quelques personnes ont mentionné que leur participation à NQN leur permettait de se sentir utiles (ENT-009, ENT-010), d'avoir « une place où aller » (ENT-012), où faire une différence. Une personne résume : « Quand j'peux en donner un p'tit peu, j'le fais. [...] D'un autre côté, ça m'fait autant, sinon plus de bien à moi que j'peux en faire autour. [...] Moi, j'sors du Bol pis chui crinquée pour la semaine. [...] T'as faite du bien ! » (ENT-012). Cette personne ajoutera que la gaité qui règne aux Bols du Quartier est énergisante, bienfaitrice. Ce sentiment de faire le bien, de mener une vie bonne ou de participer à quelque chose de constructif est aussi valorisant, et permet d'« oublier les bobos qu'on a » (ENT-012). Une autre personne ajoute que la participation à NQN stimule un « sentiment d'appartenance à une entité positive » en permettant aux gens de « se sentir inclus dans quelque chose de plus grand qu'eux » (ENT-002).

Pour les apprenti/es du plateau de travail, cette expérience peut aussi mener à la découverte de passions, ou à l'élaboration de nouveaux projets de vie : « Ils ont leur propre petit coin de récolte et ils font des micropousses, comme ici ! », explique une personne apprentie hortultrice (ENT-001), en parlant d'ancien/es, désormais à leur compte. Cette personne poursuit : « X ne travaillait pas depuis des années. Y'allait toujours chez Pops<sup>45</sup>. [...] Pis là, en commençant ici, je crois que ça l'a vraiment changé ». Parlant de ses propres perspectives, elle ajoute : « Oui, j'ai vraiment tripé ici, alors, peut-être faire des micropousses, des plantes potagères, ça serait quelque chose qui m'intéresserait ». Une autre personne apprentie hortultrice nous a confié avoir démarré sa propre entreprise de micropousses, après son passage au plateau de travail (ENT-015). Ainsi, pour certain/es apprenti/es, le plateau de travail peut devenir un tremplin vers des possibles jamais explorés auparavant et une ouverture vers la pratique du métier d'horticulteur/trice. Il permet de développer de nouvelles compétences, d'acquérir de l'assurance, et parfois de se (re)construire. Il permet en outre de prendre part à des actions positives, stimulantes et valorisantes : « Chez SU [gestionnaire du plateau de travail], tu finis ta journée, pis t'es content de ce que t'as fait. T'as fait de quoi de positif : t'as donné la vie ! », explique une personne apprentie hortultrice, qui ajoute qu'elle se sent ainsi plus liée à sa communauté (ENT-015). Pour les pair/es aidant/es de Récoltes solidaires, leur emploi rémunéré joue aussi un rôle dans la (re)prise de contrôle sur leur vie : « Moi, ça m'aide [...]. Ça m'oblige à me l'ver, à aller rencontrer des gens, à sortir de mon

---

<sup>45</sup> Pops fait référence au Père Emmett Johns, fondateur de l'organisme Dans la rue, venant en aide aux jeunes de la rue.

isolement, à rencontrer des gens qui vont peut-être m'ouvrir une porte pour avoir un travail ou une activité. Ça prend de la motivation de l'faire, d'aller là sans raison. Tandis que là, t'as une raison de faire quelque chose » (ENT-009). Ces témoignages illustrent la profonde empreinte que peut laisser NQN dans la vie des gens qui y prennent part, en valorisant leur potentiel ou leur apport à la communauté. Revenant aux propos de Lefebvre, nous croyons que NQN soutient une certaine (re)prise de contrôle des conditions d'existence, une autonomisation. Et, comme certain/es citoyen/nés l'ont eux-mêmes et elles-mêmes exprimé, ce projet porte les germes d'une autre société, possiblement d'une autre société urbaine, à travers l'expression du droit à une ville nourricière. Nous y reviendrons sous peu.

#### **4.6 Les limites du modèle**

Nous rapportons maintenant les principales critiques qui ont été formulées à l'endroit de NQN par les enquêté/es. Afin de préserver leur anonymat, nous les citerons, mais sans identifiant (ENT-0XX).

##### *4.6.1 Communications*

D'abord, les communications sont une faiblesse nommée par la moitié des répondant/es (10/17). NQN est une initiative complexe, difficile à communiquer et à parfois, à saisir. Plusieurs personnes rencontrées ont manifesté une certaine incompréhension face à l'arrimage entre les organismes porteurs, leurs rôles et leurs actions. Une personne résume : « C'est ça que j'trouve dur ! J'pense que ça s'rait tellement plus simple et les gens seraient plus au courant dans l'quartier si c'était chapeauté par tsé on dit, mettons qu'on dit la SEM, bin c'est réglé, c'est la SEM. Pis après, qu'y'est des sous-catégories, c'pas grave ! Les gens ont pas besoin de savoir ça. Mais que ça soit lié à l'écoquartier, c'est lié à l'écoquartier et c'est là que tout se passe. En tout cas, comme citoyenne moi, pis j'pense que je suis pas la seule... On en a parlé beaucoup, plusieurs fois dans le quartier » (ENT-0XX).

Pour d'autres, les communications reposent trop sur les plates-formes numériques (ex. courriel, sites institutionnels, Facebook) et sont difficiles d'accès pour certains publics. L'information y est dispersée, ce qui sème la confusion : « L'information est partout pis nulle part, sauf pour les gens qui sont sur Internet », explique une personne (ENT-0XX). Une autre ajoute : « Si t'es pas inscrit à telle affaire, bin tu l'sais pas. Tandis que si t'es inscrit à l'autre affaire, là tu l'sais » (ENT-0XX). Il est donc difficile pour les citoyen/nés de demeurer informé/es, et donc, de participer. Quelques personnes déplorent enfin que l'information ne soit pas toujours transmise en amont aux individus impliqués, qui apprennent certaines décisions tardivement, sans consultation préalable.

#### *4.6.2 Rayonnement*

Une autre limite importante, soulevée par la moitié des répondant/es (10/17), est le rayonnement du projet. Certain/es regrettent par exemple qu'il n'y ait pas plus de participant/es aux ateliers, événements et activités de NQN ou de bénévoles dans les comités (ex. Place du Marché). D'autres mettent aussi en doute la capacité de certains projets de NQN à rejoindre les personnes en situation difficile. Par exemple, certain/es trouvent le MSF « un peu cher » (ENT-0XX), le choix des produits y est limité et les heures d'ouverture, courtes. Une personne explique : « J'suis pas sûr que ça les rejoint beaucoup le Marché. Y passent, y s'en vont. Les gens vont chez Dollorama. À partir du 15, c'est Dollorama. [...] Pis, s't'une question d'habitude, tsé. Le bio, tout le monde évite ça, c'est sûr, c'est trop cher » (ENT-0XX). Une autre résume : « En même temps, quand tu vois que les gens qui viennent [au MSF], ce sont pas des gens forcément dans des situations de difficulté financière, tu te demandes vraiment si t'arrives à toucher les bonnes personnes. [...] Parce que justement, on s'entend, le bio, le vrac, est-ce que c'est tout le monde qui s'intéresse à ça ? [...] », révélant au passage la difficile conciliation entre solidarité ville-campagne, écologie et accessibilité (ENT-0XX). La formule participative du MSF est aussi souvent méconnue.

Enfin, certain/es ont souligné le manque de visée politique de NQN, déplorant que des coups d'éclat ne soient pas organisés pour lutter pour le droit à l'alimentation dans le quartier (ex. blocage, manifestation). Les ateliers et autres événements manqueraient aussi de contextualisation : « C'est l'fun le Marché, c'est l'fun Quartier nourricier et tatata, mais faut comprendre dans quoi ça se situe. En tout cas, c'est quelque chose qui me préoccupe aussi, cette dépolitisation-là » (ENT-0XX). Bien que peu de personnes aient mentionné cet enjeu, il nous apparaît important de l'ajouter ici, puisqu'il renvoie à une conception plus radicale des initiatives collectives. À ce sujet, mentionnons que le comité d'action et de réflexion pour l'autonomie alimentaire (CARAA), piloté par les pair/es aidant/es de Récoltes solidaires, visent à agir concrètement pour soutenir l'autonomie alimentaire d'individus en situation de précarité. Une personne participant à ce comité affirme : « Moi, le droit à l'alimentation, j'en avais jamais entendu parlé avant il y a 2 semaines par toi. Aujourd'hui, j'ai appris plein d'affaires. Je ne savais pas que ça pouvait être aussi large, mais moi, depuis tantôt, je me demande c'est quoi ma place dans tout ça. Je me demande quel geste je peux faire, même si c'est une petite goutte » (CACS, 2019b, p. 13).

#### *4.6.3 Gouvernance et rôle des citoyen/nés*

Plusieurs participant/es (7/17) ont aussi questionné certains aspects touchant la gestion du projet. Ainsi, si la plupart saluent la volonté des organismes porteurs d'inclure les citoyen/nés dans certains aspects du projet (ex. comité de la Place du Marché, animations à la serre, etc.), certain/es ont l'impression « qu'y'a

beaucoup d'choses aussi qui reposent sur les épaules des individus » (ENT-0XX). Ce travail citoyen pourrait nuire à la pérennité du projet, puisqu'il repose sur un système de « portes tournantes » (ENT-0XX). D'autres voudraient plutôt qu'il y ait une « présence citoyenne au comité de gestion de Quartier nourricier » (ENT-0XX), et ainsi, être impliqués lors de la prise de décision, et non pas seulement dans les comités citoyens. Cette réflexion est en cours par les organismes porteurs (voir section 4.4.1).

Comme nous avons pu l'observer tout au long de ce chapitre, NQN est un vecteur de transformation dans le Centre-Sud. Il mobilise et engage les résident/es, surtout de Sainte-Marie, dans une entreprise de (ré)appropriation du quartier. Cette (ré)appropriation peut prendre la forme d'une exploration de son lieu de vie et/ou de la découverte de ses voisin/es. Des liens de proximité se forment ensuite autour des pôles d'activités de NQN, qui agissent comme entremetteurs entre des gens qui ne se seraient peut-être jamais rencontrés autrement. Un sentiment d'appartenance peut aussi naître ou être renforcé par cette production de socialité dans l'espace public, et devenir un facteur de motivation à la participation à la vie de quartier. Pour plusieurs enquêté/es, ce processus d'appropriation-identification a joué un rôle dans leur envie de verdir, d'animer, de transformer leur quartier. Le droit à la ville de Lefebvre est ainsi revendiqué, par le biais de NQN. Au cours du chapitre suivant, nous approfondirons cette réflexion par un retour à la pensée de Lefebvre, pour dégager les mécanismes de cette mise en application du droit à la ville.



## CHAPITRE 5 : LA VILLE-OEUVRE

There is a crack, a crack in everything  
That's how the light gets in  
(Anthem, Leonard Cohen, 1992)

Le premier chapitre a montré que la survie et l'essor du capitalisme sont intimement liés à l'urbanisation. Les villes sont reconstruites, rasées, requalifiées, mises en marché, selon la logique de l'accumulation. Elles sont ainsi transformées en « machines à croissance », plaçant l'impératif de profit au-devant de la qualité de vie des citoyen/nes. Avec la financiarisation de l'économie, cette logique est plus violente. La monopolisation du parc immobilier par des entreprises, pour qui le logis est une marchandise parmi d'autres, cause une crise permanente du logement (ex. pénuries, rénovictions). La faim urbaine est aussi une conséquence de cette logique capitaliste, par la marchandisation de la terre et de la nourriture. La condition urbaine est ainsi tissée de dépossessions, d'aliénations, de dépendances, particulièrement pour les citoyen/nes en situation difficile. Centre-Sud en est une puissante illustration.

Pour sortir de cette aliénation inhérente à la ville-produit, Henri Lefebvre a imaginé le droit à la ville, fondé sur le droit à l'appropriation de l'espace urbain et le droit à la participation aux affaires urbaines. Nous avons cherché, en interrogeant l'initiative alimentaire communautaire NQN, à vérifier si le droit à l'alimentation pouvait offrir des pistes de solution quant à l'applicabilité du concept de Lefebvre, souvent critiqué en raison de son caractère vague. Nous avons posé l'hypothèse qu'en articulant l'initiative autour du droit à l'alimentation, NQN devenait un espace inclusif dans lequel des participant/nes de différents horizons entamaient un processus de réappropriation de leur quartier. Ce faisant, ils et elles participaient davantage à la vie de quartier, et par là, exprimaient plus fortement leur droit à la ville.

Nos résultats confirment cette hypothèse, en démontrant que NQN est propice à l'appropriation, tant matérielle qu'idéelle, de l'espace urbain et peut même conduire à développer une appartenance forte au quartier chez les participant/nes. Plus encore, en raison de cet attachement au quartier et à sa communauté, les participant/nes cherchent à agir sur leur lieu de vie en l'animant, en l'embellissant et en s'assurant que tous et toutes y soient bienvenu/nes. Afin d'analyser plus finement nos résultats, il nous apparaît important de revenir aux fondements de la pensée de Lefebvre, quant à sa conception même de la ville. Nous reviendrons sur la notion de ville-œuvre, à laquelle nous lierons deux concepts féconds : l'habiter et l'hétérotopie. Nous nous appuierons aussi sur la « transformation interstitielle » d'Erik Olin Wright pour démontrer comment NQN permet d'entrevoir une mécanique pour concrétiser le droit à la ville.

## 5.1 Le droit à l'œuvre

Les chapitres précédents ont montré que la production de la ville n'est pas neutre ni figée. Elle résulte de l'action de plusieurs forces, parfois contraires, mais rarement désintéressées. Le capitalisme, en tant que système basé sur quête perpétuelle de profit, a par exemple une incidence majeure sur la production de la ville. Or, les citoyen/nes peuvent aussi la façonner à leur image, et par là, constamment s'approprier et se réapproprier l'espace urbain. Pour Lefebvre, la ville est ainsi une *œuvre*, perpétuellement définie et redéfinie par les pratiques de ses habitant/nes (Lefebvre, 2009a, p. 45). Par ses déplacements dans la ville, par l'animation d'un espace public ou par la mise en culture d'un carré d'arbre, bref, par *l'acte d'habiter*, de vivre la ville, le citoyen ou la citoyenne produit des espaces urbains selon ses besoins et construit ainsi la ville-œuvre. Le droit à la ville de Lefebvre est précisément le droit à cette œuvre, toujours en devenir : « Le droit à l'œuvre (à l'activité participante) et le droit à l'appropriation (bien distinct du droit à la propriété) s'impliquent dans le droit à la ville » (Lefebvre, 2009a, p. 123). Ce droit à l'œuvre suppose que la ville ait *valeur d'usage*, et donc, qu'elle soit à la disposition des citoyen/nes (et non du capital), pour qu'advienne une vie urbaine riche et sensible. Il s'agit de faire place à un monde de possibles : rencontres, spontanéité, jeux, altérité, beauté, etc. (Labbé, 2016, p. 75). La ville-œuvre est un antidote à l'aliénation de la ville-produit.

### 5.1.1 Subvertir la ville-produit par l'acte d'habiter

Revenir à la ville en tant qu'œuvre vise à souligner le caractère construit et changeant de la ville. Plus encore, la notion de ville-œuvre redonne un certain pouvoir d'agir aux individus. En effet, si la ville est une œuvre, alors le citoyen ou la citoyenne en est l'artiste. C'est d'ailleurs pourquoi l'identité politique du droit à la ville est basée sur l'acte d'habiter (Lefebvre, 2009a, p. 103). Ce faisant, Lefebvre restitue aux citoyen/nes leur « force vitale et créatrice originelle », en partie aliénée par l'urbanisation capitaliste, en reconnaissant que tous et toutes ont une connaissance vernaculaire, étroite de leurs lieux de vie, et par là, sont à même d'en décider du sort (Ruellan, 2018, p. 111). En effet, comme Lefebvre, Di Méo, Veschambre, Ripoll et d'autres l'ont démontré, habiter un lieu ne suppose pas simplement d'y loger ou d'y résider (voir chapitre 3). Habiter nécessite un processus complexe d'appropriation et la construction d'une relation intime à l'espace, par le biais du corps en action et de l'imaginaire. Il s'agit d'un acte fondamental pour chaque humain, une façon de restituer au monde un sens à partir de ses ontologies (ex. identités, a priori) (Lussault, 2007). La ville-œuvre de Lefebvre, et plus largement son droit à la ville, invitent à considérer cette connaissance intime des lieux dans la production et l'aménagement de villes où il fait bon vivre.

Ce n'est ainsi pas sans raison si Lefebvre a affirmé que l'espace perçu, celui de la vie quotidienne, est un important espace de résistance. L'acte d'habiter recèle aussi le pouvoir de transformer, de détourner, de subvertir la ville capitaliste, même si elle tend à produire des espaces aliénants, à diriger les corps, voire à les discipliner. Les citoyen/nes ne cessent de transgresser l'austérité de l'espace conçu, d'adapter et de détourner les espaces publics, d'en proposer de nouveaux usages. En se confrontant à l'espace des aménagistes, ils et elles, par leurs appropriations, reconfigurent et ajustent ainsi l'espace produit à leurs attentes. Par le tracé de lignes de désir dans la ville, en perçant une clôture pour traverser une voie ferrée ou en traversant un parc sans égard pour les sentiers tracés, les citoyen/nes détournent la fonction première de l'espace pensé par les aménagistes. La transformation d'un banc public ou d'un coin de parc en abris constitue aussi un détournement de l'usage initial de la ville. Ces pratiques individuelles, à microéchelle, forcent l'adaptation de l'espace conçu aux besoins de la vie quotidienne (espace perçu). Or, c'est la connaissance des lieux qui permet de produire ces *modes d'habiter*<sup>46</sup>. La ville est ainsi modifiée *de l'intérieur*, par ceux et celles qui la connaissent profondément (Ruellan, 2018, p. 111). Pour Lefebvre, l'habitat – la ville bâtie par l'urbanisme capitaliste – réprime l'habiter, alors qu'il devrait rendre compte de la multiplicité de ces façons de vivre (Clavel, 1982, p. 26).

Si ces *modes d'habiter quotidiens*, spontanés ou libres, influent parfois sur l'aménagement des villes, ils sont insuffisants pour renverser l'ordre établi (et ne cherchent pas forcément à le faire). Henri Lefebvre s'est d'ailleurs penché sur les modes d'habiter volontairement plus subversifs et transformateurs, qu'il a nommé hétérotopies ou contres-espaces.

#### 5.1.1.1 Hétérotopies

L'urbanisme capitaliste produit, selon Lefebvre (1970, p. 54), des « isotopies », c'est-à-dire des espaces normalisés et homogènes, ayant des fonctions analogues. Cette uniformisation de la ville a pour objectif de rentabiliser l'espace urbain, en le rendant fonctionnel, rapidement et facilement consommable par le plus grand nombre. À l'opposé, par leurs pratiques d'appropriation, des citoyen/nes produisent aussi des « hétérotopies », c'est-à-dire des espaces affranchis du cadre spatial dominant. À la différence des modes d'habiter présentés ci-haut, les hétérotopies sont le fruit d'un agir collectif. Les hétérotopies sont donc des lieux singularisés par les usages d'un *groupe donné*, qui s'inscrivent en rupture avec l'espace conçu (Breton, 2011, p. 74). Pour Lefebvre (2000, p. 194, p. 441), les rôles, formes et usages initiaux de l'espace

---

<sup>46</sup> Les modes d'habiter renvoient à « l'ensemble des pratiques des lieux des individus » (Stock, 2006, p. 7).

dominant sont détournés au profit de la création d'un « contre-espace »<sup>47</sup>. Or, le détournement est une pratique distincte de l'appropriation en ce sens qu'il invente « un usage autre » pour un espace existant. L'espace dominant n'est donc pas remplacé, mais utilisé comme matériau pour bâtir collectivement un espace alternatif. Pour illustrer son propos, Lefebvre cite le cas des Halles à Paris (1969-1971), ancien entrepôt de marchandises, délaissé et réinvesti par des groupes de jeunes pour s'y retrouver, déambuler, s'amuser (p.194). Par l'action d'un groupe, l'espace conçu est contesté et recomposé. Pour le philosophe, « toute proposition d'un contre-espace, le plus insignifiant en apparence, ébranle de la base au sommet, l'espace existant, ses stratégies, ses objectifs : l'homogénéité et l'ordre établi » (Lefebvre, 2000, p. 441). Pour Ruellan (2018, p. 136-137), les hétérotopies font ainsi germer des possibles par la créativité, l'imaginaire et la solidarité d'un groupe.

Foucault (1984, p. 1576) ajoute que les hétérotopies provoquent des « découpages du temps », c'est-à-dire qu'elles suscitent un autre rapport au temps<sup>48</sup>. Elles invitent donc à ralentir, à se poser, à observer, à méditer, à développer un rapport au temps en rupture avec celui de l'espace conçu, de la ville capitaliste. Le cimetière est cité en exemple : le passé et le présent se côtoient, recomposant un temps en dehors du temps, marqué par le recueillement. Les événements festifs (foires, festivals, concerts, etc.) produisent aussi un autre rapport au temps, ancré dans la légèreté, le ludique voire le futile, et non contraint par des impératifs de productivité. D'ailleurs, de nouveaux rites, comportements ou relations sociales prennent forme dans ces « espaces autres » : transgression des normes sociales, rencontre de l'Autre, etc. Les hétérotopies sont donc des « utopies effectivement réalisées » (p. 1574). Et puisque les hétérotopies sont créées par un mode d'habiter collectif, elles disparaissent lorsque le groupe cesse ses activités, ou changent d'identité au gré des volontés de ce groupe.

L'intérêt des hétérotopies est de concrétiser le droit à la ville, à l'œuvre de Lefebvre. En se multipliant dans la ville, et en se solidarisant, ces contre-espaces pourraient ébranler la ville capitaliste, un peu à la manière des utopies réelles d'Erik Olin Wright. Dans son ouvrage éponyme (2017), l'auteur affirme que la seule stratégie viable pour renverser le capitalisme consiste à le combattre, à le fissurer *de l'intérieur*, à en éroder les structures économiques et politiques par la multiplication d'« utopies réelles ». Il s'agit donc d'opérer une « transformation interstitielle » – par opposition à la « transformation symbiotique »

---

<sup>47</sup> Henri Lefebvre emploie le terme « hétérotopie » de manière interchangeable avec celui de « contre-espace » dans *Le droit à la ville* (1968) et *La révolution urbaine* (1970).

<sup>48</sup> Selon Ruellan (2018, p. 136), Foucault a utilisé le terme « hétérotopie » avant Lefebvre, lors de deux conférences prononcées en 1966 (*Le corps utopique* et *Des espaces autres*). Toutefois, comme nous cherchons à approfondir la pensée de Lefebvre, nous nous référerons plutôt à la vision de ce dernier, en bonifiant au besoin avec la vision de Foucault.

de la démocratie sociale ou à la « transformation par la rupture » des mouvements révolutionnaires – en faisant croître les expériences permettant d’entrevoir des sociétés meilleures, et donc plus justes et démocratiques. Ces utopies doivent toutefois être « réelles », soit désirables, viables et faisables. Wright détaille quelques « utopies réelles » (ex. coopératives d’entreprises, budgets participatifs) qui ont toutes en commun « d’augmenter le pouvoir d’agir social » (p. 240), tout en cherchant à dépasser le capitalisme *plutôt qu’à l’affronter*. En nous inspirant de la transformation interstitielle d’Olin Wright, mais aussi des hétérotopies de Lefebvre et Foucault<sup>49</sup>, nous démontrerons que NQN permet d’entrevoir un mécanisme pour atténuer, voire renverser, l’aliénation de la ville capitaliste : la construction d’un *habiter nourricier*.

## 5.2 L’habiter nourricier

À notre avis, l’habiter nourricier tel que construit par NQN s’articule autour de trois facettes principales : i) des pratiques de réappropriation du système alimentaire local qui permettent de réinsérer la production, la distribution et la transformation d’aliments dans l’espace public, ii) la multiplication d’espaces et de lieux hétérotopiques pour soutenir le droit à l’alimentation, et iii) des pratiques qui favorisent une certaine reconquête des conditions de la vie urbaine.

### 5.2.1 Contrer l’invisibilisation de la production alimentaire en ville

D’abord, NQN vise une reprise de contrôle sur le système alimentaire local. Il s’agit donc de faire exister la production alimentaire en ville – autrement reléguée aux territoires ruraux –, de rendre accessibles au plus grand nombre des aliments frais, locaux et sains (en soutenant une solidarité ville-campagne) et d’amorcer une certaine requalification alimentaire. Autrement dit, ce projet tente de s’attaquer aux causes de la faim urbaine – comme les formes urbaines injustes et la déqualification alimentaire –, en diversifiant l’offre alimentaire, mais aussi en contrant l’invisibilisation de la production alimentaire, commune dans les villes capitalistes. En effet, comme l’a démontré le second chapitre de ce mémoire, sans accès à la terre en raison d’un accaparement privé du foncier, les citoyen/es sont dépendant/es des zones rurales ou de l’industrie agroalimentaire pour se nourrir. Et, puisque l’agriculture est d’abord considérée comme une pratique rurale, la remise en culture des villes n’est pas une priorité pour les administrations urbaines (surtout dans un contexte de crise du logement liée à la financiarisation de l’économie). Si Montréal est plus favorable à l’agriculture urbaine, la production alimentaire y est encore confinée aux interstices urbains. Cette invisibilisation contribue à une certaine déqualification alimentaire, alors que les urbain/es

---

<sup>49</sup> Cette association d’idées a été explorée par Ruellan (2018), mais de façon théorique uniquement. Nous proposons ici d’illustrer concrètement l’intérêt de cette articulation théorique pour l’expression du droit à la ville de Lefebvre.

méconnaissent les méthodes de culture, de conservation ou de transformation des aliments. Ils et elles sont ainsi rarement, voire jamais, exposé/es à la culture potagère.

NQN permet toutefois d’amorcer un renversement de cette tendance. La serre Emily-de-Witt, les jardins partagés, le MSF (et le nouveau Marché solidaire de la Place Émilie-Gamelin) contribuent à réintroduire la production et la distribution d’aliments dans l’espace public, à les rendre visibles à tous et toutes. Les tomates, les poivrons et les concombres existent donc dans les cours d’école, à l’intersection de grandes artères (ex. Végétalia), aux abords d’un parc ou d’un métro. L’agriculture est ainsi réadmise dans la ville – qui plus est, dans un quartier considéré comme un désert alimentaire –, et non plus uniquement dans les arrière-cours de quelques résidences. La serre est certainement le maillon de cette reprise de contrôle qui retient le plus l’attention. Pour certain/es enquêté/es, par son caractère inattendu, elle a le potentiel d’initier une réflexion sur les façons de s’alimenter en ville. Puisqu’elle est accessible, visible dans l’espace public – « n’importe qui peut passer par là » –, elle devient un outil pour « rapprocher les gens de leur nourriture » en déboulonnant certains préjugés (ex. possibilité de produire même en hiver), tout en favorisant une requalification alimentaire par le biais des ateliers à la pergola. La nourriture est aussi réintégrée dans les pratiques de la ville : flânage près de la serre, récolte spontanée de légumes au jardin Végétalia, partage d’un repas à la Place du Marché, création de potagers entre voisin/es, remise en culture d’arrière-cours, etc. L’espace urbain est réapproprié pour *se nourrir*. En multipliant les interventions dans le Centre-Sud, NQN permet donc de réaffirmer que « c’est possible l’agriculture à Montréal », et engage les autorités locales à innover pour la faire croître (ex. autoriser l’édification d’une serre communautaire dans un zonage parc ; Ville-Marie, 2016, p. 7). Il fait office d’exemple à suivre pour lutter contre la faim urbaine, en reconquérant un certain pouvoir sur le système alimentaire local, et par là, s’oppose à la ville capitaliste qui déqualifie et admet les déserts alimentaires. Défendre le droit à l’alimentation à la manière de NQN permet de sortir la nourriture de la sphère privée et de la logique du profit pour la faire exister dans la sphère publique. Il s’agit en quelque sorte d’une tentative de repolitisation de la nourriture.

### 5.2.2 Produire et multiplier les hétérotopies

Réintégrer la nourriture dans le tissu urbain suppose de vouer des espaces à la production, à la distribution et à la transformation alimentaire. Or, comme le prouve NQN, par un agir collectif, ces espaces peuvent ensuite être réappropriés, puis transformés en hétérotopies, au sens entendu par Lefebvre et Foucault. La Place du Marché en est un exemple concret. Nommée ainsi afin de souligner la présence du MSF et le lien nourricier entre ville et campagne, elle est désormais un espace alternatif. Auparavant espace de transit anonyme et fonctionnel, la sortie du métro Frontenac a été convertie en un « lieu de rencontre »

par une appropriation collective. En y ajoutant un mobilier et en l'animant par une variété d'événements ouverts à tous et toutes, les citoyen/nes, accompagné/es par certain/es porteur/euses de NQN, ont ainsi fait de cet espace, un lieu de possibles. Les données recueillies montrent que la Place du Marché permet de recomposer un véritable vivre-ensemble. En effet, par sa centralité et son libre accès, elle réunit une foule bigarrée, à l'image du quartier. Des gens de tous les horizons s'y rencontrent, discutent, se lient d'amitié, bref, se solidarisent. Et, comme le soulignait une des personnes rencontrées, « toute passe par l'argent [dans la société] » ; en ce sens, la ville capitaliste offre peu d'espaces de rencontre accessibles au plus grand nombre, mais aussi « agréables, confortables », ludiques, jolis. La Place du Marché devient par le fait même un lieu crucial au sein d'une ville trop souvent anonyme, fonctionnaliste, individualiste. La valeur d'usage de l'espace urbain est ici revendiquée, célébrée. De nouveaux discours, représentations et rapports au lieu ont pris forme à la suite de cette appropriation collective : la Place du Marché est devenue la « renaissance du perron de l'église, de la tribune du village », au sens de lieux qui rassemblent, qui unissent les gens. Comme le souhaitait Lefebvre, elle détourne l'usage initial de l'espace capitaliste – un usage individualiste et consumériste –, lui opposant un usage collectif et inclusif. La Place du Marché est de ce fait la matérialisation du droit à l'œuvre de Lefebvre.

En outre, un nouveau rapport au temps – comme le soulignait Foucault – se manifeste dans cet espace auparavant isotopique. Plutôt que de poursuivre leurs chemins, les résident/es sont invités à s'ancrer dans l'espace, à découvrir leurs voisin/es et à partager un moment « entre-nous comme humains ». La frénésie de la vie moderne est ainsi ralentie par ces rencontres, facilitées par un espace urbain aménagé *par et pour les citoyen/nes*. Le temps capitaliste est contesté, déconstruit par un usage collectif, festif, inclusif de la Place du Marché. D'ailleurs, l'hiver, tandis que la Place du Marché se fait silencieuse et que le mobilier est rangé, la sortie du métro reprend son rôle de lieu de passage banal et sans vie, que l'on souhaite rapidement quitter.

Si notre regard s'est surtout porté sur la Place du Marché, les autres lieux créés par NQN sont, à notre avis, aussi hétérotopiques. Ils embellissent et verdissent le quartier, allant jusqu'à intégrer les trajectoires des résident/es qui y font le plein de beauté, de calme, de sociabilité. Plus encore, d'autres formes d'interactions, basées sur la réciprocité et la coopération, s'y édifient : division des tâches et des récoltes, entraide et soutien moral, partage de savoir-faire au jardin, etc. Le temps passé ensemble est ponctué de rires, d'anecdotes, de conseils. En fait, NQN participe à bâtir un *réseau de lieux hétérotopiques* dans le quartier (Figure 1, p. 20). Ces différents lieux rassemblent des résident/es aux intérêts variés et les unis dans la construction d'une communauté vivante, inclusive. Par la pratique récurrente de ces hétérotopies,

les participant/es à NQN en viennent à se réapproprier leur quartier (services, activités, lieux clés), tout en (re)découvrant leur communauté. Ainsi, à mesure qu'ils et elles se croisent d'une activité à l'autre, d'un lieu à l'autre, une « espèce d'amitié » naît et de ce fait, permet de se « sentir lié à d'autres », de fonder une « vie de quartier ». Cette production de proximité, de sociabilité dans l'espace public renforce à son tour le désir de participer à la vie de quartier, de contribuer à cette *œuvre collective*. L'attachement au quartier, voire la fierté d'y appartenir, devient le socle du droit à l'œuvre.

Ainsi, par le biais de la production, de la transformation et de la distribution d'aliments dans l'espace public, NQN unit les gens et surtout, donne une impulsion à un agir collectif. À travers la construction d'hétérotopies, les citoyen/nes sont invité/es à prendre part à la vie communautaire, à donner leurs avis sur le devenir de leur quartier – « parce que dans l'fond, on est les mieux placés pour savoir c'qui nous faut, ou c'que ça prend » –, à bâtir une solidarité qui permet de voir « que quand tu t'unis, t'es fort ». D'ailleurs, le potentiel politique de ces espaces hétérotopiques n'est pas à négliger, car ils intensifient les rapports coopératifs entre les individus. En cherchant à verdir, à embellir, à unifier le quartier, les participant/es à NQN construisent un nouveau narratif, « une autre société ». Plusieurs enquêté/es ont affirmé leur volonté, en participant à NQN, de « briser l'isolement », de contrer l'individualisme, de se reconnecter à la nature, bref, de faire grandir un projet alternatif, véritable amorce d'un changement plus large, vers une société solidaire et écologique. Si les participant/es à NQN n'ont pas forcément de visées révolutionnaires ou contestataires, leurs pratiques de l'espace urbain proposent tout de même une société urbaine *en dehors* des valeurs capitalistes.

Par la production d'hétérotopies dans le cadre de NQN, les fondements de la ville capitaliste sont peu à peu ébranlés : la propriété privée remise en question par un nouveau modèle de gestion de l'espace urbain alliant citoyen/nes et groupes communautaires (ex. Place du Marché), sa valeur d'usage est célébrée par un libre accès<sup>50</sup>, et la solidarité, le partage et l'inclusion teintent les relations sociales qui s'y construisent. L'espace urbain est ainsi mobilisé pour mettre en scène d'autres façons de faire société, d'inventer un autre quartier, qui nourrit et rassemble. Il va sans dire qu'il y a ici convergence entre les hétérotopies de Lefebvre et les utopies réelles de Wright : à notre avis, les hétérotopies de NQN sont des aperçus d'une société alternative, s'opposant radicalement à la logique capitaliste, en renforçant les liens de solidarité entre tous et toutes et, par là, le pouvoir d'agir sociopolitique. Non seulement le droit à la ville de Lefebvre est ainsi revendiqué, mais par la production et la multiplication des hétérotopies, NQN permet

---

<sup>50</sup> Quiconque peut participer aux jardins partagés, mais la récolte des jardins de l'école Jean-Baptiste-Meilleur et aux abords de la serre est réservée aux jardinier/ères. Seul le jardin Végétalia permet la cueillette libre (NQN, 2020e).



d'envisager un moyen d'éroder la ville capitaliste, de la *fissurer de l'intérieur* comme le souhaitait Lefebvre et à la manière d'Olin Wright.

Avant de conclure cette section, il importe de jeter une lumière sur le rôle de la nourriture comme levier du droit à la ville. Contrairement au logement, souvent mobilisé comme objet de revendication du droit à la ville (voir Earle, 2017; Langegger & Koester, 2016; Marcuse, 2009; Rolnik, 2014; Sugranyes & Mathivet, 2013; Weinstein & Ren, 2009), la nourriture a le mérite de pouvoir être *déployée dans l'espace public*, et donc, d'être visible par tous et toutes. Elle invite à rassembler les gens, unis par un besoin fondamental et commun, et surtout, *qui peut être partagé*. En effet, la production, la distribution ou la transformation des aliments peuvent être réalisées entre voisin/es et engendrer des hétérotopies pour soutenir ces pratiques nourricières (ex. déguster un repas communautaire sur une place publique, produire ses aliments, désherber un jardin partagé). NQN interroge aussi la notion même d'espace public, en y intégrant des pratiques souvent contraintes à la sphère privée. Ce faisant, elle ouvre, agrandit les perspectives d'usages possibles de l'espace public des villes contemporaines. Il invite à créer des espaces collectifs, et non pas uniquement privés, de production alimentaire (ex. serres privées sur les toits, jardins communautaires). NQN est ainsi une illustration d'une utopie qui nourrit les ventres – sans toutefois assurer la sécurité alimentaire du quartier –, et parvient aussi à nourrir le corps social.

### 5.2.3 Déjouer l'aliénation de la ville capitaliste

Si NQN parvient à impulser un agir collectif, à mettre en branle le corps social, il permet aussi d'entrevoir comment atténuer l'aliénation produite par la ville capitaliste. En effet, le premier chapitre a montré que les villes capitalistes tendent à créer des formes urbaines aliénantes et à limiter l'emprise des citoyen/es sur leurs milieux de vie. Or, nos résultats démontrent que la multiplication des hétérotopies dans le cadre de NQN permet aux citoyen/nes impliqué/es de construire un milieu de vie à leur image, de manifester une « espèce de volonté commune de créer du beau » et de montrer un « exemple de mixité sociale ». Les hétérotopies ainsi créées, *hors des valeurs capitalistes*, permettent de reconquérir le droit à la ville, à un quartier solidaire, nourricier, inclusif, choisi.

Cette entreprise de repossession collective a en outre un corollaire plus intime. En effet, pour plusieurs enquêté/es, leur participation à NQN a permis une certaine reprise de contrôle sur leur vie. Les jardins partagés, le bénévolat au MSF ou les cuisines collectives de Récoltes solidaires permettent en effet aux participant/es de se nourrir *par et pour eux-mêmes et elles-mêmes*, d'avoir accès à des aliments frais et sains, à coûts nuls ou réduits. Ce faisant, la dépendance à l'industrie agroalimentaire, prégnante dans les villes capitalistes, est atténuée, moins vive, puisque des alternatives accessibles sont offertes à ceux et

celles qui peuvent et désirent se nourrir autrement. Cette reprise de contrôle sur son alimentation rappelle l'injonction de Tornaghi (2017) à l'autonomisation des citoyen/nes, en leur permettant d'exercer leur droit à se nourrir pour eux-mêmes et elles-mêmes. De plus, les hétérotopies de NQN brisent l'isolement des personnes seules, contribuant ainsi directement à leur bien-être. Au contact de leurs pair/nes, elles peuvent aussi apprendre à cultiver, à cuisiner, à mieux s'alimenter. Pour certain/nes, se mêler à ces contre-espaces, où la solidarité et la coopération sont de mises, est plus qu'un atout, c'est une question de santé (mentale et physique). Pour d'autres enquêté/nes, les hétérotopies de NQN offrent aussi des possibilités de se dépasser, de se réaliser, d'avoir « une place où aller ». Par leurs actions positives dans la communauté ou leurs interactions sociales, ces personnes se sentent nourries, valorisées. La pratique récurrente des hétérotopies de NQN est toutefois nécessaire pour induire des impacts aussi profonds, bien que les personnes de passage puissent aussi bénéficier des légumes glanés au jardin Végétalia ou des rencontres faites aux Bols du Quartier ou aux animations à la Place du Marché. Cette reprise de contrôle sur les moyens d'existence des participant/nes à NQN n'est pas banale : elle témoigne d'une réelle incidence positive sur la vie des gens et jette une lumière sur le potentiel transformateur des hétérotopies créées par ce projet. Non seulement ces dernières permettent de façonner des milieux de vie colorés, inclusifs et plus écologiques – et par là restituent aux citoyen/nes un pouvoir d'agir sur leurs lieux de vie –, mais elles redonnent aussi aux gens une certaine prise sur leur existence. Cette entreprise de *désaliénation* permet d'entrevoir le dépassement de la ville capitaliste, qui déqualifie, isole, désolidarise.

### **5.3 La récupération des contres-espaces : le capitalisme nous renvoie à la case départ**

En agissant sur plusieurs fronts – en réintroduisant la nourriture dans la sphère publique, en multipliant les hétérotopies et en permettant une certaine désaliénation –, NQN construit ainsi un nouveau mode d'habiter, l'*habiter nourricier*, qui s'impose peu à peu comme un *contre-pouvoir* à la ville capitaliste. S'il ne transforme pas les grandes structures de production de l'urbain, il permet néanmoins d'en détourner l'usage initial au profit de la collectivité, pour nourrir les ventres et le corps social. NQN force d'ailleurs parfois l'innovation des autorités publiques et parapubliques : création d'une place citoyenne à la sortie d'un métro, implantation d'une serre dans un parc, etc. Lefebvre reconnaissait lui-même que ces détournements ou hétérotopies ne stoppent que provisoirement la domination de l'ordre urbain capitaliste (Lefebvre, 2000, pp. 192–195). Il en faisait néanmoins l'amorce d'une révolution urbaine visant l'appropriation complète de la ville. À la manière des utopies réelles de Wright, il s'agit de lézarder la ville capitaliste *de l'intérieur*, par une transformation interstitielle, une (ré)appropriation citoyenne constante, acharnée.

Nous ne pourrions toutefois conclure ce chapitre sans une mise en garde. Les premiers chapitres ont jeté une lumière sur la grande plasticité du capitalisme, sa capacité à rebondir, à s'adapter pour éviter d'être démantelé. Il pourrait ainsi récupérer les hétérotopies créées dans la foulée de NQN ou encore, bloquer l'entreprise de réappropriation du quartier. En effet, dans un article intitulé *The Art of Rent*, Harvey (2002) explique comment le capital, avec le concours des agences de crédit, des promoteurs immobiliers et des autorités locales, parvient à s'emparer de lieux singuliers, différents, hétérotopiques – nommés « spaces of hope » par Harvey – pour en faire des marchandises (p. 107-109). Des touristes européen/nes peuvent ainsi payer pour visiter Harlem et assister à une chorale gospel. Cet ancien quartier ségrégué, et haut lieu de la lutte pour les droits civiques aux États-Unis, est ainsi marchandisé, transformé en une attraction touristique, une expérience. En s'appropriant les contre-espaces pour en faire des marchandises desquelles il est possible d'extraire un profit, le capital consomme l'unicité, la résistance, l'autre. Il peut même soutenir des pratiques jugées « transgressives », précisément parce qu'elles sont uniques et donc, recherchées par des consommateurs avides d'authenticité (p. 108). Leur marchandisation tend toutefois à les standardiser (p. 108), vidant ces contre-espaces de leur substance, qui réside justement dans leur capacité à s'inscrire en rupture avec l'ordre établi, à s'extirper de l'homogénéité ambiante et à proposer *une autre société*. Autrement dit, le capital a les moyens de récupérer toute initiative, projet, expérience de résistance.

De la même manière, plusieurs études ont lié l'AU à l'embourgeoisement de quartiers dévitalisés. En verdissant, en embellissant et en revitalisant des espaces délaissés, elle devient un outil d'accumulation capitaliste. En effet, l'embellissement des quartiers dévitalisés par la présence d'infrastructures vertes (ex. parcs, jardins communautaires, ruelles végétalisées) contribue à accroître leur attractivité auprès des promoteurs immobiliers et des populations mieux nanties, accroissant de ce fait la valeur du foncier. Un nouveau cycle de redéploiement urbain s'opère donc, au détriment des résident/es en place (Dooling, 2009; Goodling et al., 2015; Marche, 2015; McClintock, 2018; Quastel, 2009; Rosol, 2012). Le parc High Line de New York est un exemple couramment cité pour illustrer cette mécanique. Amorcé en 2006, ce projet avait pour but de métamorphoser une portion désaffectée des anciennes voies ferrées aériennes du Lower West Side en un vaste parc urbain linéaire, qui devait aussi devenir une attraction touristique majeure. Inauguré en 2009, il est depuis victime de son succès : plus de 5 millions de personnes foulent son sol chaque année. En conséquence, la valeur foncière des lots avoisinants a monté en flèche, au point de déplacer plusieurs petites entreprises et résident/es à revenus plus modestes (Haffner, 2015). De façon plus large, Rice et al. (2020) démontrent comment la quête d'une empreinte environnementale plus faible par les classes urbaines nanties, afin de lutter contre les changements climatiques, renforce aussi l'attrait

pour les quartiers denses, avec accès aux transports publics. Ce faisant, le prix des loyers dans ces quartiers augmente, forçant le déracinement des personnes à faibles revenus (souvent non blanches). Paradoxalement, même lorsque des espaces alimentaires alternatifs sont mis en place par des classes populaires pour se nourrir et améliorer leur vie (ex. marchés fermiers, coopératives alimentaires, jardins), ils peuvent être récupérés par les classes urbaines plus riches pour promouvoir un mode de vie différent, vertueux. Le mouvement alimentaire alternatif peut par la suite impulser des stratégies de rénovation urbaine mises de l'avant par les développeurs et les autorités locales (Joassart-Marcelli & Bosco, 2017). Ces quelques exemples démontrent clairement que le capitalisme peut, et ce à tout moment, récupérer la résistance de la société civile pour faire une occasion de profit.

#### **5.4 Réclamer une justice foncière**

Et, à nouveau, au cœur de ces histoires de dépossession, l'impossible accès à la terre, contrôlée, accaparée par les intérêts privés. Or, comme l'affirme Tornaghi (2017), la justice alimentaire n'est possible que si la terre est considérée comme un *bien commun* essentiel pour se nourrir. Selon Holt-Giménez (2017, p. 3), la construction de systèmes alimentaires écologiques, sains et équitables, créant de l'emploi et de la richesse pour les communautés locales, suppose donc de transformer en profondeur les modalités d'accès à la terre et le régime foncier. Cette mutation nécessite toutefois de s'attaquer à la notion de propriété privée, solidement ancrée dans les valeurs nord-américaines, comme en fait mention le premier chapitre. Et, c'est précisément ce que de plus en plus de militant/es pour la justice alimentaire proposent : changer le rapport à la terre et à la propriété en réclamant une justice foncière<sup>51</sup>. Ces militant/es plaident donc pour la création de nouvelles formes d'accès au foncier pour produire et vendre les fruits du travail de la terre (Soulard et McClintock, cités par Paddeu, 2018; Safransky, 2018; Slocum, Cadieux, & Blumberg, 2016).

Les fiducies foncières communautaires (*community land trusts*) sont un exemple de modèle foncier alternatif, alors que la propriété du sol est détenue par une fondation à but non lucratif. Des droits d'usage (souvent sous forme de baux) sont concédés aux usager/ères pour diverses activités, déterminées selon l'orientation de la fiducie : création de logements abordables, agriculture, etc. En outre, l'acquisition de la terre n'est pas individuelle, mais collective. En effet, la collecte des fonds pour l'achat, de même que le suivi et le respect de la mission de la fiducie sont assurés par un conseil d'administration (Yuen, 2014,

---

<sup>51</sup> La justice foncière regroupe un nombre croissant d'organisations, tant nationales qu'internationales, qui tentent de résister contre la dépossession foncière des Premiers peuples et des communautés non blanches, l'embourgeoisement ou l'accaparement des terres rurales et urbaines par le grand capital (Safransky, 2018, p. 500).

p. 3). Aux États-Unis, la Detroit People's Platform et le Storehouse for Hope – deux organisations de défense des droits des Noir/es – ont ainsi levé des fonds nécessaires à l'achat de quinze maisons, puis créé une fiducie afin de permettre aux locataires d'y rester. L'objectif était triple : retirer les maisons du marché spéculatif, maintenir les familles noires à Détroit, et par là, réaffirmer le caractère afro-américain de la ville (Safransky, 2018, p. 507). Au fil des ans, si ce modèle a surtout été mobilisé pour la création de logements abordables, il est de plus en plus cité comme un outil pour soutenir davantage l'AU (Horst et al., 2017; Slocum, Cadieux, & Blumberg, 2016; Yuen, 2014). Par exemple, le Dudley Neighbors Incorporated (DNI), une fiducie foncière communautaire de Roxbury (MA), a acquis un lot contaminé pour le transformer en une serre de 10 000 pieds carrés afin de répondre aux besoins de la communauté. Le DNI loue maintenant la serre à The Food Project, un organisme communautaire local, pour en faire un espace collectif et un centre d'apprentissage pour les résident/es. Pour le DNI, il s'agit de faire progresser la communauté, sans risque de dépossession (Dudley Neighbors Incorporated, 2020). Horst et al. (2017, p. 288) proposent d'autres stratégies pour dédier des terres à l'AU : soutenir la production alimentaire sur les terres urbaines publiques, acquérir des terres en friche pour en faire des potagers urbains, exiger la présence d'espaces d'AU pour les projets immobiliers multifamilles, etc. Une remise en culture sérieuse des villes aura donc besoin de stratégies cohérentes et à long terme pour protéger la terre contre les forces spéculatives du marché. Elle devra être reconceptualisée comme une ressource partagée, devant être gérée *par et pour la collectivité* (Yuen, 2014, p. 8). Réclamer une justice foncière est un premier pas et pourrait aussi permettre aux communautés non blanches d'obtenir une certaine réparation pour les injustices commises à leur endroit (ex. vols de terre, esclavagisme, racisme) (Holt-Giménez, 2017, p. 9).

## 5.5 Réflexion sur les angles morts de NQN

Avant de conclure ce mémoire, nous aimerions ouvrir la réflexion sur certains aspects de NQN, évoqués précédemment.

D'abord, nous aimerions revenir sur les propos de certain/es de nos enquêté/es concernant le manque de visée politique de NQN (voir section 4.6.2, p. 84). S'il est vrai que les actions de NQN sont souvent consensuelles, elles ont le mérite de rassembler des gens de toute allégeance politique. Rares sont les enquêté/es qui ont exprimé l'envie de s'opposer à l'État local, d'exiger plus et mieux. Cette transformation « douce » du quartier, plutôt réformiste, semble donc être le fruit de la volonté d'une majorité de participant/es à NQN. Toutefois, il importe de souligner que le projet s'est bâti en collaboration avec divers partenaires publics et privés (ex. arrondissement de Ville-Marie, Énergir). Les

revendications radicales semblent ainsi impossibles sans nuire aux bonnes relations avec les partenaires, et par là, à la pérennité de NQN. Comme mentionné à la section 1.2.4, les groupes communautaires sont désormais perçus comme des partenaires d'action par les acteurs publics et privés ; ce faisant, leurs activités doivent s'accorder avec leurs agendas pour obtenir un financement (Cloutier & Sacco, 2012, p. 71). Il s'agit là d'une limite importante imposée par le néolibéralisme : la société civile est invitée à se prendre en main, mais dans un cadre restrictif, peu adapté aux réalités du terrain (ex. comptes à rendre aux bailleurs de fonds, demandes fréquentes et récurrentes de subventions pour finalement obtenir de petits montants qui n'assurent pas la survie d'un projet, actions réalisées par des bénévoles et des employé/es surchargé/es et mal payé/es, délais de réalisation des projets souvent irréalistes pour cadrer dans les années budgétaires des bailleurs de fonds). Néanmoins, certaines activités de NQN tentent d'éveiller les consciences. Les citoyen/nes devront toutefois prendre le relais, puisqu'à notre avis, ils et elles ont une plus grande liberté de parole.

En deuxième lieu, nous voudrions aborder le potentiel rôle de NQN dans l'embourgeoisement du Centre-Sud. À ce sujet, nous nous rangeons derrière certain/es de nos enquêté/es pour qui NQN est un acteur essentiel dans le maintien de la vie communautaire, surtout en contexte de transformation socioéconomique rapide du quartier (voir la section 4.4.3, p. 76). Nous croyons que les actions de NQN participent au dynamisme de la vie de quartier, mais ont un poids limité dans l'embourgeoisement, en regard de tous les autres facteurs favorables au capital immobilier : proximité au centre-ville, dernières grandes friches urbaines de l'île de Montréal (et donc, possibilité de redéploiement important), présence de grands axes routiers, etc. Toutefois, comme le chapitre 5 l'a rappelé (voir section 5.3, p. 96), l'AU peut contribuer à embourgeoiser les quartiers dévitalisés ou en cours de revitalisation, en concentrant des classes urbaines nanties. Or, l'offre d'activités et de services de NQN (jardinage collectif, activités culturelles à la Place du Marché, balades nourricières, aliments biologiques au MSF, etc.) est aussi susceptible d'attirer une telle population. Plus que jamais, les organismes porteurs devront rester à l'affût de l'impact de leurs actions sur la population du Centre-Sud. Quant aux participant/es, ils et elles devront aussi se poser comme gardien/nes de la mission de NQN, et ainsi, nourrir leur droit à la ville.

Enfin, selon nos observations, NQN est un espace investi majoritairement par des personnes blanches. Les événements d'ampleur parvenaient ainsi davantage à rassembler des personnes racisées que les activités régulières (ex. ateliers à la serre, jardinage collectif). Ces absences sont à souligner, d'autant plus que NQN se veut un espace inclusif. Toutefois, par l'entremise du CACS, des liens ont été établis avec le Carrefour de ressources en interculturel du Centre-Sud (CRIC) afin d'organiser des activités avec

des personnes issues de l'immigration dans le jardin Végétalia à l'été 2019 (discussion informelle, 24 juillet 2019). Ces ponts entre organismes communautaires pourraient contribuer à faciliter l'intégration des personnes racisées dans NQN ; ils sont ainsi à bâtir et/ou à consolider. Il faut aussi mentionner que, selon le plus récent recensement, Centre-Sud comptait moins de 1 % de personnes s'identifiant comme Autochtones (contre 11,7 % sur l'île de Montréal), 13,3 % d'individus se considérant issus des minorités visibles (contre 32,9 % sur l'île de Montréal), et 6,5 % de nouveaux et nouvelles arrivant/es (contre 7,3 % sur l'île de Montréal), principalement en provenance de la France (41 %), de l'Iran (5 %) et de la Chine (4,9 %) (Statistiques Canada, 2016). Le quartier n'était donc pas, au moment de notre étude, un territoire d'immigration comme Montréal-Nord (où les personnes immigrantes représentent 42 % de la population ; Ville de Montréal, 2018, p. 18) ou Parc-Extension (où près de 70 % des résident/es sont né/es hors du Canada ; Ville de Montréal, 2017b). L'inclusion des personnes racisées doit tout de même faire l'objet d'actions concrètes, comme des partenariats avec d'autres groupes communautaires dont les services sont dédiés à ces personnes.

## CONCLUSION

Le droit à la ville d'Henri Lefebvre nous invite à réfléchir la ville, à la réimaginer, à la transformer de l'intérieur, et surtout, à considérer qu'elle appartient d'abord et avant tout à ses habitant/es. Le sociologue conviait ainsi les citoyen/es à se réapproprier la ville pour en faire un lieu de vie qui réponde véritablement à leurs besoins. Notre mémoire a d'ailleurs rappelé que la géohistoire des villes capitalistes est ponctuée de multiples épisodes de dépossession, affectant souvent sévèrement les individus les plus vulnérables. Le logis, la terre, et ultimement, la nourriture, sont transformés en marchandises par les forces du marché, qui monopolisent la ville. Le capital financier accélère cet accaparement par l'embourgeoisement de quartiers complets. Comme le résume (Drabble, 2015, p. 103), la classe moyenne est ainsi prisonnière de loyers et d'hypothèques toujours plus élevés, tandis que les plus pauvres sont privé/es d'un accès juste aux déterminants de la santé, que sont le logement, la nourriture, et le soutien social. Résister à cette dépossession, en clamant un droit à la ville, en s'appropriant l'espace public, en le façonnant selon ses besoins, est ainsi plus que jamais une nécessité.

Le droit à la ville suppose donc d'avoir aussi accès à une nourriture saine, abordable, culturellement appropriée et en quantité suffisante. Or, les citoyen/es, sans accès à la terre et devant consacrer une part toujours plus grande de leurs revenus pour se loger, ne parviennent pas toujours à s'alimenter selon leurs besoins et envies. Ils et elles sont ainsi souvent dépendant/es de l'industrie agroalimentaire pour se nourrir. Or, pour ceux et celles dont les revenus sont modestes, cette dépendance peut se traduire par un nécessaire recours à l'aide alimentaire d'urgence. En outre, les déserts alimentaires – causés par l'injonction à la croissance des supermarchés, qui préfèrent s'installer dans les communautés dont le pouvoir d'achat rend possible le profit – compliquent aussi la capacité des urbain/es à se nourrir facilement, convenablement. Dans la ville capitaliste, il est difficile, voire impossible, *de se nourrir par et pour soi-même*. Pourtant, peu d'études ont cherché à lier droit à l'alimentation et droit à la ville, afin de voir si cette alliance peut permettre de concrétiser l'injonction de Lefebvre.

Dans le cadre de cette recherche, notre regard s'est ainsi porté sur l'initiative alimentaire communautaire NQN afin d'interroger cette avenue théorique. Nous avons montré que ce projet collectif est un véritable espace d'affirmation du droit à la ville. Notre collecte de données, basée sur 17 entretiens et plus de 100 heures d'observation, révèle en effet qu'il permet aux participant/es et à ceux et celles qui le souhaitent de s'approprier leur quartier et de contribuer à la vie communautaire. En cherchant à récupérer une certaine prise sur le système alimentaire local, il crée des lieux hétérotopiques articulés autour de la



production, de la distribution et de la transformation des aliments. Ces lieux deviennent ensuite le support de relations sociales riches, *en dehors* des valeurs capitalistes : solidarité, réciprocité, inclusion. Le sentiment d'appartenance au quartier est ainsi renforcé, voire créé. Pour certain/es, NQN permet même une certaine (re)prise en main des conditions d'existence.

NQN suggère en outre un mécanisme pour concrétiser le droit à la ville, c'est-à-dire la construction d'un habiter nourricier qui nourrit les ventres et l'esprit de communauté. Évidemment, à lui seul, il ne pourra jamais assurer la sécurité alimentaire du Centre-Sud, bien qu'il parvienne à diversifier l'offre alimentaire dans un quartier où les choix sont minces. Ses ressources sont trop limitées et les forces qui régissent la ville capitaliste, très puissantes. Les chapitres un et cinq ont montré que le capitalisme a les moyens de récupérer toute tentative de transformation radicale en une occasion de croissance, de profit. Plus encore, sans accès à la terre, il est impossible d'envisager une remise en culture de la ville suffisante pour nourrir tout un quartier. Et, comme l'affirme McClintock (cité par Paddeu, 2018, p. 6), la sécurité alimentaire « n'est pas seulement une question de production, ni de proximité, mais de pauvreté et de moyens ». Elle se situe à la jonction entre plusieurs aspects de la vie intime et politique : travail, transport, logement, foncier, racisme, inégalités, etc. Autrement dit, assurer la sécurité alimentaire de tous et toutes dépasse largement la tâche des organismes communautaires et doit revenir à l'État. Quoi qu'il en soit, NQN a le mérite de réaffirmer le pouvoir rassembleur de la nourriture et de chercher à l'imposer dans la sphère publique. Ce faisant, il crée un milieu de vie qui émancipe, qui unit, qui désaliène.

Certain/es participant/es à NQN ont mentionné que ce projet relevait aussi de la construction d'une autre société. S'intéressant aux pratiques quotidiennes de résistance, Chatterton et Pickerill (2010, p.476) affirment que les espaces « où il y a une remise en cause des lois et des normes sociales de la société et une volonté créatrice de constituer des formes collectives, non capitalistes, de politique, d'identité et de citoyenneté » –, nommés « *autonomous geographies* » par les auteurs –, recèlent un important potentiel transformateur, permettant d'entrevoir des modèles anti- ou post-capitalistes. Pour ces auteurs, le dépassement du capitalisme n'est pas un « point final identifiable » (p. 488), mais doit être considéré comme un projet évolutif soutenu par la résistance quotidienne. En cela, ils rejoignent Wright (2007) et sa notion de transformation interstitielle par les utopies réelles, tout comme Lefebvre et Foucault et leurs hétérotopies ou encore les « *spaces of hope* » d'Harvey (2002). Nous croyons fermement que NQN fait partie de ces initiatives qui, en bâtissant et en nourrissant la solidarité, tout en cherchant à (re)lier les humains à la terre, construisent peu à peu une société en dehors du capitalisme. La reprise de contrôle du système alimentaire par les collectivités urbaines nous semble un premier pas, qui permet d'interroger

l'emprise du capitalisme sur le sol, et plus largement, sur la vie urbaine. Lier le droit à l'alimentation au droit à la ville permet ainsi de dresser un portrait plus complet de la condition urbaine, et de jeter une lumière sur ses fondements : la dépossession et l'aliénation.

Enfin, nous voulons conclure en rappelant que le capitalisme est le moteur de cette aliénation et de cette dépossession constantes, quotidiennes. La ville n'est qu'une forme particulièrement propice à l'emprise du capital, à la quête effrénée de profit, mais le capitalisme étend son emprise partout : dans nos milieux de travail, dans nos maisons, jusque dans nos relations intimes. Comme des centaines de personnes avant nous l'ont démontré, affirmé et réaffirmé, il nous semble impossible de poursuivre sur cette voie. À l'heure où près de 1000 scientifiques de disciplines variées en appellent, dans un mouvement inédit, à la désobéissance civile, à la « rébellion », pour contrer l'inaction face à la crise écologique et climatique actuelle (Collectif, 2020), nous croyons qu'il faut urgemment s'engager dans la construction d'un monde post-capitalisme. Les initiatives collectives comme NQN doivent se multiplier rapidement, en parallèle d'un mouvement social élargi et inclusif. Car, comme le soutient Harvey (2012, p. 274),

It must be clear by now that capitalism will never fall on its own. It will have to be pushed. The accumulation of capital will never cease. It will have to be stopped. The capitalist class will never willingly surrender its power. It will have to be dispossessed. To do what has to be done will take tenacity and determination, patience, and cunning, along with fierce political commitments born out of moral outrage at what exploitative compound growth is doing to all facets of life, human and otherwise, on planet earth. Political mobilisations sufficient to such a task have occurred in the past. They can and will surely come again. We are, I think, past due.

Marie-Pierre Beauvais, 2020.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aalbers, M. B. (2019). Introduction To The Forum: From Third To Fifth-Wave Gentrification. *Journal of Economic and Social Geography*, 110(1), 1–11. <https://doi.org/10.1111/tesg.12332>
- Abraham, Y.-M. (2019). *Guérir du mal de l'infini*. Montréal: Écosociété.
- Agyeman, J., & McEntee, J. (2014). Moving the Field of Food Justice Forward Through the Lens of Urban Political Ecology. *Geography Compass*, 8(3), 211–220. Repéré à <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/gec3.12122>
- Akram-Lodhi, A. H. (2015). Land grabs, the agrarian question and the corporate food regime. *Canadian Food Studies*, 2(2), 233–241. <https://doi.org/10.15353/cfs-rcea.v2i2.94>
- Alkon, A. H. (2013). Food Justice, Food Sovereignty and the Challenge of Neoliberalism. *Food Sovereignty: A Critical Dialogue*, 1–25. <https://doi.org/10.1525/gfc.2014.14.2.27>
- Alkon, A. H., Block, D., Moore, K., Gillis, C., DiNuccio, N., & Chavez, N. (2013). Foodways of the urban poor. *Geoforum*, 48, 126–135. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2013.04.021>
- Allen, P. (1999). Reweaving the food security safety net: Mediating entitlement and entrepreneurship. *Agriculture and Human Values*, 16, 117–129. <https://doi.org/10.1023/A:1007593210496>
- Allen, P. (2008). Mining for justice in the food system: Perceptions, practices, and possibilities. *Agriculture and Human Values*, 25(2), 157–161. <https://doi.org/10.1007/s10460-008-9120-6>
- Alwitt, L. F., & Donley, T. D. (1997). Retail Stores in Poor Urban Neighborhoods. *Journal of Consumer Affairs*, 31(1), 139–164. <https://doi.org/10.1111/j.1745-6606.1997.tb00830.x>
- Anderson, M. D., & Cook, J. T. (1999). Community food security: Practice in need of theory? *Agriculture and Human Values*, 16, 141–150. <https://doi.org/10.1023/a:1007580809588>
- Archives de la Ville de Montréal. (2013). Les quartiers disparus de Montréal. Repéré à <https://www.flickr.com/photos/archivesmontreal/albums/72157636585874706>
- Bacqué, M.-H., & Machmache, M. (2014). *Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires: Pour une réforme radicale de la politique de la ville*. Paris: 147 pages.
- Bartling, H. (2012). A chicken ain't nothin' but a bird: local food production and the politics of land-use change. *Local Environment*, 17(1), 23–34. <https://doi.org/10.1080/13549839.2011.627323>
- Bassand, M. (1997). *Métropolisation et inégalités sociales*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Beudet, G., Charlebois, C., Leclerc, J.-F., Linteau, P.-A., & Robert, M. (2014). La rénovation urbaine à Montréal. In C. Charlebois & P.-A. Linteau (Dir.), *Quartiers disparus: Red Light, Faubourg à m'lasse, Goose Village* (pp. 21-46). Montréal: Les Éditions Cardinal.
- Bédard, M. (2017). Les vertus identitaire, relationnelle et heuristique de la territorialité - D'une conception culturelle à une conceptualisation tripartite. *Espace, Société, Territoire*, 1–35. Repéré à <http://journals.openedition.org/cyberge0/28853>
- Bedore, M. (2013). Geographies of capital formation and rescaling: A historical-geographical approach to the food desert problem. *Canadian Geographer*, 57(2), 133–153. <https://doi.org/10.1111/j.1541-0064.2012.00454.x>

- Bégin, B. (1990). Québec et Montréal : Évolution de l'architecture du paysage. *Continuité*, (1), 9–26. Repéré à <https://www.erudit.org/fr/revues/continuite/1990-n1-continuite1053627/15985ac/>
- Beischer, A., & Corbett, J. (2016). La justice alimentaire comme réponse à la faim dans les paysages alimentaires canadiens : comment un projet de glanage communautaire axé sur une praxis de justice alimentaire peut remédier à la dépolitisation de l'insécurité alimentaire. *Justice Alimentaire et Agriculture*, 9, 1–37. Repéré à <http://www.jssj.org/article/la-justice-alimentaire-comme-reponse-a-la-faim-dans-les-paysages-alimentaires-canadiens/>
- Bélanger, H. (2010). Pour qui et à qui ce parc ? Gentrification et appropriation de l'espace public dans l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal (Canada). *Lien Social et Politiques*, (63), 143–154. <https://doi.org/10.7202/044156ar>
- Belley, S. (2003). La politique municipale à Montréal dans les années 1990 : du « réformisme populaire » au « populisme gestionnaire ». *Politique et Sociétés*, 22(1), 99–118. <https://doi.org/10.7202/006579ar>
- Benali, K. (2005). Le « retour à la ville » : un réinvestissement symbolique. *Canadian Journal of Urban Research*, 14(1), 1–21. Repéré à <https://www.jstor.org/stable/44320894?seq=1>
- Bertrand, L. (2006). *Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal : une étude géomatique*. Repéré à [https://santemontreal.qc.ca/fileadmin//tx\\_assmpublications/pdf/publications/2-89494-516-7.pdf](https://santemontreal.qc.ca/fileadmin//tx_assmpublications/pdf/publications/2-89494-516-7.pdf)
- Bhatt, V., & Farah, L. M. (2016). Cultivating Montreal: A Brief History of Citizens and Institutions Integrating Urban Agriculture in the City. *Urban Agriculture & Regional Food Systems*, 1, 1-12. <https://doi.org/10.2134/urbanag2015.01.1511>
- Blais, S. (2019). QS demande à la CAQ d'agir contre les reprises de logements abusives. *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/565203/qs-demande-a-la-caq-d-agir-contre-les-évictions-abusives-de-locataires>
- Blondiaux, L. (2008). Démocratie locale et participation citoyenne : la promesse et le piège. *Mouvements*, 18(5), 44. <https://doi.org/10.3917/mouv.018.0044>
- Brassard, D. (2019). *Embourgeoisement : que va devenir le quartier Centre-Sud ?* Canada: Radio-Canada.
- Brenner, N., Peck, J., & Theodore, N. (2010). Variegated neoliberalisation geographies, modalities, pathways. *Global Networks: A Journal of Transnational Affairs*, 10(2), 182–222. <https://doi.org/10.1111/j.1471-0374.2009.00277.x>
- Brenner, N., & Theodore, N. (2002). Cities and the Geographies of “Actually Existing Neoliberalism.” *Antipode*, 34(3), 349–379. <https://doi.org/https://doi.org/10.1111/1467-8330.00246>
- Breton, E. Le. (2011). Eléments du programme de la sociologie urbaine critique. *Espaces et Sociétés*, (31), 71–78.
- Bricas, N., Soulard, C.-T., & Arnal, C. (2017). Croiser enjeux de durabilité et leviers des politiques urbaines. In C. Brand, N. Bricas, D. Conaré, B. Daviron, J. Debru, L. Michel, & C.-T. Soulard (Dir.), *Construire des politiques alimentaires urbaines : concepts et démarches* (pp. 121–136). Versailles: Édition Quae.
- Brinkley, C., & Vitiello, D. (2014). From Farm to Nuisance: Animal Agriculture and the Rise of Planning Regulation. *Journal of Planning History*, 13(2), 113–135. <https://doi.org/10.1177/1538513213507542>

- Broad, G. M. (2013). Ritual Communication and Use Value: The South Central Farm and the Political Economy of Place. *Communication, Culture & Critique*, 6, 20–40. <https://doi.org/10.1111/cccr.12003>
- CACS. Carrefour alimentaire Centre-Sud. (2019a). *Mémoire présenté à la commission de l'Office de la consultation publique de Montréal*. Montréal : 12 pages.
- CACS. Carrefour alimentaire Centre-Sud. (2019b). *Rapport d'activité 2018-2019*. Montréal : 11 pages.
- CACS. Carrefour alimentaire Centre-Sud. (2019c). Place du marché... Une idée citoyenne en développement ! Repéré à <http://www.carrefouralimentaire.org/place-du-marche/>
- CACS. Carrefour alimentaire Centre-Sud. (2020). Marchés solidaires. Repéré à <http://www.carrefouralimentaire.org/marche-solidaire-frontenac/>
- Cadieux, K. V., & Slocum, R. (2015). What does it mean to do food justice? *Journal of Political Ecology*, 22(1), 1–26. <https://doi.org/10.2458/v22i1.21076>
- Carle-Marsan, M. (2013). *Luttés de Brésiliennes pour le droit à la ville : l'expérience des femmes de l'occupation Manoel Congo à Rio de Janeiro au Brésil*. Université du Québec à Montréal. Département de géographie, Mémoire de maîtrise, 166 pages.
- Catafard, S., Comtois, C., Demers, M., & Noël, G. (2003). *Portrait de quartier : Le faubourg Sainte-Marie*. Montréal : 48 pages.
- CDC Centre-Sud. (2015a). L'accès à l'alimentation dans Centre-Sud. Repéré à [https://vivreenville.org/media/414444/PanelAM\\_Acces\\_alimentation\\_SPetre\\_R.pdf](https://vivreenville.org/media/414444/PanelAM_Acces_alimentation_SPetre_R.pdf)
- CDC Centre-Sud. (2015b). Table de développement social Centre-Sud. Repéré à <http://www.cdccentresud.org/wp-content/uploads/2015/11/Présentation-TDS-vf-01-2015.pdf>
- CDC Centre-Sud. (2016). *Forum Social Centre-Sud : Résumé*. Repéré à <http://www.cdccentresud.org/forumsocial/wp-content/uploads/2016/11/Présentation-Forum-social-Centre-Sud.pdf>
- Centre d'histoire de Montréal. (2020). Plan de Montréal en 1731. Repéré à <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/files/plan-de-montreal-en-1731>
- Charlebois, C., & Linteau, P.-A. (Dir.). (2014). *Quartiers disparus*. Montréal: Cardinal.
- Chatterton, P., & Pickerill, J. (2010). Everyday activism and transitions towards post-capitalist worlds. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 35(4), 475–490. <https://doi.org/10.1111/j.1475-5661.2010.00396.x>
- Christophers, B. (2011). Revisiting the urbanization of capital. *Annals of the Association of American Geographers*, 101(6), 1347–1364. <https://doi.org/10.1080/00045608.2011.583569>
- Chung, C., & Myers, S. L. (1999). Do the poor pay more for food? An analysis of grocery store availability and food price disparities. *Journal of Consumer Affairs*, 33(2), 276–296. <https://doi.org/10.1111/j.1745-6606.1999.tb00071.x>
- Clapp, J. (2014). Food security and food sovereignty: Getting past the binary. *Dialogues in Human Geography*, 4(2), 206–211. <https://doi.org/10.1177/2043820614537159>
- Clavel, M. (1982). Éléments pour une réflexion sur l'habiter. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 72, 17–32. Repéré à <https://www.jstor.org/stable/40689993?seq=1>

- Clay, E. (2003). Food security: concepts and measurement. In H. C. Thomas (Ed.), *Trade reforms and food security* (pp. 25–34). Rome: Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.
- Cloutier, G. (2009). *Les représentations du quartier en évolution : le programme de Revitalisation Urbaine Intégrée dans Sainte-Marie à Montréal*. Université du Québec à Montréal, Département d'études urbaines, Thèse de doctorat, 257 pages.
- Cloutier, G., & Sacco, M. (2012). Les mouvements sociaux urbains dans les politiques socio-urbaines : le cas du quartier Sainte-Marie à Montréal. *L'Information Géographique*, 76(1), 58–73. <https://doi.org/10.3917/lig.761.0058>
- Cohen, M. J., & Garrett, J. L. (2010). The food price crisis and urban food (in)security. *Environment and Urbanization*, 22(2), 467–482. <https://doi.org/10.1177/0956247810380375>
- Collectif. (2020). L'appel de 1000 scientifiques : « Face à la crise écologique, la rébellion est nécessaire ». *Le Monde*,. Repéré à [https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/02/20/l-appel-de-1-000-scientifiques-face-a-la-crise-ecologique-la-rebellion-est-necessaire\\_6030145\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/02/20/l-appel-de-1-000-scientifiques-face-a-la-crise-ecologique-la-rebellion-est-necessaire_6030145_3232.html)
- Cope, M. (2016). Coding Transcripts and Diaries Meghan. In N. Clifford, S. French, & G. Valentine (Eds.), *Key Methods in Geography* (2nd ed., pp. 440–452). London: SAGE.
- Corriveau, J. (2019). Des citoyens craignent que le Centre-Sud soit pris d'assaut par les promoteurs. *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/politique/montreal/552720/des-citoyens-craignent-que-le-centre-sud-soit-pris-d-assaut-par-les-promoteurs>
- Costes, L. (2010). Le Droit à la ville de Henri Lefebvre : quel héritage politique et scientifique ? *Espaces et Sociétés*, 140–141(1), 177. <https://doi.org/10.3917/esp.140.0177>
- Cotterill, R. W., & Franklin, A. W. (1995). *The Urban Grocery Store Gap* (No. 8). Storrs. Food Marketing Policy Center, CT-06269-4021.
- Daviron, B., Perrin, C., & Soulard, C.-T. (2017). Histoire des politiques alimentaires urbaines en Europe, de la ville antique à la ville industrielle. In C. Brand, N. Bricas, D. Conaré, B. Daviron, J. Debru, L. Michel, & C.-T. Soulard (Dir.), *Construire des politiques alimentaires urbaines : concepts et démarches* (pp. 43–62). Versailles: Édition Quae.
- de Schutter, O. (2012). *Rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur le droit à l'alimentation : Mission au Canada* (GE.12-18957). Repéré à [http://www.srfood.org/images/stories/pdf/officialreports/20121224\\_canadafinal\\_fr.pdf](http://www.srfood.org/images/stories/pdf/officialreports/20121224_canadafinal_fr.pdf)
- de Schutter, O. (2019). Droit à l'alimentation. Repéré à <http://www.srfood.org/fr/droit-a-l-alimentation>
- Desroches, M.-È. (2014). *Transformation des quartiers centraux, mobilisation et évolution du droit à la ville pour les femmes : le cas du quartier Sainte-Marie à Montréal*. Université du Québec à Montréal, Département d'études urbaines, Mémoire de maîtrise, 198 pages.
- Deverre, C., & Lamine, C. (2010). Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales. *Économie Rurale*, 317, 57–73. <https://doi.org/10.4000/economierurale.2676>
- Di Méo, G. (1998). De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie. *L'information Géographique*, 62(3), 99–110. <https://doi.org/10.3406/ingeo.1998.2586>

- Di Méo, G. (2004). Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités. *Annales de Géographie*, 113(638–639), 339-362. Repéré à [https://www.persee.fr/doc/geo\\_0003-4010\\_2004\\_num\\_113\\_638\\_21628](https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_2004_num_113_638_21628)
- Di Méo, G. (2007). Identités et territoires: des rapports accentués en milieu urbain ? *Métropoles*, (1), 1–16. <https://doi.org/10.4000/metropoles.80>
- Divay, G., Hamel, P. J., Rose, D., Séguin, A., & Inrs, G. S. (2006). Projet pilote de revitalisation urbaine intégrée : démarche d'évaluation. Institut national de la recherche scientifique, Montréal : 270 pages.
- Dooling, S. (2009). Ecological gentrification: A Research agenda exploring justice in the city. *International Journal of Urban and Regional Research*, 33(3), 621–639. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2427.2009.00860.x>
- Drabble, J. (2015). *The Right to Food and the Right to the City: An argument for 'scaled up' food activism in Vancouver's Downtown Eastside*. University of Manitoba, Department of Environment and Geography, Masters thesis, 149 pages.
- Dudley Neighbors Incorporated. (2020). Dudley Greenhouse. Repéré à <https://www.dudleyneighbors.org/dudley-greenhouse.html>
- Durand-Folco, J. (2017) *À nous la ville : Traité de municipalisme*. Montréal: Écosociété.
- Earle, L. (2017). *Transgressive citizenship and the struggle for social justice: The Right to the City in São Paulo*. London: Palgrave Macmillan.
- Eisenhauer, E. (2001). In poor health : Supermarket redlining and urban nutrition. *GeoJournal*, 53(2), 125–133. <https://doi.org/10.1023/A:1015772503007>
- Eizenberg, E. (2012). Actually Existing Commons: Three Moments of Space of Community Gardens in New York City. *Antipode*, 44(3), 764–782. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8330.2011.00892.x>
- Enriquez, D., & Klein, J.-L. (2019). La désertification alimentaire à Montréal : Logique économique et réponse sociale. In J.-L. Klein & M. Doyon (Dir.), *Pour la sécurisation alimentaire au Québec : Perspective territoriale* (pp. 21–41). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Eshuis, J., Klijn, E., & Braun, E. (2014). Marketing territorial et participation citoyenne : le branding, un moyen de faire face à la dimension émotionnelle de l'élaboration des politiques ? *Revue Internationale Des Sciences Administratives*, 80(1), 153–174. <https://doi.org/10.3917/risa.801.0153>
- FAO. (1996). Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale. Repéré à [http://www.fao.org/wfs/index\\_fr.htm](http://www.fao.org/wfs/index_fr.htm)
- FAO. (2001). *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde en 2001*. Repéré à <http://www.fao.org/docrep/003/y1500f/y1500f00.htm>
- Farha, L., & Porter, B. (2017). Commodification over community: financialization of the housing sector and its threat to the right to housing. In *Spotlight on Sustainable Development*. Civil Society Reflection Group. New York: 12 pages.
- Fernandez, R., Hofman, A., & Aalbers, M. B. (2016). London and New York as a safe deposit box for the transnational wealth elite. *Environment and Planning A*, 48(12), 2443–2461. <https://doi.org/10.1177/0308518X16659479>
- Fischler, C. (1993). *L'omnivore*. Paris: Éditions Odile Jacob.
- Fletcher, M., Rushlow, J., & Schwartz-Berky, J. (2012). Overcoming Barriers to Cultivating Urban Agriculture. *Real Estate Law Journal*, 41, 215–245.

- Follmann, A., & Viehoff, V. (2015). A green garden on red clay: creating a new urban common as a form of political gardening in Cologne, Germany. *Local Environment*, 20(10), 1148–1174. <https://doi.org/10.1080/13549839.2014.894966>
- Foucault, M. (1984). Des espaces autres. In *Dits et écrits* (pp. 1571–1581). Paris: Gallimard.
- Gagnon, M., Apparicio, P., Mathon, D., Carrier, É., Séguin, A.-M., & Rojas, C. (2015). *Portrait socioéconomique du territoire du Centre local d'emploi de Sainte-Marie-Centre-Sud*. Montréal : 44 pages.
- Galarneau, M., Bilodeau, A., Chabot, C., Lefebvre, C., & Potvin, L. (2017). *La production des effets de l'action intersectorielle locale sur les milieux de vie : Le cas de la Table de quartier Centre-Sud à Montréal*. Centre de recherche Léa-Roback, Montréal : 80 pages.
- Garnier, J.-P. (2014). Le droit à la ville de Henri Lefebvre à David Harvey : entre théorisations et réalisation. *L'Homme et La Société*, 191(1), 59–70. <https://doi.org/10.3917/lhs.191.0059>
- Gaudreau, L. (2013). Espace, temps et théorie du capital chez Henri Lefebvre et Marx. *Cahiers de Recherche Sociologique*, (55), 155–176. <https://doi.org/10.7202/1027685ar>
- Ghorra-Gobin, C. (1992). Les fondements de la ville américaine. *Géographie et Cultures*, (1), 81–88. <https://doi.org/10.4000/gc.2549>
- Giuliani, M. V. (2003). Theory of attachment and place attachment. In M. Bonnes, T. Lee, & M. Bonaiuto (Eds.), *Psychological theories for environmental issues* (pp. 137–170). Abingdon: Routledge.
- Gold, R. L. (1958). Roles in Sociological Field Observations. *Social Forces*, 36(3), 217–223. <https://doi.org/10.2307/2573808>
- Goodling, E., Green, J., & McClintock, N. (2015). Uneven development of the sustainable city: Shifting capital in Portland, Oregon. *Urban Geography*, 36(4), 504–527. <https://doi.org/10.1080/02723638.2015.1010791>
- Gosliner, W., Brown, D. M., Sun, B. C., Woodward-Lopez, G., & Crawford, P. B. (2018). Availability, quality and price of produce in low-income neighborhood food stores in California raise equity issues. *Public Health Nutrition*, 21(9), 1639–1648. <https://doi.org/10.1017/S1368980018000058>
- Gottlieb, R., & Joshi, A. (2010). *Food Justice*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Gouvin, A., Gastonguay, C., & Chantrel, G. (2019). *Bilan-Faim 2019*. Les banques alimentaires du Québec, Longueuil : 32 pages.
- Gravel, F. (2012). *La revitalisation de Pointe-Saint-Charles à Montréal : Un cas de transformation des quartiers ouvriers péricentraux*. Université du Québec à Montréal, Département d'études urbaines, 174 pages.
- Guérin-Pace, F. (2006). Sentiment d'appartenance et territoires identitaires. *Espace Géographique*, 35(4), 298–308. <https://doi.org/10.3917/eg.354.0298>
- Guérin-Pace, F. (2007). Le quartier entre appartenance et attachement : une échelle identitaire ? *Le Quartier*, 151–162. Repéré à <https://www.cairn.info/le-quartier--9782707150714-page-151.htm>
- Guthman, J. (2008a). Bringing good food to others: investigating the subjects of alternative food practice. *Cultural Geographies*, 15(4), 431–447. <https://doi.org/10.1177/1474474008094315>
- Guthman, J. (2008b). Neoliberalism and the making of food politics in California. *Geoforum*, 39(3), 1171–1183. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2006.09.002>



- Hackworth, J., & Smith, N. (2001). The Changing State of Gentrification. *Journal of Economic and Social Geography*, 92(4), 464–477. <https://doi.org/10.1111/1467-9663.00172>
- Haffner, J. (2015). The dangers of eco-gentrification: what's the best way to make a city greener? *The Guardian*. Repéré à <https://www.theguardian.com/cities/2015/may/06/dangers-ecogentrification-best-way-make-city-greener>
- Hamel, P. (2001). Enjeux métropolitains : les nouveaux défis. *Revue Internationale d'études Canadiennes, Automne*(24), 105–127.
- Hamm, M. W., & Bellows, A. C. (2003). Community food security and nutrition educators. *Journal of Nutrition Education and Behavior*, 35(1), 37–43. [https://doi.org/10.1016/S1499-4046\(06\)60325-4](https://doi.org/10.1016/S1499-4046(06)60325-4)
- Hardwick, S. W. (2009). Case Study Approach. In N. Thrift & R. Kitchin (Eds.), *International Encyclopedia of Human Geography* (pp. 441–445). <https://doi.org/10.1016/B978-008044910-4.00408-9>
- Harvey, D. (1973). *Social Justice and The City*. Baltimore: Hopkins University Press.
- Harvey, D. (1978). The Urban Process Under Capitalism: a Framework for Analysis. *International Journal of Urban and Regional Research*, 2(1–4), 101–131. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2427.1978.tb00738.x>
- Harvey, D. (1985). *The Urbanization of Capital: Studies in the History and Theory of Capitalist Urbanization*. Oxford, UK: Blackwell.
- Harvey, D. (1987). Flexible Accumulation Through Urbanization: Reflections on 'Post-Modernism' in the American City. *Antipode*, 19(3), 260–286. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8330.1987.tb00375.x>
- Harvey, D. (1989a). From Managerialism to Entrepreneurialism: The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism and Geography. *Geografiska Annaler*, 71(1), 3–17. Repéré à <https://www.jstor.org/stable/490503>
- Harvey, D. (1989b). The Urbanization of Capital. In *The urban experience* (pp. 17–58). Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- Harvey, D. (2002). The Art of Rent: Globalization, Monopoly and the Commodification of Culture. *Socialist Register*, 38, 92–110.
- Harvey, D. (2003). The Right to the City. *International Journal of Urban and Regional Research*, 27, 939–941. <https://doi.org/10.1111/j.0309-1317.2003.00492.x>
- Harvey, D. (2004). The “New” Imperialism: Accumulation by Dispossession. *Socialist Register*, 40, 63–87.
- Harvey, D. (2007). Neoliberalism and the city. *Studies in Social Justice*, 1(1), 2–13. <https://doi.org/papers2://publication/uuid/716879B0-B173-4578-B39C-2A4ACDBBAEC9>
- Harvey, D. (2008). The Right to the City. *New Left Review*, (53), 23–40. <https://doi.org/10.1080/13604819608713449>
- Harvey, D. (2011). *Le capitalisme contre le droit à la ville : néolibéralisme, urbanisation, résistances*. Paris: Éditions Amsterdam.
- Harvey, D. (2012). What is to be done? And who the hell is going to do it? In N. Brenner, P. Marcuse, & M. Mayer (Eds.), *Cities for people, not for profit: Critical Urban Theory and the Right to the City* (pp. 264–274). New York: Routledge.

- Harvey, D. (2015). *Villes rebelles : Du droit à la ville à la révolution urbaine*. Paris: Éditions Buchet/Chastel.
- Hébert, G., & Posca, J. (2018). *Détournement d'État : Bilan de quinze ans de gouvernement libéral*. Montréal: Lux Éditeur.
- Heynen, N. (2006). Justice of eating in the city: The political ecology of urban hunger. In N. Heynen, M. Kaika, & E. Swyngedouw (Eds.), *In the Nature of Cities: Urban political ecology and the politics of urban metabolism* (pp. 124–136). New York, NY: Routledge.
- Holm, A. (2010). Urbanisme néolibéral ou droit à la ville. *Multitudes*, 4(43), 86–91. <https://doi.org/10.3917/mult.043.0086>
- Holt-Giménez, E. (2010). De la crise alimentaire à la souveraineté alimentaire, le défi des mouvements sociaux. *Alternatives Sud*, (37), 37–56. Repéré à [https://www.cetri.be/IMG/pdf/eric\\_holt\\_gimenez.pdf](https://www.cetri.be/IMG/pdf/eric_holt_gimenez.pdf)
- Holt-Giménez, E. (2017). Agrarian Questions and the Struggle for Land Justice in the United States. In J. M. Williams & E. Holt-Gimenez (Eds.), *Land Justice: Re-imagining Land, Food, and the Commons in the United States* (pp. 1–14). Oakland, CA: Food First Books.
- Holt-Giménez, E., & Shattuck, A. (2011). Food crises, food regimes and food movements: Rumblings of reform or tides of transformation? *Journal of Peasant Studies*, 38(1), 109–144. <https://doi.org/10.1080/03066150.2010.538578>
- Holt-Giménez, E., Wang, Y., & Shattuck, A. (2011). *The Urban and Northern Face of Global Land Grabs Global Land Grabbing*. Institute for Food and Development Policy, Oakland: 42 pages.
- Horny, C. (2016). *Évolution historique du territoire du centre-ville de Montréal*. Arrondissement Ville-Marie, Montréal : 58 pages.
- Horst, M., McClintock, N., & Hoey, L. (2017). The Intersection of Planning, Urban Agriculture, and Food Justice: A Review of the Literature. *Journal of the American Planning Association*, 83(3), 277–295. <https://doi.org/10.1080/01944363.2017.1322914>
- Howard, P. H. (2016). Reinterpreting antitrust: retailing. In P. H. Howard (Ed.), *Concentration and Power in the Food System: Who Controls What We Eat?* (pp. 17–35). London: Bloomsbury.
- Huang, D., & Drescher, M. (2015). Urban crops and livestock: The experiences, challenges, and opportunities of planning for urban agriculture in two Canadian provinces. *Land Use Policy*, 43, 1–14. <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2014.10.011>
- Immarigeon, G. (2012). Les lignes de désir : laisser l'urbanisme se développer au gré des envies des citoyens. *Nouveau Projet*, (2), p. 30-31.
- Jacques, P. J. (2015). Civil society, corporate power, and food security: counter-revolutionary efforts that limit social change. *Journal of Environmental Studies and Sciences*, 5, 432–444. <https://doi.org/10.1007/s13412-015-0294-0>
- Jarosz, L. (2008). The city in the country: Growing alternative food networks in Metropolitan areas. *Journal of Rural Studies*, 24(3), 231–244. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2007.10.002>
- Jean, B. (1993). Terre, territoire, territorialité: les agriculteurs et leur attachement au territoire. *Cahiers de Géographie Du Québec*, 37(101), 291–307. Repéré à <https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/1993-v37-n101-cgq2673/022346ar/>

- Joassart-Marcelli, P., & Bosco, F. J. (2017). Alternative Food and Gentrification: Farmers' Markets, Community Gardens and the Transformation of Urban Neighborhoods. In W. Curran & T. Hamilton (Eds.), *Just Green Enough: Urban Development and Environmental Gentrification* (pp. 92–106). New York, NY: Routledge.
- Johnston, J. (2003). Food for All: The story of FoodShare shows how community food security programs can make a difference, even if they can't end hunger. *Alternatives Journal*, 29(4), 29–30.
- Klein, J.-L. (2011). Économie sociale et territoire en contexte de mondialisation : le développement par l'initiative locale. In G. Bellemare & J.-L. Klein (Dir.), *Innovation sociale et territoire: convergences théoriques et pratiques* (pp. 175–194). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Labbé, M. (2016). Quelle ville voulons-nous ? Des pathologies urbaines au droit à la ville. *Cahiers Philosophiques*, 3(146), 61–81. <https://doi.org/10.3917/caph.146.0061>
- Lacour, L. (1995). L'analyse de contenu. In L. Lacour, J. Provost, & A. Saumier (Dir.), *Méthodologie de la recherche en sciences humaines : une initiation par la pratique*. Montréal : Éditions du Renouveau Pédagogique.
- Lacourse, V. (2008). *Le rapport des femmes à la santé et à l'environnement dans la région du Lac Saint-Pierre*. Université du Québec à Montréal, Institut des sciences de l'environnement, Mémoire de maîtrise, 204 pages.
- Langegger, S., & Koester, S. (2016). Invisible homelessness: anonymity, exposure, and the right to the city. *Urban Geography*, 37(7), 1030–1048. <https://doi.org/10.1080/02723638.2016.1147755>
- Laurence, P. (2007). *Pour des approches intégrées de développement urbain durable : analyse de trois projets de revitalisation*. Université du Québec à Montréal, Études urbaines, Mémoire de maîtrise, 211 pages.
- Laval, C., & Dardot, P. (2009). *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*. Paris : La Découverte.
- Le Bel, P.-M., & Hernandez, S. D. (2014). Les mégaprojets à Montréal, de Drapeau à Coderre. *Revue Organisations & Territoires*, 23(3), 43–48. <https://doi.org/10.1522/revueot.v23i3.140>
- Lefebvre, H. (1970). *La révolution urbaine*. Paris : Éditions Gallimard.
- Lefebvre, H. (2000). *La production de l'espace* (4e édition). Paris : Éditions Anthropos.
- Lefebvre, H. (2009a). *Le droit à la ville* (3e édition). Paris : Éditions Économica.
- Lefebvre, H. (2009b). *State, space, world: selected essays*. Minneapolis, MN: University of Minnesota Press.
- Lepage, G. (2020). Des locataires s'en vont en guerre contre une expulsion. *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/societe/571133/logement-les-locataires-s-en-vont-en-guerre-contre-l-expulsion>
- Levkoe, C. Z. (2006). Learning democracy through food justice movements. *Agriculture and Human Values*, 23(1), 89–98. <https://doi.org/10.1007/s10460-005-5871-5>
- Lévy, J., & Lussault, M. (Dir.). (2013). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris: Belin.
- Lewicka, M. (2008). Place attachment, place identity, and place memory: Restoring the forgotten city past. *Journal of Environmental Psychology*, 28(3), 209–231. <https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2008.02.001>

- Linteau, P.-A. (2014). Le Faubourg à m'lasse. In C. Charlebois & P.-A. Linteau (Dir.), *Quartiers disparus : Red Light, Faubourg à m'lasse, Goose Village* (pp. 110–172). Montréal : Les Éditions Cardinal.
- Longhurst, R. (2016). Semi-structured Interviews and Focus Groups. In N. Clifford, S. French, & G. Valentine (Eds.), *Key Methods in Geography* (2nd ed., pp. 103–115). London: SAGE.
- Lussault, M. (2007). *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*. Paris : Seuil.
- MacLeod, G. (2002). From Urban Entrepreneurialism to a “Revanchist City”? On the Spatial Injustices of Glasgow’s Renaissance. *Antipode*, 34, 602–624. <https://doi.org/10.1111/1467-8330.00256>
- Marche, G. (2015). What Can Urban Gardening Really Do About Gentrification? A Case-Study of Three San Francisco Community Gardens. *European Journal of American Studies*, 10(3). <https://doi.org/10.4000/ejas.11316>
- Marcuse, P. (2009). From critical urban theory to the right to the city. *City*, 13(2–3), 185–197. <https://doi.org/10.1080/13604810902982177>
- Marcuse, P. (2011). Droits dans les villes ou droit à la ville ? In A. Sugranyes & C. Mathivet (Dir.), *Villes pour toutes et tous : Pour le droit à la ville, propositions et expériences* (pp. 91–103). Santiago: Habitat International Coalition.
- Marcuse, P. (2012). Whose right(s) to what city? In N. Brenner, P. Marcuse, & M. Mayer (Eds.), *Cities for people, not for profit: Critical Urban Theory and the Right to the City* (pp. 24–41). New York, NY: Routledge.
- Marcuse, P. (2014). Reading the Right to the City. *City*, 18(1), 4–9. <https://doi.org/10.1080/13604813.2014.878110>
- Mares, T. M., & Alkon, A. H. (2011). Mapping the Food Movement: Addressing Inequality and Neoliberalism. *Environment and Society*, 2(1), 68–86. <https://doi.org/10.3167/ares.2011.020105>
- Margier, A., & Melgaço, L. (2017). Introduction au dossier « Whose right to the city ?/Le droit à la ville, pour qui ? ». *Environnement Urbain*, 10. <https://doi.org/10.7202/1040594ar>
- Maslow, A. H. (1943). A theory of human motivation. *Psychological Review*, 50(4), 370–396.
- Mayer, M. (2009). The “Right to the City” in the context of shifting mottos of urban social movements. *City*, 13(2–3), 362–374. <https://doi.org/10.1080/13604810902982755>
- Mayer, M. (2012). The “Right to the City” in Urban Social Movements. In N. Brenner, P. Marcuse, & M. Mayer (Eds.), *Cities for people, not for profit: Critical Urban Theory and the Right to the City* (pp. 63–85). New York, NY: Routledge.
- McClintock, N. (2010). Why farm the city? Theorizing urban agriculture through a lens of metabolic rift. *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, 3(2), 191–207. <https://doi.org/10.1093/cjres/rsq005>
- McClintock, N. (2014). Radical, reformist, and garden-variety neoliberal: coming to terms with urban agriculture’s contradictions. *Local Environment*, 19(2), 147–171. <https://doi.org/10.1080/13549839.2012.752797>
- McClintock, N. (2018). Cultivating (a) Sustainability Capital: Urban Agriculture, Ecogentrification, and the Uneven Valorization of Social Reproduction. *Annals of the American Association of Geographers*, 108(2), 579–590. <https://doi.org/10.1080/24694452.2017.1365582>
- Mercier, G. (2006). La norme pavillonnaire. *Cahiers de Géographie Du Québec*, 50(140), 207–239.

- Merrifield, A. (1993). Place and Space: A Lefebvrian Reconciliation. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 18(4), 516–531. <https://doi.org/10.2307/622564>
- Miewald, C., & Mccann, E. (2014). Foodscapes and the geographies of poverty: Sustenance, strategy, and politics in an urban neighborhood. *Antipode*, 46(2), 537–556. <https://doi.org/10.1111/anti.12057>
- Miller, C. (2003). In the Sweat of Our Brow: Citizenship in American Domestic Practice During WWII-Victory Gardens. *The Journal of American Culture*, 26(3), 395–409. <https://doi.org/10.1111/1542-734x.00100>
- Mitchell, D. (2003). *The right to the city. Social justice and the fight for public space*. New York, NY: Guildford Press.
- Mitchell, D., & Heynen, N. (2009). The Geography of Survival and the Right to the City: Speculations on Surveillance, Legal Innovation, and the Criminalization of Intervention. *Urban Geography*, 30(6), 611–632. <https://doi.org/10.2747/0272-3638.30.6.611>
- Mitlin, D., & Satterthwaite, D. (2013). *Urban Poverty in the Global South: Scale and Nature*. London: Routledge.
- Moisson Montréal. (2019). *Rapport Annuel 2018-2019*. Moisson Montréal, Montréal : 12 pages.
- Molotch, H. (1976). The City as a Growth Machine: Toward a Political Economy of Place. *American Journal of Sociology*, 82(2), 309–332. Repéré à <https://www.jstor.org/stable/2777096>
- Morange, M., & Schmoll, C. (2016). *Les outils qualitatifs en géographie : Méthodes et applications*. Paris : Armand Collin.
- Morin, R. (1987). *Réanimation urbaine et pouvoir local : les stratégies des municipalités de Montréal, Sherbrooke et Grenoble en quartiers anciens*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Morin, R. (1988). Déclin, réaménagement et réanimation d'un quartier ancien de Montréal. *Revue d'histoire Urbaine*, 17(1), 29–39.
- Muller, P. O. (1981). *Contemporary Suburban America*. Englewood cliffs, NJ: Prentice-Hall.
- Myers, J. S., & Sbicca, J. (2015). Bridging good food and good jobs: From secession to confrontation within alternative food movement politics. *Geoforum*, 61, 17–26. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2015.02.003>
- Nations Unies. (2019a). 2,5 milliards de personnes de plus habiteront dans les villes d'ici 2050. Repéré à <https://www.un.org/development/desa/fr/news/population/2018-urbanization-prospects.html>
- Nations Unies. (2019b). La population mondiale. Repéré à <https://www.un.org/fr/sections/issues-depth/population/index.html>
- NQN. Notre Quartier Nourricier. (2020a). À propos. Repéré à <https://www.quartiernourricier.com/a-propos-de/>
- NQN. Notre Quartier Nourricier. (2020b). Actions participantes. Repéré à <https://www.quartiernourricier.com/actions-participantes/>
- NQN. Notre Quartier Nourricier. (2020c). Nos partenaires. Repéré à <https://www.quartiernourricier.com/partenaires/>
- NQN. Notre Quartier Nourricier. (2020d). Plateau d'apprentis horticulteurs. Repéré à <https://www.quartiernourricier.com/actions-participantes/plateau-dapprentis-horticulteur/>

- NQN. Notre Quartier Nourricier. (2020e). Récoltes solidaires. Repéré à <https://www.quartiernourricier.com/recoltes-solidaires/>
- Office national de la langue française. (2020). L'accord de l'adjectif se rapportant à un doublet. Repéré à [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?Th=2&t1=&id=3997](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?Th=2&t1=&id=3997)
- Paddeu, F. (2012). L'agriculture urbaine dans les quartiers défavorisés de la métropole New-Yorkaise: la justice alimentaire à l'épreuve de la justice sociale. *Vertigo*, 12(Volume 12 Numéro 2), 0–26. <https://doi.org/10.4000/vertigo.12686>
- Paddeu, F. (2018). De l'agriculture urbaine à la justice alimentaire : regards critiques franco-américains. *Revue Urbanité*. Repéré à <http://www.revue-urbanites.fr/10-mcclintock-soulard/>
- Passidomo, C. (2014). Whose right to (farm) the city? Race and food justice activism in post-Katrina New Orleans. *Agriculture and Human Values*, 31(3), 385–396. <https://doi.org/10.1007/s10460-014-9490-x>
- Patel, R. (2007). Checking out of Supermarkets. In R. Patel (Ed.), *Stuffed and Starved: Markets, Power and the Hidden Battle for the World's Food System* (pp. 215–252). Toronto: Harper Collins.
- Payne, G., & Payne, J. (2004). *Key Concepts in Social Research*. London: SAGE.
- Pegg, S., & Stapleton, D. (2016). *Bilan-faim 2016*. Banques alimentaires Canada, Mississauga : 3 pages.
- Pierce, J., Williams, O. R., & Martin, D. G. (2016). Rights in places: An analytical extension of the right to the city. *Geoforum*, (70), 79–88. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2016.02.006>
- Pollan, M. (2006). Voting With Your Fork. *The New York Times*. Repéré à : <https://pollan.blogs.nytimes.com/2006/05/07/voting-with-your-fork/>
- Poppendieck, J. (1999). *Sweet charity? Emergency food and the end of entitlement*. New York, NY: Penguin Random House.
- Posca, J. (2013). Qu'est-ce que la financiarisation de l'économie ? *Institut de recherche et d'informations socioéconomiques*. Repéré à <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/quest-ce-que-la-financiarisation-de-leconomie>
- Posca, J. (2019). Rebâtir les fondations. *Liberté*, (323), 26–28.
- Pothukuchi, K., & Kaufman, J. L. (1999). Placing the food system on the urban agenda : The role of municipal institutions in food systems planning. *Agriculture and Human Values*, 16, 213–224. <https://doi.org/10.1023/a:1007558805953>
- Pothukuchi, K., & Kaufman, J. L. (2000). The food system: A stranger to the planning field. *Journal of the American Planning Association*, 66(2), 113–124. <https://doi.org/10.1080/01944360008976093>
- Propos Montréal. (2016). Jacques-Cartier en photos. Repéré à <http://proposmontreal.com/index.php/jacques-cartier-en-photos/>
- Purcell, M. (2002). Excavating Lefebvre: The right to the city and its urban politics of the inhabitant. *GeoJournal*, 58(2/3), 99–108. <https://doi.org/10.1023/B:GEJO.0000010829.62237.8f>
- Purcell, M. (2008). *Recapturing Democracy: Neoliberalization and the Struggle for Alternative Urban Futures*. New York, NY: Routledge.
- Purcell, M. (2009). Le Droit à la ville et les mouvements urbains contemporains. *Rue Descartes*, 63(1), 40–50. <https://doi.org/10.3917/rdes.063.0040>

- Purcell, M. (2013). The right to the city: The struggle for democracy in the urban public realm. *Policy and Politics*, 42(3), 311–327. <https://doi.org/10.1332/030557312X655639>
- Purcell, M. (2014). Possible worlds: Henri lefebvre and the right to the city. *Journal of Urban Affairs*, 36(1), 141–154. <https://doi.org/10.1111/juaf.12034>
- Purcell, M., & Tyman, S. K. (2015). Cultivating food as a right to the city. *Local Environment*, 20(10), 1132–1147. <https://doi.org/10.1080/13549839.2014.903236>
- Quastel, N. (2009). Political Ecologies of Gentrification. *Urban Geography*, 30(7), 694–725. <https://doi.org/10.2747/0272-3638.30.7.694>
- Rayside, R., Harrouche, K., Santerre, X., Rinfret-Pilon, R., Savoie, A., & Pahud, F. (2019). *Les Portes Sainte-Marie : Rapport synthèse*. Montréal : 30 pages.
- Rice, J. L., Cohen, D. A., Long, J., & Jurjevich, J. R. (2020). Contradictions of the Climate-Friendly City: New Perspectives on Eco-Gentrification and Housing Justice. *International Journal of Urban and Regional Research*, 44(1), 145–165. <https://doi.org/10.1111/1468-2427.12740>
- Riches, G. (1999). Advancing the human right to food in Canada: Social policy and the politics of hunger, welfare, and food security. *Agriculture and Human Values*, 16(2), 203–211. <https://doi.org/10.1023/A:1007576706862>
- Riches, G. (2011). Thinking and acting outside the charitable food box: hunger and the right to food in rich societies. *Development in Practice*, 21(4–5), 768–775. <https://doi.org/10.1080/09614524.2011.561295>
- Ripoll, F., & Veschambre, V. (2005). L'appropriation de l'espace comme problématique. *Norois*, 195(2), 0–11. Repéré à <http://norois.revues.org/477>
- Rocha, C., Roy, S., Saul, N., Strath, A., & Wolfson, M. (2010). *Cultivating Food Connections : Toward a Healthy and Sustainable Food System for Toronto*. Toronto Public Health, Toronto: 38 pages.
- Rolnik, R. (2014). Place, inhabitation and citizenship: the right to housing and the right to the city in the contemporary urban world. *International Journal of Housing Policy*, 14(3), 293–300. <https://doi.org/10.1080/14616718.2014.936178>
- Ronneberger, K. (2008). Henri Lefebvre and Urban everyday life: In search of the possible. In K. Goonewardena, S. Kipfer, R. Milgrom, & C. Schmid (Eds.), *Space, Difference, Everyday Life: Reading Henri Lefebvre* (pp. 134–146).
- Rosa, H. (2010). *Accélération. Une critique sociale du temps*. Paris : La Découverte.
- Rosol, M. (2012). Community Volunteering as Neoliberal Strategy? Green Space Production in Berlin. *Antipode*, 44(1), 239–257. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8330.2011.00861.x>
- Ruby, F. (2018). Au Québec, qui protège le droit de tous à l'alimentation? Repéré à <https://centdegres.ca/magazine/alimentation/au-quebec-protege-droit-de-tous-alimentation/>
- Ruellan, M. (2018). *Urbanisation capitaliste, justice urbaine et démocratie participative. Pour une transformation quasi-perfectionniste des institutions municipales*. Université de Montréal, Département de philosophie, Thèse de doctorat, 332 pages.
- Russell, S. E., & Heidkamp, C. P. (2011). 'Food desertification': The loss of a major supermarket in New Haven, Connecticut. *Applied Geography*, 31(4), 1197–1209. <https://doi.org/10.1016/j.apgeog.2011.01.010>

- Safransky, S. (2018). Land Justice as a Historical Diagnostic: Thinking with Detroit. *Annals of the American Association of Geographers*, 108(2), 499–512. <https://doi.org/10.1080/24694452.2017.1385380>
- Sanders, L. (1997). Against Deliberation. *Political Theory*, 25(3), 347–376. Repéré à <https://www.jstor.org/stable/191984>
- Sassen, S. (2018). Are Today's Frontiers Inside Cities? Repéré à <http://www.bu.edu/ioc/are-todays-frontiers-inside-cities-a-lecture-by-saskia-sassen/>
- Schmid, C. (2012). Henri Lefebvre, the Right to the City and the New Metropolitan Mainstream Contents Struggles for the city. In N. Brenner, P. Marcuse, & M. Mayer (Eds.), *Cities for people, not for profit: Critical Urban Theory and the Right to the City* (pp. 42–46). New York, NY: Routledge.
- Segaud, M., Brun, J., & Driant, J.-C. (2003). *Dictionnaire de l'habitat et du logement*. Paris : Armand Collin.
- Séguin, A.-M., & Divay, G. (2004). La lutte territorialisée contre la pauvreté : examen critique du modèle de revitalisation urbaine intégrée. *Lien Social et Politiques*, (52), 67–79. <https://doi.org/10.7202/010590ar>
- Shannon, J. (2014). Food deserts: Governing obesity in the neoliberal city. *Progress in Human Geography*, 38(2), 248–266. <https://doi.org/10.1177/0309132513484378>
- Shillington, L. J. (2013). Right to food, right to the city: Household urban agriculture, and socio-natural metabolism in Managua, Nicaragua. *Geoforum*, (44), 103–111. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2012.02.006>
- Slocum, R. (2007). Whiteness, space and alternative food practice. *Geoforum*, 38(3), 520–533. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2006.10.006>
- Slocum, R., Cadieux, K., & Blumberg, R. (2016). Solidarité, espace et « race » : vers des géographies de la justice alimentaire. *Justice Alimentaire et Agriculture*, (9). Repéré à <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01507275>
- Smith, N. (1979). Toward a Theory of Gentrification: A Back to the City Movement by Capital, not People. *Journal of the American Planning Association*, 45(4), 538–548. <https://doi.org/10.1080/01944367908977002>
- Smith, N. (1982). Gentrification and Uneven Development. *Economic Geography*, 58(2), 139–155. Repéré à <https://www.jstor.org/stable/143793>
- Smith, N. (2014). *The New Urban Frontier: Gentrification and the revanchist city*. New York, NY: Routledge.
- Soja, E. W. (2010). *Seeking Spatial Justice*. Minneapolis, MN: University of Minnesota Press.
- Sonnino, R. (2009). Feeding the city: Towards a new research and planning agenda. *International Planning Studies*, 14(4), 425–435. <https://doi.org/10.1080/13563471003642795>
- Stanback, T. M. (1991). *The New Suburbanization. Challenge to the Central City*. Boulder: Westview Press.
- Statistiques Canada. (2016). Profil du recensement, Laurier Sainte-Marie. Repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=FED&Code1=24039&Geo2=PR&Code2=24&SearchText=H2K3S9&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&TABID=2&type=0>



- Steel, C. (2008). *Hungry City: How Food Shapes Our Lives*. London: Chatto & Windus.
- Stock, M. (2006). *Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter : pour une analyse triologique des dimensions spatiales des sociétés humaines*. Institut de Géographie, Reims : 14 pages.
- Sugranyes, A., & Mathivet, C. (Eds.). (2013). *Cities for all: Proposals and Experiences towards the Right to the City*. Santiago: Habitat International Coalition.
- Tacoli, C., McGranahan, G., & Satterthwaite, D. (2015). *Urbanisation, rural–urban migration and urban poverty*. IIED Working Paper, London: 37 pages.
- Tarasuk, V. (2001). Critical examination of community-based responses to household food insecurity in Canada. *Health Education and Behavior*, 28(4), 487–499. <https://doi.org/10.1177/109019810102800408>
- Tarasuk, V., Mitchell, A., & Dachner, N. (2014). *L'insécurité alimentaire des ménages au Canada*. Repéré à [proof.utoronto.ca/](http://proof.utoronto.ca/)
- Tornaghi, C. (2014). Critical geography of urban agriculture. *Progress in Human Geography*, 38(4), 551–567. <https://doi.org/10.1177/0309132513512542>
- Tornaghi, C. (2017). Urban Agriculture in the Food-Disabling City: (Re)defining Urban Food Justice, Reimagining a Politics of Empowerment. *Antipode*, 49(3), 781–801. <https://doi.org/10.1111/anti.12291>
- Trauger, A. (2014). Toward a political geography of food sovereignty: transforming territory, exchange and power in the liberal sovereign state. *Journal of Peasant Studies*, 41(6), 1131–1152. <https://doi.org/10.1080/03066150.2014.937339>
- Valentine, G. (2005). Tell me about... using interviews as a research methodology. In R. Flowerdew & D. Martin (Eds.), *Methods in Human Geography: A Guide for Students Doing a Research Project* (2e edition., pp. 110–127). London: Routledge.
- Varsanyi, M. W. (2009). Immigration Policing Through the Backdoor: City Ordinances, the “right to the City,” and the Exclusion of Undocumented Day Laborers. *Urban Geography*, 29(1), 29–52. <https://doi.org/10.2747/0272-3638.29.1.29>
- Veronica-Sobie, C. (2018). *Women's right to food in the city: Indigenous single mothers confronting unjust foodscapes, poverty, and racism in Winnipeg*. University of Manitoba, Department of Environment and Geography, Masters thesis, 175 pages.
- Veschambre, V. (2004). Appropriation et marquage symbolique de l'espace : quelques éléments de réflexion. *Espaces et Sociétés*, 21, 73–77.
- Veschambre, V. (2005). Le recyclage urbain, entre démolition et patrimonialisation : enjeux d'appropriation symbolique de l'espace. *Norois*, 2(195), 79–92. <https://doi.org/10.4000/norois.548>
- Viana, B., Bergeron, F., Rinfret-Pilon, R., Sorin, V., Lanctôt, L., Cossette, P., ... Watters, J. (2013). *Démarche Quartier intégré pour Sainte-Marie*. Montréal : 56 pages.
- Ville-Marie. (2012). *Programme particulier d'urbanisme - Quartier Sainte-Marie*. Arrondissement Ville-Marie, Montréal : 76 pages.
- Ville-Marie. (2016). *Stratégie alimentaire de Ville-Marie*. Arrondissement Ville-Marie, Montréal : 18 pages.

- Ville de Montréal. (2017a). Inauguration d'une serre communautaire multifonctionnelle | Une première montréalaise en agriculture urbaine. Repéré à [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=5798,42657625&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL&id=28653](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,42657625&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=28653)
- Ville de Montréal. (2017b). Bienvenue dans Parc-Extension. Repéré à <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/bienvenue-dans-parc-extension>
- Ville de Montréal. (2018). Profil sociodémographique : Arrondissement de Montréal-Nord. Repéré à [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/Page/MTL\\_Stats\\_FR/Media.pdf/](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/Page/MTL_Stats_FR/Media.pdf/)
- Ville de Montréal. (2019). Règles de jardinage. Repéré à <http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs.PDF>
- Vitiello, D., & Brinkley, C. (2014). The Hidden History of Food System Planning. *Journal of Planning History*, 13(2), 91–112. <https://doi.org/10.1177/1538513213507541>
- Wakefield, S., Fleming, J., Klassen, C., & Skinner, A. (2013). *Sweet Charity*, revisited: Organizational responses to food insecurity in Hamilton and Toronto, Canada. *Critical Social Policy*, 33(3), 427–450. <https://doi.org/10.1177/0261018312458487>
- Walker, E. R., Keane, C., & Burke, J. (2010). Disparities and access to healthy food in the United States: A review of food deserts literature. *Health and Place*, 16(5), 876–884. <https://doi.org/10.1016/j.healthplace.2010.04.013>
- Weber, R. (2012). Extracting Value from the City: Neoliberalism and Urban Redevelopment. *Antipode*, 172–193. <https://doi.org/10.1002/9781444397499.ch8>
- Weinstein, L., & Ren, X. (2009). The changing right to the city in Globalizing Mumbai and Shanghai. *City and Community*, 8(4), 407–433. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6040.2009.01300.x>
- Wekerle, G. R., & Classens, M. (2010). Food production in the city: (re)negotiating land, food and property. *Local Environment*, 20(10), 1175–1193. <https://doi.org/10.1080/13549839.2015.1007121>
- Welsh, J., & MacRae, R. (1998). Food Citizenship and Community Food Security: Lessons from Toronto, Canada. *Canadian Journal of Development Studies/Revue Canadienne d'études Du Développement*, 19(4), 237–255. <https://doi.org/10.1080/02255189.1998.9669786>
- Wilson, A. D. (2013). Beyond Alternative: Exploring the Potential for Autonomous Food Spaces. *Antipode*, 45(3), 719–737. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8330.2012.01020.x>
- Woessner, M. (2009). Rescuing the 'Right to the City.' *City*, 13(4), 474–475. <https://doi.org/10.1080/13604810903298656>
- Wolfram, M. (2018). Cities shaping grassroots niches for sustainability transitions: Conceptual reflections and an exploratory case study. *Journal of Cleaner Production*, 173, 11–23. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2016.08.044>
- Wright, E. O. (2017). *Utopies réelles*. Paris : La Découverte.
- Yuen, J. (2014). City Farms on CLTs: How Community Land Trusts Are Supporting Urban Agriculture. *Land Lines*, 1–8. Repéré à [http://www.lincolninst.edu\\_city\\_farms\\_on\\_clts\\_041411.pdf](http://www.lincolninst.edu_city_farms_on_clts_041411.pdf)

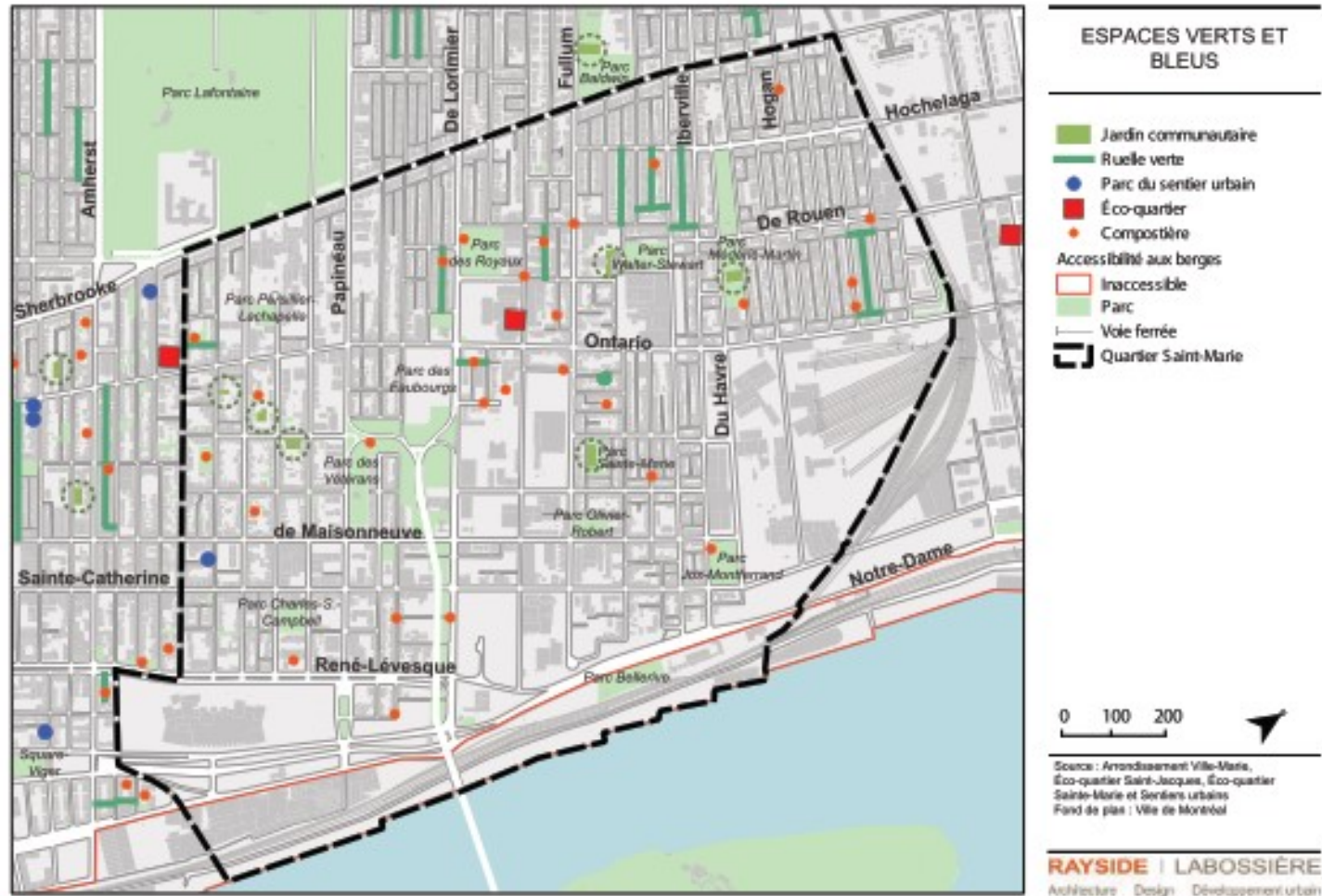
## ANNEXE A : MONTRÉAL ET SES ENVIRONS (1931)



**Cartographie des quartiers disparus de Montréal.** Les zones en gris clair représentent les limites des quartiers et les zones plus foncées, les secteurs démolis lors des opérations de rénovation urbaine des années 1960-1970. Le quartier de *Goose Village* a été complètement démoli (en bas, à gauche). Le *Red Light* a été partiellement détruit pour la construction des Habitations Jeanne-Mance (au centre). Quant au Faubourg à l'Assommoir (à droite), la zone foncée représente le secteur démolé pour la mise en chantier de la Maison de Radio-Canada en 1963.

Source : Charlebois et Linteau, 2014, pp. 44-45

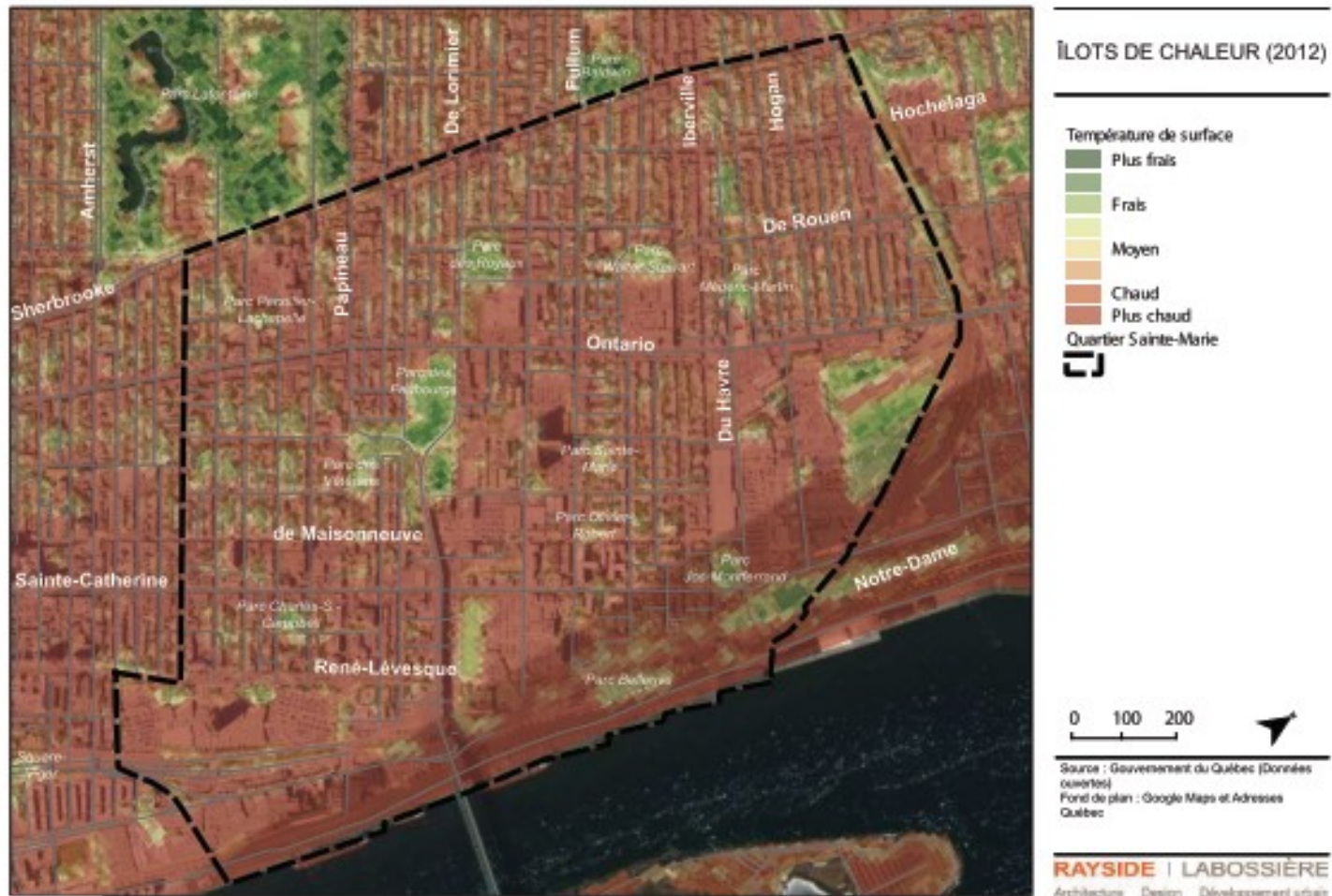
## ANNEXE B : ESPACES VERTS ET BLEUS DANS LE CENTRE-SUD, SECTEUR SAINTE-MARIE



Source : Viana et al., 2013, p. 5 ; Démarche Quartier intégré pour Sainte-Marie, septembre 2013.

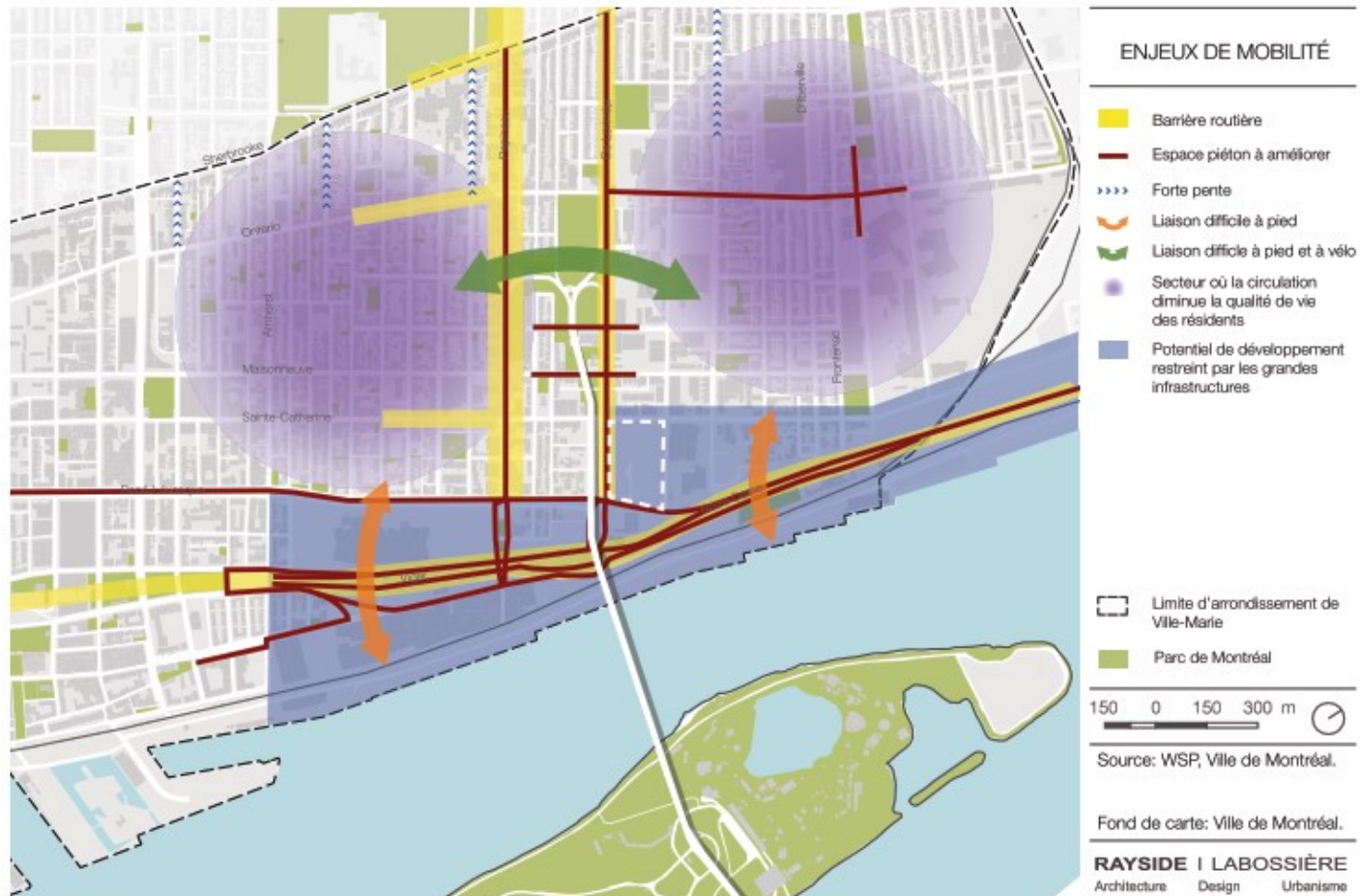


## ANNEXE C : ÎLOTS DE CHALEUR DANS LE CENTRE-SUD, SECTEUR SAINTE-MARIE



Source : Viana et al., 2013, p. 7 ; Démarche Quartier intégré pour Sainte-Marie, septembre 2013.

## ANNEXE D : ENJEUX DE MOBILITÉ DANS CENTRE-SUD, SECTEUR SAINTE-MARIE



Source : Rayside et al., 2019, p. 10. Les Portes Sainte-Marie, rapport synthèse, mai 2019.

## ANNEXE E : GRANDS PROJETS ET DÉVELOPPEURS DU CENTRE-SUD, SECTEUR SAINTE-MARIE



Source : Rayside et al., 2019, pp.6-7. Les Portes Sainte-Marie, rapport synthèse, mai 2019.



## ANNEXE F : MONTRÉAL EN 1731

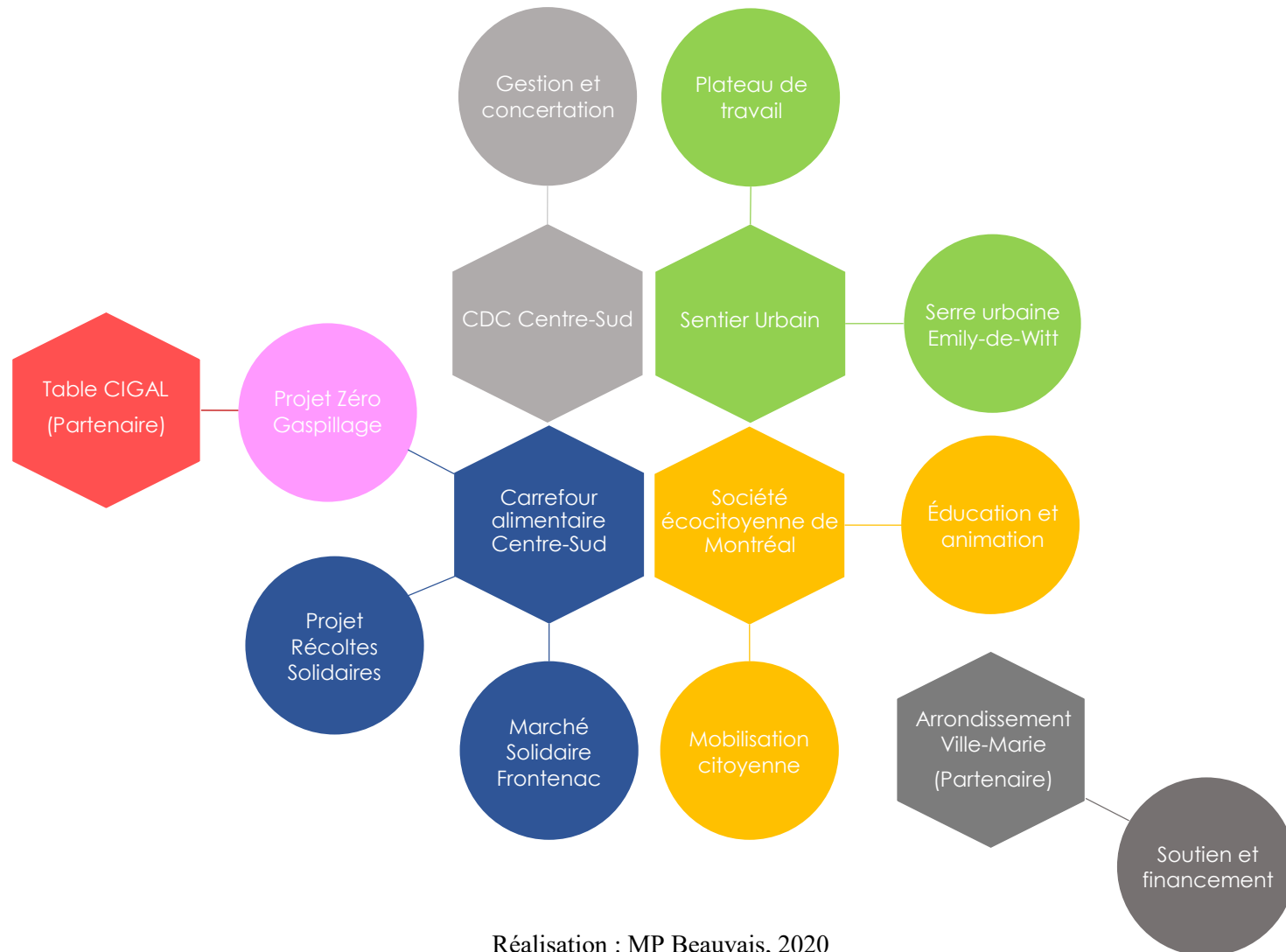


Plan de Montréal au temps de la Nouvelle-France, réalisé par Chaussegros de Léry. Les formes rouges représentent divers bâtiments (maisons, établissements religieux), alors que les carrés verts illustrent les jardins potagers.

Source : Archives nationales d'outre-mer (France). FR CAOM 3DFC480B.  
Disponible sur le site Internet du Centre d'histoire de Montréal (2020).



## ANNEXE G : ORGANIGRAMME DES ORGANISMES PORTEURS DE NOTRE QUARTIER NOURRICIER



## ANNEXE H : QUESTIONNAIRE D'ENTRETIEN

Date :

Heure :

Nom de la personne interrogée :

Comment avez-vous entendu parler de cette recherche (recrutement) :

### Profil socioéconomique : à remplir par la personne interrogée

*Rappel : En tout temps, vous pouvez refuser de répondre aux questions jugées sensibles.*

Quel âge avez-vous ?	Refus de répondre <input type="checkbox"/>
À quel genre vous identifiez-vous ? Femme <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>	Refus de répondre <input type="checkbox"/>
Quel est votre code postal ?	Refus de répondre <input type="checkbox"/>
Depuis combien de temps résidez-vous dans le quartier Centre-Sud ? <i>Au sud de Sherbrooke, nord de Notre-Dame, à l'est de Berry et à l'ouest du chemin de fer</i>	Refus de répondre <input type="checkbox"/>
Présentement, êtes-vous... ...travailleur(se) à temps plein (35 heures/semaine et plus) <input type="checkbox"/> ...travailleur(se) à temps partiel (moins de 35 heures/semaine) <input type="checkbox"/> ...travailleur(se) autonome <input type="checkbox"/> ...étudiant(e) <input type="checkbox"/> ...chômeur(se) / à la recherche d'un emploi <input type="checkbox"/> ...à la maison à temps plein <input type="checkbox"/> ...retraité(e) <input type="checkbox"/> ...autre situation :	Refus de répondre <input type="checkbox"/>
Combien d'années d'études avez-vous complétées ? 7 ans ou moins (primaire) <input type="checkbox"/> 8 à 12 ans (études secondaires ou équivalent : DEP) <input type="checkbox"/> 13 à 15 ans (études collégiales) <input type="checkbox"/> 16 ans ou plus (études universitaires) <input type="checkbox"/> autre :	Refus de répondre <input type="checkbox"/>
Quel est le revenu familial annuel (après impôts) de tous les membres de votre foyer (vous incluant) ? Moins de 21 000 \$ <input type="checkbox"/> 21 000 \$ à 29 999 \$ <input type="checkbox"/> 30 000 \$ à 39 999 \$ <input type="checkbox"/> 40 000 \$ à 49 999 \$ <input type="checkbox"/> 50 000 \$ à 59 999 \$ <input type="checkbox"/> 60 000 \$ et plus <input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/>	Refus de répondre <input type="checkbox"/>

Vivez-vous... ...seul(e) <input type="checkbox"/> ...en colocation <input type="checkbox"/> ...sans partenaire, mais avec enfant(s) <input type="checkbox"/> ...en couple avec enfants <input type="checkbox"/> ...en couple sans enfants <input type="checkbox"/> ...autre :	Refus de répondre <input type="checkbox"/>
---	--

### Questions générales sur Notre Quartier Nourricier

1. D'abord, comment avez-vous entendu parler de mon projet de recherche ?
2. À quelles initiatives ou activités participez-vous (ex. achats ou bénévolat au Marché Solidaire, ateliers à la pergola de la serre, Récoltes Solidaires, distribution de végétaux, etc.) ?
3. Comment avez-vous connu NQN ?
4. Décrivez NQN dans vos mots ?
5. Quelles sont vos principales motivations à prendre part à NQN ?
6. Qu'aimez-vous le plus dans NQN ? Le moins ?
7. Selon vous, quelles sont les forces de NQN ? Les faiblesses ?

### Thème : Rapport à l'alimentation, rôle de la nourriture comme élément rassembleur

*Cette section ne vise pas à évaluer les habitudes alimentaires individuelles, mais plutôt à évaluer l'impact d'un projet en sécurité alimentaire communautaire sur le rapport à l'alimentation des gens (évaluation du projet, non des participant/es).*

8. Qu'est-ce que ça représente pour vous, cuisiner (ex. anxiété, source de stress, détente) ? Pourquoi ?
9. Comment vous procurez-vous vos aliments (achats au IGA, banque alimentaire, MSF, etc.) ?
10. Depuis que vous participez aux activités de NQN, jardinez-vous davantage (plantes potagères) ?
11. Depuis que vous participez aux activités de NQN, est-ce que vos habitudes alimentaires ont changé (exploration culinaire, partage de recettes entre voisins, cuisine en famille, etc.) ?
12. Depuis que vous participez aux activités de NQN, est-ce que vos habitudes de consommation ont changé (achat local, informations sur la provenance des aliments achetés, etc.) ?
13. Avez-vous appris des choses (compétences, connaissances alimentaires) en participant à NQN ? Si oui, pouvez-vous donner quelques exemples ?

### Thème : Vie de quartier

14. Êtes-vous content/es de voir un projet comme NQN dans votre quartier ? Pourquoi ?
15. Selon vous, quels sont les principaux impacts (positifs et négatifs) du projet dans le quartier ?
16. Qu'avez-vous pensé de l'idée de construire une serre dans le quartier ?
17. Est-ce qu'en participant aux activités, vous avez l'impression de faire partie de la communauté (que votre implication fait une différence, tisser des liens significatifs) ?
18. Est-ce que NQN a changé votre rapport au quartier ? Si oui, comment (ex. prendre davantage part à la vie du quartier : rencontrer des voisins, sentiment d'inclusion/exclusion, etc.) ?
19. Que rêvez-vous que NQN devienne ?

Autre question ?

## ANNEXE I : FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT ÉCRIT

Projet • Sécurité alimentaire communautaire – Notre Quartier Nourricier **Formulaire d'information et de consentement**  
Marie-Pierre Beauvais ParticipantEs – 08-2018



### FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT ÉCRIT

#### « **Projet de sécurité alimentaire communautaire : quelles retombées à l'échelle locale ?** **Le cas de Notre Quartier Nourricier Centre-Sud** »

Chercheuse étudiante : Marie-Pierre Beauvais, étudiante à la maîtrise, Département de géographie, Université de Montréal

Directeur de recherche : Sébastien Rioux, professeur, Département de géographie, Université de Montréal

#### **Qui dirige ce projet ?**

Moi, Marie-Pierre Beauvais. Je suis candidate à la maîtrise en géographie à l'Université de Montréal, sous la supervision de Sébastien Rioux, également professeur au Département de géographie de l'Université de Montréal.

#### **Décrivez ce projet.**

La recherche vise à mieux comprendre en quoi votre participation aux activités de Notre Quartier Nourricier (NQN) (ex. achats au Marché Solidaire Frontenac, ateliers à la pergola de la serre communautaire) influence votre alimentation (habitudes de consommation et d'alimentation) et comment ce projet transforme la vie de quartier.

Voici des exemples de questions pouvant être posées : *Connaissez-vous la mission de Notre Quartier Nourricier ? Achetez-vous des produits au Marché Solidaire Frontenac ? Est-ce que votre participation à NQN a changé votre façon de cuisiner ? Pourquoi participez-vous aux activités de Notre Quartier Nourricier ? Êtes-vous contentEs de voir un tel projet dans votre quartier ?*

Au final, quelles sont les retombées de Notre Quartier Nourricier ? Est-ce que ce projet permet d'améliorer la sécurité alimentaire dans le quartier, de dynamiser la vie de quartier ou a un impact sur l'alimentation des participantEs ?

Cette recherche est développée conjointement avec Notre Quartier Nourricier.

#### **Si je participe, qu'est-ce que j'aurai à faire ?**

Vous aurez à participer à une entrevue avec moi durant laquelle je vous poserai des questions sur votre participation aux activités de Notre Quartier Nourricier, vos habitudes de consommation et d'alimentation et votre perception du rôle et des impacts de ce projet alimentaire dans votre vie et votre quartier.

L'entrevue devrait durer environ 45 minutes et avec votre permission, je vais l'enregistrer sur magnétophone afin de pouvoir ensuite transcrire ce que vous m'aurez dit sans omettre de détails. Si vous préférez ne pas être enregistréE, je pourrai simplement prendre des notes.

#### **Y a-t-il des risques ou des avantages à participer à cette recherche ?**

Il n'y a aucun risque à répondre à mes questions et je veillerai à préserver la confidentialité de ce qui sera partagé. En tout temps, vous pouvez décider de ne pas répondre aux questions jugées inadéquates ou mettre fin à l'entrevue.

Votre participation contribuera cependant à documenter et comprendre l'influence du projet sur les habitudes de consommation et d'alimentation des participantEs, sur la vie de quartier, en plus de permettre aux organismes porteurs de prendre connaissance des points forts et faibles du projet.

**Que ferez-vous avec mes réponses ?**

J'analyserai l'ensemble des réponses des participantEs afin de voir s'il y a des grandes tendances ou des éléments qui permettent de comprendre les retombées de ce projet sur la population et le quartier.

Les résultats feront partie de mon mémoire de maîtrise, mais seront transmises aux organismes porteurs.

**Est-ce que mes données personnelles seront protégées ?**

Oui. Aucune information permettant de vous identifier ne sera publiée. J'utiliserai également une stratégie de dénominalisation pour préserver votre identité (ex. Entrevue No. 23 – Date/ Intervenant no. 8).

De plus, les renseignements recueillis seront conservés de manière confidentielle, c'est-à-dire que les enregistrements et les transcriptions seront gardés sur mon ordinateur personnel, dont l'accès m'est réservé. Mon directeur de recherche et les leaders de Notre Quartier Nourri seront les seules autres personnes autorisées à en prendre connaissance (mais sans avoir accès à de l'information pouvant vous identifier ou vous porter préjudice). Les enregistrements et toute information permettant de vous identifier seront détruits 7 ans après la fin de mon projet (Politique de l'Université de Montréal). Ensuite, seules les réponses transcrites seront conservées, mais sans information permettant de vous identifier.

Les résultats généraux seront utilisés dans le cadre de publications ou de communications, mais toujours de façon anonyme, c'est-à-dire sans jamais nommer ou identifier les participantEs.

**Est-ce que je suis obligé de répondre à toutes les questions et d'aller jusqu'au bout ?**

Non. La participation à cette étude est volontaire. Vous pouvez décider de ne pas répondre à une ou plusieurs questions et vous pouvez en tout temps décider que vous ne voulez plus participer à l'entrevue et que vous abandonnez le projet. Dans ce cas, vous pourrez même me demander de ne pas utiliser vos réponses pour ma recherche et de les détruire.

Cependant, une fois que le processus de publication des données sera mis en route, je ne pourrai pas détruire les analyses et les résultats portant sur vos réponses. À nouveau, aucune information permettant de vous identifier ne sera publiée.

**À qui puis-je parler si j'ai des questions durant l'étude ?**

Pour toute question, vous pouvez me contacter au numéro suivant [redacted] ou à l'adresse suivante [redacted]. Vous pouvez également joindre mon directeur de recherche aux coordonnées suivantes :

- [redacted]

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche en arts et en sciences de l'Université de Montréal. Pour toute préoccupation sur vos droits ou sur les responsabilités des chercheurs concernant votre participation à ce projet, vous pouvez contacter le comité par téléphone au 514 343-7338 ou par courriel l'adresse [ceras@umontreal.ca](mailto:ceras@umontreal.ca) ou encore consulter le site Web : <http://recherche.umontreal.ca/participants>.

Si vous avez des plaintes concernant votre participation à cette recherche, vous pouvez communiquer avec l'ombudsman (c'est un « protecteur des citoyens ») de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone 514-343-2100 ou à l'adresse courriel [ombudsman@umontreal.ca](mailto:ombudsman@umontreal.ca) (**l'ombudsman accepte les appels à frais virés**).

**Comment puis-je donner mon accord pour participer à l'étude ?**

En signant ce formulaire de consentement et en me le remettant. Je vous laisserai une copie du formulaire que vous pourrez conserver afin de vous y référer au besoin.

**CONSENTEMENT**

---

**Déclaration du participant ou de la participante**

- Je comprends que je peux prendre mon temps pour réfléchir avant de donner mon accord ou non à ma participation.
- Je peux poser des questions à l'équipe de recherche et exiger des réponses satisfaisantes.
- Je comprends qu'en participant à ce projet de recherche, je ne renonce à aucun de mes droits ni ne dégage les chercheurs de leurs responsabilités.
- J'ai pris connaissance du présent formulaire d'information et de consentement et j'accepte de participer au projet de recherche.

Je consens à ce que l'entrevue soit enregistrée : Oui  Non

Signature du/de la participantE : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

**Engagement de la chercheuse**

J'ai expliqué les conditions de participation au projet de recherche au participant ou à la participante. J'ai répondu au *meilleur de ma connaissance* aux questions posées et je me suis assurée de la compréhension du participant ou de la participante. Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au présent formulaire d'information et de consentement.

Signature de la chercheuse : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

## ANNEXE J : GRILLE DE LECTURE POUR L'ANALYSE DOCUMENTAIRE

<b>Détails sur le document analysé</b>	
Document	Infolettre NQN – 21 juin 2018
Source	Envoi par courriel
Type	Document produit par les porteurs
Responsable(s)	NQN (Amelie Fraser)
Circonstances	Envoi mensuel, informations aux membres
Destinataire(s)	Membre, communauté
<b>Analyse du document</b>	
<p><b>Appropriation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ matérielle : usage et marquage de l'espace urbain (signes, mobiliers, bâtiments)</li> <li>✓ idéelle : connaissances du quartier (histoire, activités, enjeux)</li> </ul>	<p><b>Richard Grenier, « verdisseur » de son quartier</b></p> <p>Nous avons rencontré Richard à la Serre urbaine, alors qu'il passait par hasard et qu'en voyant l'état des vignes et des kiwis, il a décidé de s'arrêter pour leur donner un petit coup de pouce.</p>
<p><b>Appartenance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ liens affectifs au quartier (souvenirs, évocations positives, désir de rester)</li> <li>✓ identité positive (fierté, attachement, inclusion)</li> </ul>	
<p><b>Participation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ instances de participation (espaces de discussion, comités délibératifs, prise de parole)</li> <li>✓ inclusion (diversité des intervenants, stratégies d'inclusion, répartition du pouvoir)</li> <li>✓ pouvoir d'agir (influence sur les décisions (perçue/réelle), engagement ou désaffection)</li> </ul>	
Autres commentaires	

